

# LE MONDE diplomatique

L'INTERNATIONALE  
DU SOUS-TITRAGE  
AMATEUR

PAR MÉLANIE BOURDAA  
ET MONA CHOLLET

Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 721 - 61<sup>e</sup> année. Avril 2014

DOSSIER : LA MACHINE BRUXELLOISE S'EMBALLÉ

## Travail détaché, travailleurs enchaînés

*Changement de personnel : du 22 au 25 mai 2014, les Européens éliront leurs députés, un scrutin qui influera sur le choix du prochain président de la Commission. Mais l'Union abandonnera-t-elle pour autant une feuille de route politique qui, pour l'heure, se caractérise par l'organisation du dumping social ?*

PAR GILLES BALBASTRE \*

Il y a quatre, un peu à l'écart du dernier rond-point qui mène par une petite route à un poste de gardiennage. Ils ne lâchent pas des yeux la vingtaine de militants de la Confédération générale du travail (CGT) qui, par ce petit matin de janvier, frigorifiés et les bras chargés de tracts, attendent l'embauche des centaines de travailleurs de l'immense chantier voisin.

Une première camionnette approche. Des syndicalistes l'arrêtent, interrogent les ouvriers sur leur origine, tendent des tracts en portugais. Malgré la barrière de la langue, un échange sur leurs droits s'engage à travers la fenêtre entrouverte. Aussitôt, les quatre hommes s'approchent. « Je vous demande de circuler, lance le plus âgé, menaçant. Vous n'avez pas à leur parler. Entrez sur le chantier. » Les syndicalistes repoussent énergiquement le quarteron, qui se remet à l'écart.

A chaque nouvelle camionnette arrêtée, les quatre individus notent le numéro d'immatriculation, prennent discrètement des photos, chuchotent dans un Dictaphone. La scène se passe en 2014, en France. A Loon-Plage, plus précisément : un no man's land balayé par un vent glacial, au bord de la mer du Nord.

On découvrira que l'homme agressif n'est autre que le responsable du chantier du terminal méthanier d'Electricité de France (EDF) ; les trois autres, ses sbires. Tous refusent de

\* Journaliste.



GALERÍA MARLBOROUGH, MADRID

JUAN GENOVÉS. – « Escalada » (Echelle), 2012

répondre à nos questions. « Là, on est sur un rond-point public, glisse M. Marcel Croquefer, délégué CGT de Polimeri Europa France. Vous imaginez ce qui se passe à l'intérieur du site ? »

Effectivement, il vaut mieux avoir de l'imagination pour savoir ce qui se passe sur le deuxième plus grand chantier de France – derrière celui du réacteur pressurisé européen (EPR) de Flamanville. Le dossier de presse produit par le maître d'œuvre, Dunkerque LNG (filiale d'EDF), daté du 19 février 2014, annonce mille trois cent trente-sept salariés : « 95 % d'Européens, dont un tiers originaires du Nord-Pas-de-Calais. » Mais si les syndicalistes se sont déplacés avec leurs tracts en langues étrangères, c'est qu'ils savent qu'ici les travailleurs viennent majoritairement d'Italie, du Portugal et de Roumanie.

(Lire la suite page 18.)

LES BONS, LA BRUTE ET LA CRIMÉE

## L'obsession antirusse

*Avec l'annexion de la Crimée au territoire russe, entérinée le 18 mars par M. Vladimir Poutine, et les sanctions décrétées à l'encontre du Kremlin, la crise ukrainienne a pris les dimensions d'un séisme géopolitique. Comprendre ce conflit implique d'intégrer les points de vue concurrents de tous les acteurs. Mais, dans les chancelleries occidentales, les proclamations morales supplantent souvent l'analyse.*

PAR OLIVIER ZAJEC \*

Ces dernières semaines, le traitement médiatique des événements en Ukraine en a apporté la confirmation : pour une partie de la diplomatie occidentale, les crises ne trahissent plus une asymétrie entre les intérêts et les perceptions d'acteurs doués de raison, mais constituent autant d'affrontements ultimes entre le Bien et le Mal où se joue le sens de l'histoire.

La Russie se prête à merveille à cette scénarisation, qui a le mérite de la simplicité. Pour nombre de commentateurs, cet Etat barbare gouverné par les Cosaques a la semblance d'un ailleurs semi-mongol tenu par les épigones du KGB, qui ourdissent de sombres complots au service de tsars névrotiques barbotant dans les eaux glacées du calcul égoïste (1). Reclus, coupés de leur époque, ces autocrates déplacent lentement des pions sur de grands échiquiers d'ivoire au lieu de lire *The Economist*. De temps en temps, ils coulent un sous-marin nucléaire pour le plaisir de polluer la mer de Barents, en attendant de susciter un référendum illégal dans leur « étranger proche » afin de reconstituer l'URSS.

Si on rassemble les lieux communs parus sur ce thème dans la presse occidentale – pas seulement depuis le début de la crise ukrainienne, mais depuis quinze ans –, ce chromo folklorique est à peu près ce que le lecteur ordinaire retiendra de la politique de l'actuelle Fédération de Russie. Cette

\* Chargé de recherche à l'Institut de stratégie comparée (ISC), Paris.

perception globalement négative dégénérant en caricature relève d'une tradition bien ancrée.

Elle s'appuie tantôt sur des analyses qui soulignent la compulsion totalitaire et « mensongère » de la culture russe (2), tantôt sur la continuité supposée entre Joseph Staline et M. Vladimir Poutine – un thème prisé des éditorialistes français et des think tanks néoconservateurs américains (3). Elle trouve son origine dans les récits des voyageurs européens de la Renaissance, qui opéraient déjà un rapprochement entre les Russes « barbares » et les farouches Scythes de l'Antiquité (4).

Les événements de Maïdan à Kiev offrent un exemple des inconvénients analytiques qu'induit cette démonologie. Divisée linguistiquement et culturellement entre Est et Ouest, l'Ukraine ne peut garantir ses frontières actuelles qu'en maintenant un équilibre éternel entre Lviv et Donetsk, symboles respectifs de son pôle européen et de son pôle russe.

(Lire la suite page 4.)

(1) Bernard-Henri Lévy, « L'honneur des Ukrainiens », *Le Point*, Paris, 27 février 2014.

(2) Alain Besançon, *Sainte Russie*, Editions de Fallois, Paris, 2014.

(3) Steven P. Bucci, Nile Gardiner et Luke Coffey, « Russia, the West, and Ukraine : Time for a strategy – not hope », *Issue Brief*, n°4159, The Heritage Foundation, Washington, DC, 4 mars 2014.

(4) Cf. Stéphane Mund, *Orbis Russiarum*, Droz, Genève, 2003.

DES CHOIX FONDAMENTAUX TROP LONGTEMPS DIFFÉRÉS

## Quel cap pour la Tunisie ?

*L'adoption, le 26 janvier dernier, d'une nouvelle Constitution a provoqué une détente politique en Tunisie. Les questions relatives au statut des femmes, au rôle du sacré, à la liberté de conscience étant tranchées par ce texte, les grands arbitrages économiques auraient pu dominer la vie publique. Mais, sur ces sujets-là, les principaux partis peinent à définir leur stratégie.*

PAR SERGE HALIMI

PUISQUE les révoltes arabes n'ont connu de développements heureux ni en Egypte, ni en Syrie, ni en Libye, la Tunisie est devenue dans la région le refuge de ceux qui cherchent une raison d'espérer. Aucune des aspirations sociales à l'origine du soulèvement de décembre 2010 n'y a été satisfaite. Mais, après une interminable crise politique, le pays, qui a frôlé le pire avec l'assassinat de deux députés de gauche l'année dernière (1), vient de se doter d'une nouvelle Constitution, approuvée par deux cents députés sur deux cent seize, et d'un gouvernement d'union nationale composé de technocrates. Les tensions ont baissé d'un cran, un état de grâce s'est installé.

Les adversaires des islamistes d'Ennahda craignaient qu'ils ne s'incrustent dans l'appareil d'Etat, jetant ainsi les bases d'une nouvelle dictature. En définitive, ils ont quitté le pouvoir aussi pacifiquement qu'ils l'avaient obtenu, poliment invités à « dégager » par le Fonds monétaire international (FMI), l'Algérie, les pays occidentaux (dont la France), la grande centrale syndicale, le patronat, la gauche révolutionnaire, le centre droit, la Ligue des droits de l'homme...

Sans doute ont-ils cédé à la pression après avoir compris que leur bilan était peu prometteur et le rapport de forces inter-

national défavorable à l'islam politique, affaibli en Turquie et évincé manu militari de la présidence égyptienne. De nouvelles élections doivent intervenir en Tunisie « avant la fin de l'année 2014 » (article 148 de la Constitution). La révolution n'est plus à l'ordre du jour. Mais le pays peut se remettre à croire qu'il parviendra à construire son petit bonheur dans un monde arabe où cette denrée est très recherchée.

(Lire la suite page 10.)

(1) Lire « Islamistes au pied du mur », *Le Monde diplomatique*, mars 2013.

## implacable



312 pages, 19,50 €  
Également disponible au format ePub

www.editionsdescouvertes.fr



## LES TROPISMES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE

## Plus atlantiste que moi...

En adoptant une ligne intransigeante vis-à-vis de la Syrie, de l'Iran ou de la Russie, la France achève une mue diplomatique entamée sous la présidence de François Mitterrand. Paris se met désormais au diapason d'une Union européenne qui est depuis sa création tournée vers Washington, et abandonne l'ambition d'incarner une voix originale sur la scène internationale.

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

DISCRETS, les bâtiments de la délégation de l'Union européenne (DUE) à Washington se fondent dans le décor banal d'un quartier d'affaires. A peine la façade arbore-t-elle le drapeau bleu marial aux douze étoiles (1) pour signaler au visiteur la plus ancienne représentation de la communauté européenne à l'étranger (1954). A quelques centaines de mètres plus au nord, en ce 11 février 2014 la capitale américaine se prépare avec faste à la visite d'Etat du président François Hollande. Les couleurs de la France flottent le long des rues au rythme d'un étendard tous les cinquante mètres. Ce soir, la Maison Blanche met les petits plats dans les grands pour un dîner officiel de trois cents convives, qualifié de « *spendieux* » par une presse locale un peu interloquée.

Ce contraste ne surprend guère M. François Rivasseau, chef adjoint de la DUE, dont aucun représentant n'a été convié aux festivités franco-américaines. « *Les grands Etats conservent évidemment leur politique bilatérale* », admet-il. Voici donc la France dans un rôle jadis dévolu au Royaume-Uni, celui de premier lieutenant des Etats-Unis mettant goulument en scène sa « *relation spéciale* » avec Washington, alors que le signal ukrainien grossit sur les écrans radars des diplomates.

De son côté, le président américain souhaite consoler son allié, fraîchement

revenu dans le commandement militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), de l'avoir abandonné en rase campagne dans sa croisade contre le régime syrien. Etonnant tête-à-queue : moins va-t-en-guerre que M. Hollande, M. Barack Obama – qui vient par ailleurs d'annoncer l'augmentation des salaires des contractants de son administration – ajoute un peu de verroterie au portrait du président socialiste en homme de droite.

Encouragé par un ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, connu pour son philoaméricanisme, le chef de l'Etat français termine l'œuvre d'atlantisation de la diplomatie nationale entamée sous François Mitterrand. Il imite, au nom de la France, l'intransigeance subtile des néoconservateurs américains, déclarant vouloir « *punir* » les « *terroristes* » du nord du Mali et militant pour l'option militaire contre le régime de Damas. Après avoir fait capoter la première étape des négociations avec l'Iran (Genève II), Paris adopte face à Moscou une position de guerre froide : soutien à l'europanisation de l'Ukraine, reconnaissance du pouvoir issu de la révolte de cet hiver, aide apportée à celui-ci, abandon de l'accord du 21 février prévoyant un gouvernement d'unité nationale et une nouvelle Constitution. Puisant dans un dictionnaire qui ne comporte apparemment qu'une page, M. Fabius répète à qui veut bien l'entendre que la situation est « *difficile* » et qu'il faut se montrer « *ferme* ».

## Les Nations unies prises en otage

A QUELLE vision géopolitique cette attitude correspond-elle ? Aucune, estime un diplomate qui voit dans l'attitude des dirigeants français un mélange « *de paresse intellectuelle et de méconnaissance de l'histoire nationale* ». En 2011, certains de ses confrères dénonçaient déjà l'« *impulsivité* », l'« *amateurisme* » et la « *préoccupation médiatique* » des locataires du Quai d'Orsay (2). « *Une politique extérieure ne saurait être faite d'improvisation*, écrivait de son côté l'ancien ambassadeur Francis Gutmann en 2011. *Elle implique une vision prospective (ce n'est pas le matin même, à son réveil, à Phnom Penh, qu'avant de prononcer son discours sur le Vietnam le général de Gaulle s'est demandé ce qu'il allait dire plus tard au stade)* (3). » A propos de l'Ukraine, celui qui fut également secrétaire général du ministère des affaires étrangères décrit une France « *fâcheusement partisane* (4) ». S'il fut médiateur dans le conflit en Géorgie en 2008, Paris laisse désormais ce rôle stratégique à l'Allemagne, liée à Washington depuis 1945, mais aussi partenaire économique privilégié de Moscou.

Face à une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) qui réduit la diplomatie des Vingt-Huit, divisés à peu près sur tout, à de vagues déclarations d'intention sur la préservation de la paix ou la prévention des crises, le leadership des Etats-Unis s'impose comme le plus petit dénominateur commun. M. Kurt Volker, ex-ambassadeur américain auprès de l'OTAN rencontré à Washington, ne cache pas sa satisfaction : depuis la « *normalisation* » de la politique française, les rapports euro-atlantiques sont devenus « *plus sains* ». Républicain, il regrette que le président Obama n'affirme pas davantage son autorité sur des alliés européens qu'il trouve « *pinailleurs* » et timorés. Heureusement, avec l'intervention en Libye, la France et le Royaume-Uni ont démontré leur capacité à prendre leur part

du fameux « *fardeau* » de la défense commune, jouant le rôle de bras armé d'une « *communauté internationale* » sous domination occidentale. Privées de l'état-major intégré, pourtant prévu par leur charte fondatrice mais jamais mis en place, les Nations unies se retrouvent prises en otage par l'Alliance.

Le tropisme atlantique de l'Union européenne ne constitue évidemment pas une mutation génétique impromptue. L'intégration communautaire naît avec la bénédiction des Etats-Unis et sous leur parapluie militaire, alors que commence la guerre froide. Washington est, en 1952, la première capitale à reconnaître la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Le lien ne s'est jamais distendu : le premier titulaire du poste de haut représentant pour la PESC de l'Union fut l'ancien secrétaire général de l'OTAN Javier Solana. Son successeur n'est autre que M<sup>me</sup> Catherine Ashton, dont la nationalité britannique ne peut que ravir la Maison Blanche. Nommée par les vingt-huit chefs d'Etat et de gouvernement, elle est à la fois vice-présidente de la Commission et chef du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) créé par le traité de Lisbonne.

Jusqu'aux années 1980, Paris promouvait la perspective d'une « *Europe européenne* », « *troisième voie* » entre les deux superpuissances russe et américaine. Malgré l'opposition française – exprimée avec constance jusqu'à Mitterrand –, tous les traités confirmèrent l'attachement à l'OTAN d'une Union « *psychologiquement dépendante* » des Etats-Unis, selon l'expression d'un haut fonctionnaire européen à Washington qui préfère garder l'anonymat. Au moment où se disloquait le bloc soviétique, le président américain et ses homologues européens ont réaffirmé, à travers la déclaration transatlantique de 1990, leur accord stratégique et la nécessité de l'approfondir.



L'Oncle Sam force les Occidentaux à signer le pacte atlantique (journal satirique soviétique Krokodil, 1949)

Dans le vaste éventail de buts communs, parmi lesquels la paix, la démocratie et la sécurité, c'est surtout l'essor de l'économie de marché et du libre-échange (*lire notre dossier pages 17 à 21*) qui domine une relation diplomatiquement déséquilibrée : partenariat économique transatlantique (1998), accord-cadre sur un nouveau partenariat économique et création du Conseil économique transatlantique (2007). L'accord de partenariat transatlantique (APT), en cours de négociation (5), est le dernier rejeton libéral du couple euro-américain, dont la Commission encourage la lune de miel permanente. L'ambassadeur de l'Union à Washington, le Portugais João Vale de Almeida, ne ménage pas ses efforts pour convaincre les élus du Congrès, qui en craignent les effets sur l'emploi dans leurs Etats, des bienfaits de l'APT. A Paris, le ministre délégué chargé des affaires européennes, M. Thierry Repentin, banalise la position française : « *La France a toujours soutenu le principe d'un accord de libre-échange*. » Côté géopolitique, il affirme : « *Dans la perspective du prochain sommet de l'OTAN, prévu en septembre 2014, nous veillerons à renforcer le partenariat entre l'Union et l'OTAN* (6). »

Vice-présidente du Transatlantic Council, un think tank très « *guerre froide* » créé en 1961, M<sup>me</sup> Frances Burwell s'impatiente de la conclusion définitive de l'accord, car, dit-elle, il permettra à l'ensemble atlantique (40 % du commerce mondial) de « *fixer les normes économiques pour le monde entier* ». Les échanges entre les deux rives représentent environ 1,7 milliard d'euros par jour, chacun étant le premier partenaire de l'autre. La relation transatlantique est un paquebot de luxe précédé par des croiseurs commerciaux qui cherchent à projeter à coups de traités les intérêts euro-américains dans le monde. Au-delà des phrases convenues sur la démocratie et les droits de l'homme, les accords négociés par l'Union avec les pays de l'Est, comme l'Ukraine, sont d'ailleurs avant tout des accords de libre-échange. Vue de Washington, l'idée d'une Europe sociale paraît encore plus fumeuse que sur le Vieux Continent.

La notion de relation transatlantique s'entend désormais « *au sens large* », explique M<sup>me</sup> Heather Conley, ancienne sous-secrétaire d'Etat aux relations avec l'Europe. Prenant pour repère les deux rives de l'océan, elle englobe l'ensemble des territoires des Etats-Unis et des Vingt-Huit. Concrètement, elle s'étend, d'ouest en est, de la Californie à la Lituanie et, du nord au sud, du Groenland jusqu'à la Terre de Feu et à l'Afrique du Sud. C'est dans cet esprit que la Commission a lancé, en janvier 2013, un programme spécial

destiné à « *analyser les évolutions fondamentales du bassin atlantique* » en termes économiques, sécuritaires, institutionnels et environnementaux. « *Obnubilés par le contraste entre les taux de croissance*

## Aucune vision stratégique

EN intervenant directement dans la politique ukrainienne, la Russie rappelle son appartenance à l'Europe à des puissances occidentales qui cherchent – sous la houlette des Etats-Unis – à la repousser vers l'Asie. Au-delà de ses intérêts nationaux bien compris, Berlin se montre réticent à une perspective qui heurte à la fois l'histoire et la géographie. Plongée depuis sa naissance dans le grand bain atlantique, désormais entendu « *au sens large* », l'Union pénètre le limes russe avec la légèreté de l'éléphant et le regard perçant de la taupe.

Non seulement l'Union ne dispose d'aucune vision stratégique de ses intérêts continentaux, mais rien n'indique qu'elle envisage d'en construire une. Pis, elle ne craint pas de contredire les quelques principes qu'elle a laborieusement adoptés. Ainsi sa politique dite « *de voisinage* » doit-elle officiellement contribuer à stabiliser le Vieux Continent dans la paix. Mais le soutien apporté à l'extension de l'Alliance atlantique sur le continent, la volonté affichée d'étendre l'Union aux Balkans occidentaux, en poussant par exemple Belgrade à s'éloigner de Moscou, la signature annoncée d'un accord d'association – traditionnelle antichambre de l'adhésion à l'Union – avec Kiev risquent de contredire quelque peu cette noble ambition.

spectaculaires en Asie et les difficultés que traverse l'Occident, beaucoup d'observateurs n'ont pas perçu la reconfiguration de l'espace atlantique, écrit la Commission. Le lien Amérique du Nord-Europe demeure le lien le plus fort qui existe entre deux continents (7). »

Tous les éléments sont liés et conçus en cohérence. « *Le commerce mondial ralentirait si les Etats-Unis ne garantissaient pas la sécurité des acteurs* », confirme ainsi avec simplicité M. Volker. Mais une telle vision est-elle compatible avec le renforcement de « *l'identité de l'Europe et [de] son indépendance* » prévu par le préambule – il est vrai sans valeur contraignante – du traité de Lisbonne ? A quelques dizaines de mètres de la délégation de l'Union à Washington, dans les bureaux cossus du German Marshall Fund of the United States (GMF), un think tank américain créé avec des fonds allemands, M. Andrew Fishbein s'étonne de la question : « *Alors que s'affirme l'Asie, nos intérêts sont les mêmes. Nous avons en outre des valeurs communes, comme la démocratie et la défense des "sociétés civiles" qui promeuvent les droits de l'homme*. »

Ces formules creuses – qui reviennent dans la bouche de la plupart de nos interlocuteurs – jettent une lumière crue sur l'inexistence politique des Vingt-Huit. Pour Washington, le partenariat avec l'Europe constitue l'une des mâchoires de la tenaille qui, avec les accords noués dans le Pacifique, doit contenir à la fois la Russie et la Chine. Pour les Européens, dont l'unité repose en premier lieu sur la promotion de l'économie de marché et du libre-échange, l'objectif stratégique paraît plus énigmatique.

Si M. Vladimir Poutine est un adepte du recours à la force, qu'il considère comme un outil normal de politique étrangère, il s'est malgré lui retrouvé dans une sorte d'« *un, deux, trois, soleil !* » (8) avec Bruxelles. Après des années d'effacement russe, il ne peut que constater les progrès atlantistes vers ses frontières. Faussement naïve, l'Union, parvenue jusqu'à Maidan, nie son activisme comme un enfant qui triche.

(1) Concepteur du drapeau, Arsène Heitz a reconnu s'être inspiré des « *douze étoiles qui entourent la couronne de la Vierge Marie* ».

(2) Groupe Marly, « *La voix de la France a disparu dans le monde* », *Le Monde*, 22 février 2011.

(3) Francis Gutmann, *Changer de politique. Une autre politique étrangère pour un monde différent ?*, Riveneuve Editions, Paris, 2011.

(4) Francis Gutmann, « *Une France fâcheusement partisane* », Observatoire de la défense et de la sécurité, 21 janvier 2014, [www.espritcorsaire.com](http://www.espritcorsaire.com)

(5) Lire Lori Wallach, « *Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens* », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(6) « *Déclarations officielles de politique étrangère du 19 février 2014* », ministère des affaires étrangères, Paris, [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

(7) Programme Atlantic Future, [www.atlantic-future.eu](http://www.atlantic-future.eu)

(8) Dans ce jeu pratiqué par les enfants, les uns (les Vingt-Huit) doivent atteindre un point sans être repérés et demeurer immobiles si le joueur désigné, qui regarde ailleurs (la Russie), se retourne vers eux.

ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ  
DU « MONDE DIPLOMATIQUE » DEPUIS SA CRÉATION



- 60 années d'archives
- plus de 700 numéros du journal
- plus de 400 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

Abonnez-vous !

[www.monde-diplomatique.fr/archives](http://www.monde-diplomatique.fr/archives)

# Ukraine, d'une

**Après la sécession de la Crimée, le nouveau pouvoir ukrainien doit affronter une situation économique, démographique et sociale désastreuse. Le système oligarchique construit depuis vingt ans nourrit la pauvreté, les rancœurs et les peurs. Or rien n'indique qu'il sera vraiment remis en cause.**

PAR NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX  
JEAN-ARNAULT DÉRENS ET LAURENT GESLIN \*

TOUT près de la place Lénine de Donetsk, le Donbass Palace est l'hôtel le plus luxueux de l'est de l'Ukraine. Dans cette vitrine de l'empire de M. Rinat Akhmetov, la chambre coûte 350 euros la nuit, bien plus que le salaire mensuel moyen. L'homme le plus riche du pays fut un proche de M. Viktor Ianoukovitch, le président déchu, et soutient aujourd'hui prudemment le pouvoir issu de l'insurrection à Kiev. Outre cet hôtel et de multiples biens immobiliers, le milliardaire possède le club de football de la ville, le Chakhtar Donetsk, et surtout des mines, des aciéries, des usines. Parmi les clans de l'oligarchie nationale, les plus grandes fortunes sont nées dans ce bassin industriel et minier du Don. Ces terres correspondant aux *oblasts* (régions) de Donetsk et de Louhansk formaient déjà l'un des cœurs industriels et miniers de l'Union soviétique.

Le Donbass fournit encore le quart des rentrées en devises de l'Ukraine, même s'il ne reste plus que quatre-vingt-quinze mines officiellement en activité, contre deux cent trente il y a vingt ans. Durant la même période, le pays a perdu sept millions d'habitants. Après l'accession à l'indépendance, fin 1991, face au chaos économique et à la fermeture des premières mines d'Etat, les hommes ont commencé à gratter le sol pour survivre. « Ici, il suffit de creuser un mètre pour trouver du charbon », lâche un vieux mineur de Thorez, la ville industrielle voisine, qui porte toujours le nom de l'ancien dirigeant communiste français (1). Dans les galeries artisanales, mal étayées par des rondins, les accidents sont nombreux. Poussés par l'espoir de gagner 200 ou 300 euros par mois, les mineurs acceptent le risque de disparaître dans les entrailles de la terre. Avec l'arrivée de M. Ianoukovitch à la tête de l'Etat, en 2010, le réseau des *kopanki*, ces mines illégales, s'est structuré et organisé.

\* Journalistes.

« Le charbon extrait des *kopanki* était cédé à bas prix aux mines publiques, puis revendu par celles-ci au prix du marché », raconte M. Anatoly Akimochin, vice-président du syndicat indépendant des mineurs d'Ukraine. A ces profits venaient s'ajouter les subventions accordées par le gouvernement pour maintenir artificiellement la solvabilité des mines publiques. « Une bonne part de ces sommes disparaissait dans les poches des hommes du régime », glisse M. Akimochin. Selon les experts nationaux, 10 % du charbon produit ces dernières années dans le pays venait de ces exploitations illégales. Derrière ce réseau se profile l'ombre de M. Alexandre Ianoukovitch, le fils aîné de l'ancien président, qui avait pris ainsi le risque d'entrer en concurrence avec les propriétaires des mines privatisées, au premier rang desquels M. Akhmetov.

« Une révolution ? Non, une simple redistribution des cartes. » Le sociologue Volodymyr Ishchenko, directeur du Centre pour les recherches sur la société de Kiev, ne cache pas son amertume, quelques semaines après la fuite de M. Ianoukovitch et l'instauration d'un nouveau régime. « Ce gouvernement défend les mêmes valeurs que le précédent : le libéralisme économique et l'enrichissement personnel. Toutes les rébellions ne sont pas des révolutions. Il est peu probable que le mouvement de Maïdan permette des changements profonds et puisse ainsi prétendre au titre de révolution. Le candidat le plus sérieux à l'élection présidentielle du 25 mai n'est autre que M. Petro Porochenko, le "roi du chocolat", l'un des hommes les plus riches du pays... » Alors que des manifestants tombaient encore sous les balles à Maïdan, la place de l'Indépendance, épice de la colère populaire depuis le 22 novembre, une étrange transition se négociait dans quelques antichambres avec les puissants hommes d'affaires qui ont pris le contrôle de l'Ukraine.

Ces vingt dernières années, la République a connu une forme particulière de développement, souvent qualifiée de « pluralisme oligarchique ». Beaucoup d'hommes d'affaires, qui ont construit d'immenses fortunes en rachetant à vil prix les mines ou les usines privatisées après la fin de l'URSS, se sont engagés en politique. Des négociants en pétrole ou en gaz peuvent ainsi devenir ministres, ou prendre la tête de grandes administrations publiques. L'ancienne première ministre Ioulia Timochenko, figure de la « révolution orange » de 2004, élevée par les Occidentaux au rang de martyr après son emprisonnement en août 2011, a elle-même fait fortune dans l'industrie gazière.

Des carrières se bâtissent entre les affaires et le service de l'Etat. D'autres puissants entrepreneurs se contentent d'une position plus discrète, finançant les campagnes d'hommes politiques chargés de représenter leurs intérêts et qui deviennent ainsi leurs obligés. Ce système, qui s'est formalisé sous la présidence de M. Leonid Kouchma (1994-2005), suppose une recombinaison permanente, en fonction des intérêts concurrents de ces puissants, de leurs alliances et de leurs ruptures.

A deux pas du Donbass Palace, au sommet de l'immeuble cossu qui accueille les sièges de Metinvest et de DTEK, deux des sociétés de M. Akhmetov, figurait l'enseigne lumineuse de Mako, la holding enregistrée en Suisse par M. Ianoukovitch fils pour exporter le charbon ukrainien. Quelques jours après la chute du père, elle a été discrètement démontée, signe que l'alliance unissant le maître du Donbass et les hommes du président avait fait long feu.

## Les policiers ne savent plus à qui obéir

Dès 2010, le président Ianoukovitch, considéré depuis les années 1990 comme le représentant politique des intérêts du clan de Donetsk, avait décidé de prendre une certaine autonomie face à son puissant protecteur. Il avait placé ses hommes de confiance – les membres de sa « famille », comme les Ukrainiens l'ont rapidement appelée – aux postes-clés de l'Etat. Parmi eux, M. Serhiy Arbousov, considéré comme son banquier personnel, a pris la tête de la banque centrale fin 2010. Il a été brièvement désigné premier ministre au plus fort de la crise, le 28 janvier dernier, après le départ de M. Mykola Azarov. Le président

s'appuyait également sur M. Vitali Zakhartchenko, un proche ami de son fils Alexandre, qu'il nomma à la tête de l'administration fiscale en décembre 2010, avant de le propulser ministre des affaires étrangères en novembre 2011. Enfin, il fit le choix, dès son arrivée au pouvoir, de favoriser les affaires d'un autre homme d'influence, M. Dmytro Firtach, qui a un temps détenu le monopole de l'importation de gaz russe, avant de se diversifier dans la chimie et le secteur bancaire. M. Zakhartchenko s'est enfui en Russie, tandis que M. Firtach a été arrêté à Vienne le 13 mars.

La « famille » a aussi favorisé l'apparition du groupe dit des « jeunes oligarques », dont M. Serhiy Kourtchenko était l'étoile montante. Ce très jeune homme (il est né en 1985 à Kharkiv), qualifié par la presse de « révélation » du monde des affaires en 2012, est le propriétaire de la compagnie Gaz Ukraine, qui contrôlait 18 % du marché du gaz liquide tout en réalisant un chiffre d'affaires global de 10 milliards de dollars. M. Kourtchenko s'est offert en 2012 la raffinerie d'Odessa ainsi que le club de football de sa ville natale, le Metalist Kharkiv. Cette fulgurante ascension repose avant tout sur les relations étroites qu'il entretenait avec le fils de l'ancien procureur général Viktor Pchonka, autre membre éminent de la « famille ». En acquérant la raffinerie d'Odessa, le jeune propriétaire de Gaz Ukraine était entré en rivalité ouverte avec M. Igor Kolomoïsky, considéré comme la troisième fortune du pays, très présent sur le marché du pétrole. « La concurrence était faussée », explique la journaliste Anna Babinets, car M. Kourtchenko avait le soutien du régime. »

Après la chute de la « famille », M. Kourtchenko ainsi que les Pchonka père et fils ont fui en Russie. Le 2 mars 2014, son rival, M. Kolomoïsky, a été nommé gouverneur de l'oblast de Dnipropetrovsk par les nouvelles autorités. Le même jour, M. Serhiy Tarouta, acteur central de la sidérurgie, propriétaire de l'Union industrielle du Donbass (IDS), était désigné gouverneur de l'oblast de Donetsk. L'homme a été l'un des financiers de la « révolution orange », mais il s'est toujours gardé de trop afficher ses engagements politiques. « MM. Tarouta et Akhmetov n'ont jamais été amis. Mais, après bien des conflits, ils ont su passer une forme d'accord pour contrôler notre région », explique le politologue Valentin Kokorski, professeur à l'université de Donetsk. Il est inconcevable que M. Akhmetov n'ait pas donné son aval à la nomination de son rival. » Entre les deux hommes, pourtant, la bataille fut longtemps féroce, M. Akhmetov augmentant ses prix pour acculer M. Tarouta à céder le contrôle de sa société.

(1) Maurice Thorez fut secrétaire général du Parti communiste français de 1930 à 1964.

## LES BONS, LA BRUTE ET LA CRIMÉE

# L'obsession antirusse

(Suite de la première page.)

Epouser l'un ou l'autre reviendrait pour elle à nier ce qui la fonde, et donc à valider le mécanisme sans retour d'une partition à la tchécoslovaque (5). Elle est une éternelle fiancée géopolitique.

L'Ukraine ne saurait « choisir ». Elle se contente donc de se faire offrir des bagues coûteuses : 15 milliards de dollars promis par la Russie en décembre 2013, et 3 milliards par l'Union européenne au même moment pour accompagner l'accord d'association avorté. A chaque prétendant, elle accorde quelques assurances révoquables : accords de Kharkiv, qui, en 2010, prolongeaient jusqu'en 2042 la location à la Russie de la base navale de Sébastopol, ou encore location de terres arables aux magnats de l'agriculture européenne. En réduisant ce ménage à trois géoculturel à un mariage forcé avec Moscou, les experts qui succombent à ce qu'il faut bien appeler l'obsession antirusse révèlent une sévère insuffisance analytique. Eux qui reprochent à M. Poutine de se borner au champ étroit de la politique de puissance font preuve d'une hémiplegie non moins condamnable en limitant leur horizon narratif à l'absorption libératrice de l'Ukraine dans la communauté euro-atlantique.

Contrairement à ce qui a pu être écrit, la rupture des équilibres internes de cette nation fragile n'a pas eu lieu le 27 fé-

vrier 2014, date de la prise de contrôle du Parlement et du gouvernement de Crimée par des hommes armés – un coup de théâtre qui serait la réplique de M. Poutine à la fuite du président ukrainien Viktor Ianoukovitch le 22 février. En réalité, le basculement s'est opéré entre ces deux événements, précisément le 23 février, avec la décision absurde des nouveaux dirigeants de l'Ukraine d'abolir le statut du russe comme seconde langue officielle dans les régions de l'Est – un texte que le président par intérim a jusqu'ici refusé de signer. A-t-on déjà vu un condamné à l'écartèlement fouetter lui-même les chevaux ?

M. Poutine ne pouvait rêver mieux que cette ineptie pour enclencher sa manœuvre criméenne. L'insurrection qui a mené à la chute de M. Ianoukovitch (élu en 2010), puis à la sortie de la Crimée russophone du giron de Kiev n'est donc que la dernière manifestation en date de la tragédie culturelle substantielle à cette Belgique orientale qu'est l'Ukraine.

A Donetsk comme à Simferopol, les Ukrainiens russophones sont en général moins sensibles qu'on ne le dit à la propagande du grand frère russe : la décrypter avec une ironie fataliste est devenu une seconde nature. Leur aspiration à un véritable Etat de droit et à la fin de la corruption est la même que celle de leurs concitoyens de Galicie. M. Poutine sait tout cela. Mais il sait aussi que ces populations,

qui tiennent à leur langue, n'échangeront pas Alexandre Pouchkine et les souvenirs de la « grande guerre patriotique » – nom soviétique de la seconde guerre mondiale – contre un abonnement à *La Règle du jeu*, la revue de Bernard-Henri Lévy. En 2011, 38 % des Ukrainiens parlaient russe à la maison. Or la décision aventureuse et revan-

## Fantômes bipolaires et romans d'espionnage

C'EST ce jour-là que Maïdan a perdu la Crimée, dont personne n'a jamais oublié qu'elle avait été « offerte » par Nikita Khrouchtchev à l'Ukraine en 1954 (*lire la chronologie ci-contre*). D'où la remarque de M. Mikhaïl Gorbatchev le 17 mars, après le plébiscite par la population criméenne d'un rattachement à la Russie : « Si, à l'époque, la Crimée a été unie à l'Ukraine selon des lois soviétiques (...), sans demander son avis au peuple, aujourd'hui ce peuple a décidé de corriger cette erreur. Il faut saluer cela, et non annoncer des sanctions (6). » Ces propos ont fait l'effet d'une douche froide à Bruxelles, où se préparaient, en coordination avec Washington, une série de mesures de rétorsion contre Moscou (restrictions du droit de voyager et gel des avoirs de responsables ukrainiens et russes).

Si ce que veut la Russie n'est pas justifiable, il serait intéressant d'en

comprendre les ressorts, avant de le condamner si nécessaire. D'autant que l'Ukraine pourrait perdre davantage que la Crimée, si d'aventure la fréquentation prolongée de la si courttoise Victoria Nuland (7) la poussait à adhérer à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Certains des hommes forts du nouveau gouvernement, où siègent quatre ministres du parti ultranationaliste Svoboda (8), sont acquis à cette idée.

Peut-être serait-il temps de bannir la locution « guerre froide » des articles consacrés à la Russie. Historiquement inopérant, ce raccourci sert surtout à justifier l'expression pavlovienne de fantasmes bipolaires recuits. M. John McCain, ancien candidat républicain à la Maison Blanche et expert international reconnu de l'Arizona, en a donné un exemple notable en fustigeant M. Poutine, « impérialiste russe et apparatchik du KGB » enhardi par la

« faiblesse » de M. Barack Obama. Lequel, sans doute trop occupé par l'assurance-maladie de ses concitoyens, ne réalise pas que « l'agression en Crimée (...) insuffle de l'audace à d'autres agresseurs, des nationalistes chinois aux terroristes d'Al-Qaida et aux théocrates iraniens » (9). Que faire ? « Nous devons nous réarmer moralement et intellectuellement », répond l'ancien colistier de M<sup>me</sup> Sarah Palin, pour empêcher que les ténèbres du monde de M. Poutine ne s'abattent davantage sur l'humanité. » Discours qui, pour dénoncer des théocrates, n'en abuse pas moins du registre théologique.

A Washington et à Bruxelles, dans un style voisin, on semble s'être entendu pour souffler sur les braises de la crise ukrainienne au lieu de l'apaiser. A l'écart de ces outrances, l'impavide M<sup>me</sup> Angela Merkel téléphone (en russe) à M. Poutine.

(5) La « révolution de velours » de 1989 conduit en 1992 à la scission de l'Etat en deux entités, sur une base ethnolinguistique.

(6) Déclaration à l'agence Interfax, 17 mars 2014.

(7) Au cours d'une conversation téléphonique avec l'ambassadeur américain en Ukraine rendue publique en février, la sous-secrétaire au département d'Etat chargée de l'Europe s'est exclamée : « Que l'Union européenne aille se faire f... ! »

(8) Lire Emmanuel Dreyfus, « En Ukraine, les ultras du nationalisme », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.

(9) John McCain, « Obama has made America look weak », *The New York Times*, 14 mars 2014.

PAS DES RÉVOLUTIONS »

# oligarchie à l'autre

L'un des rares avantages du système oligarchique aurait été de préserver le pays de l'influence des capitaux russes (2). « *Cependant, précise Kokorski, il serait illusoire d'imaginer que l'économie ukrainienne, notamment dans le Donbass, puisse se passer de la Russie. Toutes nos industries de transformation sont tournées vers ce marché et, bien souvent, elles ne sont pas aux normes de l'Union européenne. Nos oligarques savent très bien que l'Ukraine ne peut trouver son salut qu'en jouant pleinement sa fonction de pont entre l'Union européenne et la Russie.* » Par exemple, la fortune de M. Akhmetov s'enracine dans la terre du Donbass, mais s'étend à la Russie et à plusieurs pays de l'Union (Bulgarie, Italie, Royaume-Uni). L'oligarque y possède des usines ainsi qu'une kyrielle de sociétés-écrans et de participations croisées.

Pour sa part, M. Tarouta est issu de la minorité grecque des bords de la mer d'Azov. Sa ville natale, le grand port de Marioupol, est un bastion du groupe Akhmetov. Celui-ci possède les combinats métallurgiques Azovstal et Illitch, ainsi que l'usine de wagons et de locomotives Azovmach, qui exporte la quasi-totalité de sa production en Russie. Quelques

jours après sa nomination, M. Tarouta s'est rendu à Marioupol pour rencontrer les représentants des milieux économiques. « *La réunion a été fructueuse. Personne n'a intérêt à l'éclatement de l'Ukraine* », assure M. Nikolai Tokarsky, directeur de l'influent quotidien local *Priazovsky rabochy*, qui a participé à la rencontre. Le journal appartient à la holding SKM de M. Akhmetov. M. Tokarsky est également député au Parlement de l'oblast de Donetsk où, sous l'étiquette « indépendant », il représente directement les intérêts des oligarques. Au risque de mécontenter son lectorat, très sensible aux sirènes russes, *Priazovsky rabochy* milite pour l'« *intégrité territoriale* » de l'Ukraine, manifestant ainsi le ralliement de M. Akhmetov aux nouvelles autorités de Kiev.

Le gouvernement compte sur les oligarques pour tenter de pallier la faillite et la quasi-disparition de l'appareil d'Etat. Il tente surtout de les impliquer dans la défense contre la « menace russe », étant entendu qu'un conflit durable serait désastreux pour leurs intérêts. MM. Akhmetov et Tarouta semblent bien conscients du danger, et ont multiplié les appels au calme. Après les violentes échauffourées du 13 mars, qui ont coûté la vie à un manifestant dans le centre

de Donetsk, M. Akhmetov s'est fendu d'un communiqué pour dire que « *le Donbass est une région responsable* », où vit un « *peuple courageux et travailleur* », et qu'il ne saurait céder aux démons de la violence.

Tout au long du mois de mars, une étrange bataille a opposé manifestants prorusses et forces de l'ordre pour le contrôle des bâtiments publics dans l'Est. Occupés par les contestataires, ils furent repris par la police quelques jours plus tard. Quand le siège de l'administration régionale de Louhansk a été investi, le 9 mars, trois cents policiers équipés de boucliers antiémeute, au lieu de défendre l'édifice, en sont sortis sous les vivats d'une foule de deux mille personnes, majoritairement des femmes et des retraités. Beaucoup de policiers affichaient un sourire de connivence avec ceux qui venaient de les déloger. Ce scénario s'est répété à plusieurs reprises à Donetsk. « *Les policiers ne savent plus à qui obéir. Leurs chefs servaient les précédentes autorités* », explique M. Denis Kazanski, célèbre blogueur de Donetsk.

Les chaînes de commandement sont incertaines à tous les échelons des forces de sécurité. Les

administrations centrales, où de nouveaux cadres ont été nommés, ne sont guère plus fonctionnelles : « *Concernant la corruption, le parquet compte sur les données que nous, journalistes, pouvons lui transmettre, car les archives ont disparu* », explique ainsi Babinets. Tandis que l'armée ukrainienne n'aurait, selon M. Olexandre Tourtchinov, président de la République par intérim, que « *six mille hommes en état de combattre* », le Parlement a voté, le 13 mars, la création d'une garde nationale. Cette troupe, qui pourrait intégrer les nationalistes les plus radicaux, comme ceux du groupe d'extrême droite Praviy Sektor (3), a peu de chances de répondre aux défis sécuritaires, mais elle risque d'augmenter la méfiance des populations de l'Est. Le 14 mars, une altercation meurtrière a opposé, dans la ville de Kharkiv, des militants de Praviy Sektor à des prorusses.

## « Paix aux chaumières, guerre aux palais », un slogan oublié

En réalité, alors que l'Etat semble en train de se disloquer, l'histoire de la « révolution » ukrainienne est peut-être déjà celle d'une occasion manquée. Responsable du Parti des régions dans la ville de Louhansk, à une trentaine de kilomètres de la frontière russe, M. Alexandre Tkachenko reconnaît avoir été choqué, « *comme tout le monde* », par les images de la luxueuse villa de M. Ianoukovitch, avec ses fameuses toilettes en or massif : « *Quand nous étions jeunes, on nous apprenait le vieux slogan "Paix aux chaumières, guerre aux palais", soupire-t-il. Mais la corruption a rongé l'ensemble du pays.* »

Les populations de l'Est auraient sans doute pu se joindre à celles de l'Ouest dans un mouvement commun contre l'oligarchie et la corruption. Mais l'exaltation du nationalisme ukrainien a joué un rôle de repoussoir pour les russophones de la partie orientale, tandis que les partisans de l'ancien président Ianoukovitch agitent en réponse l'épouvantail d'une « *menace fasciste* ». Il a suffi de quelques semaines pour que la manipulation des peurs et des sentiments identitaires conduise le pays au bord de la guerre civile.

JEAN-ARNAULT DÉRENS  
ET LAURENT GESLIN.

(2) Slawomir Matuszak, « The oligarchic democracy : The influence of business groups on Ukrainian politics », Centre for Eastern Studies, Varsovie, septembre 2012.

(3) Lire Emmanuel Dreyfus, « En Ukraine, les ultras du nationalisme », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.

## UN PAYS CHARNIÈRE ENTRE L'EUROPE CENTRALE ET LA RUSSIE



Ces deux-là font mieux que s'entendre : ils se comprennent. Leurs positions sont radicalement opposées ? Ils le voient comme l'occasion, non de s'insulter, mais de dialoguer et de négocier, pied à pied.

A Londres, Paris ou Washington, on relit les romans d'espionnage de Tom Clancy. A Berlin et à Moscou, capitales « froides » liées par l'économie, par l'énergie (40 % du gaz allemand est russe) et par le souvenir de l'ordalie militaire du front de l'Est, les gouvernements consultent les cartes d'une *Mitteleuropa* dont eux seuls, aujourd'hui, maîtrisent vraiment les lignes de force. Les mots durs de la chancellerie à l'égard de Moscou ne l'empêchent pas de percevoir d'une part les raisons objectives de la nervosité de M. Poutine et d'autre part la réalité de ses capacités manœuvrières.

M<sup>me</sup> Merkel diffère en cela de M. Ianoukovitch, qui n'a pas compris grand-chose à la psychologie de son « protecteur » : « *La Russie doit agir, tonnaient l'exilé le 28 février. Et, connaissant le caractère de Vladimir Poutine, je me demande pourquoi il est si réservé et pourquoi il garde le silence.* » Le fond du problème est là : le président ukrainien déchu agit et parle sans s'encombrer d'informations, sans tenir compte du long terme ni se demander ce que pensent les citoyens de son pays. Il ne parvient donc pas à saisir M. Poutine, dont la marque de fabrique, sous des dehors brutaux, est de savoir jusqu'où ne pas aller trop loin – contrairement à M. Ianoukovitch, mais aussi aux partisans

de l'extension infinie de l'OTAN et de l'Union européenne.

Le président russe n'a joué la carte militaire qu'indirectement, à travers l'infiltration dissuasive, sans uniformes, de troupes russes en Crimée, combinée à des manœuvres frontalières, pour mieux déplacer

## Deux poids, deux mesures

L'URGENCE est de prendre la mesure des équilibres géopolitiques de long terme pour en maîtriser les « effets de changement ». Autrement dit, il s'agit d'accepter de penser la notion d'interaction (*Wechselwirkung*), dont le stratège Carl von Clausewitz faisait la marque de tous les duels logiques se réglant par la force ou par la menace d'y recourir. Il y a dans la logomachie occidentale un refus panique des « variables instables » (11) qui dénote une pratique diplomatique réduite à l'état de spasme réflexe. La Russie juge qu'il y a deux poids, deux mesures dans les relations internationales. La Chine a une analyse voisine, et s'est abstenue lors du vote au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), le 16 mars, d'une résolution condamnant la politique russe en Crimée.

L'Afghanistan en 2001, l'Irak en 2003, la Libye en 2011 seraient l'œuvre altruiste de puissances visionnaires auxquelles ne saurait être reprochée qu'une maladroite fougue libératrice. Les autres acteurs, en

suite sa contre-offensive sur le terrain de la controverse juridique. Avec le référendum du 16 mars 2014, la question du séparatisme de la péninsule est désormais un point de droit international sur lequel pèse l'ombre jurisprudentielle du Kosovo, péché originel qui met les Occidentaux face à leurs propres contradictions (10).

revanche, ne défendraient leurs intérêts qu'au prix d'agressions condamnables. Pour M. François Hollande, le référendum du 16 mars relève d'une « *pseudo-consultation, car elle n'est pas conforme au droit interne ukrainien et au droit international* » (déclaration du 17 mars). Le 17 février 2008, neuf ans après une opération militaire décidée sans l'aval de l'ONU, le Parlement kosovar albanais votait l'indépendance de la province autonome serbe du Kosovo, contre la volonté de Belgrade, avec le soutien de la France et des Etats-Unis. La Russie mais aussi l'Espagne refusèrent, et refusent toujours, de reconnaître cette entorse au droit international. Tout comme... l'Ukraine.

Trois chantiers prioritaires attendent les Ukrainiens : l'équilibre géopolitique entre Russie et Europe ; l'égalité culturelle et linguistique entre citoyens de l'Est et de l'Ouest ; et la fin de la corruption des élites. Qu'elles soient « démocrates » ou « prorusses », celles-ci ont puisé dans les

mêmes caisses, en s'adressant aux mêmes conseillers en communication (12). A ce prix, seulement, deviendra « intangible » une intégrité territoriale qui, malgré les affirmations de diplomates à la mémoire courte, ne l'est aujourd'hui pas plus que celle de la Tchécoslovaquie en 1992, de la Serbie en 1999 ou du Soudan en 2011.

Le défi ukrainien n'est pas externe, mais interne. Comme le notait le sociologue Georg Simmel, « *la frontière n'est pas un fait spatial impliquant des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui s'exprime sous forme spatiale* » (13). La question n'est pas de savoir si M. Poutine est la réincarnation d'Ivan le Terrible, mais si les « élites » ukrainiennes se montreront à la hauteur de leur tâche et sauront se muer en ingénieurs sociaux pour rétablir l'unité d'un pays pluriel. Ce jour-là, que l'on doit souhaiter, l'Ukraine méritera enfin ses frontières.

OLIVIER ZAJEC.

(10) Lire Jean-Arnauld Dérens, « Indépendance du Kosovo, une bombe à retardement », *Le Monde diplomatique*, mars 2007.

(11) Cf. les travaux de Robert Keohane sur l'importance des perceptions dans la théorie des relations internationales.

(12) L'Américain Paul Manafort a conseillé M. Ianoukovitch de 2004 à 2013. Il avait auparavant officié au service de Ronald Reagan, de M. George W. Bush... et de M. McCain. Cf. Alexander Burns et Maggie Haberman, « Mystery man : Ukraine's US political fixer », *Politico*, 5 mars 2014, www.politico.com

(13) Cf. Georg Simmel, « Soziologie des Raumes », dans *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft*, XXVII, Leipzig, 1903.

## Soixante ans de tiraillements

**Février 1954.** Nikita Khrouchtchev rattache la Crimée à l'Ukraine.

**Août 1991.** Indépendance.

**Juin 1993.** Statut spécial d'autonomie pour la Crimée.

**21 novembre 2004.** Début de la « révolution orange », qui porte à la présidence M. Viktor Iouchtchenko.

**Août 2006.** M. Viktor Ianoukovitch devient premier ministre de M. Iouchtchenko.

**Février 2010.** M. Ianoukovitch est élu président face à M<sup>me</sup> Ioulia Timochenko.

**21 novembre 2013.** Refus de l'accord d'association avec l'Union européenne. Début des manifestations à Kiev.

**20 février 2014.** Journée sanglante à Kiev.

**21 février.** Accord signé entre M. Ianoukovitch, l'opposition et les ministres européens.

**22 février.** Fuite de M. Ianoukovitch, qui dénonce un « *coup d'Etat* ».

**23 février.** Le Parlement abroge la loi sur les langues.

**27 février.** Des miliciens, secondés par des soldats russes sans insigne, prennent le contrôle de la Crimée.

**16 mars.** Référendum en Crimée ; 96,7 % des voix pour le rattachement à la Russie.

# Le national-conservatisme s'ancre

Tenant tête au Fonds monétaire international et aux groupes privés étrangers, le premier ministre hongrois Viktor Orbán s'assure d'une forte popularité avant les élections du 6 avril. Ses positions nationalistes s'avèrent compatibles avec celles d'une extrême droite islamophile. Son anticonformisme économique mêlé de conservatisme social profite largement à une nouvelle génération d'entrepreneurs proches du pouvoir.

PAR CORENTIN LÉOTARD \*

**A**L'OCCASION de la commémoration du soulèvement de 1956 contre l'Armée rouge, le 23 octobre dernier sur la place des Héros de Budapest, le premier ministre Viktor Orbán, flanqué de soldats, galvanise des dizaines de milliers de sympathisants : « *Le combat des Hongrois pour la liberté a eu ses héros, mais aussi ses traîtres. Toutes nos guerres d'indépendance ont été défaites depuis l'étranger. Nous savons qu'il s'est toujours trouvé des personnes pour aider nos ennemis. (...) Les communistes ont vendu la Hongrie et le peuple hongrois aux financiers et aux spéculateurs internationaux. Nous savons qu'ils sont encore prêts à vendre la Hongrie aux colonisateurs. (...) Nous voyons qu'ils s'organisent à nouveau, qu'ils se liguent à nouveau contre nous avec des étrangers, qu'ils sèment à nouveau les graines de la haine, de la discorde et de la violence. (...) Nous devons mettre nos troupes en ordre de bataille, comme nous l'avons fait en 2010. Nous allons terminer ce que nous avons commencé en 1956. Si nous ne nous libérons pas, nous ne serons jamais libres.* »

Le chef du Fidesz, arrivé au pouvoir en 2010 (1), désigne comme ennemies tant les gauches libérales hongroise et européenne que les multinationales. Le gouvernement en veut pour preuve le rapport Tavares, adopté par le Parlement européen en juillet 2013, qui dénonce l'affaiblissement de l'Etat de droit dans le pays. Pour le Fidesz, il s'agit d'un prétexte pour porter atteinte à la souveraineté de la Hongrie, à l'instigation des lobbys d'affaires de Bruxelles et du Parti socialiste hongrois – l'héritier de l'ancien Parti communiste (Parti socialiste ouvrier hongrois), devenu très favorable au libéralisme. Dans une résolution adoptée la même semaine, les députés jugeaient « *inacceptable* » que le Parlement européen « *tente de faire pression sur notre pays dans l'intérêt des grandes entreprises privées* ». La résolution précise que, voulant réduire le prix de l'énergie pour les familles, la Hongrie devait nécessairement porter atteinte aux intérêts et aux profits excessifs de plusieurs grandes sociétés européennes en situation de monopole.

## « Mélange de gaullisme et de reaganisme »

**M**ONSIEUR Orbán collectionne les ennemis. Partisan de la primauté de la politique sur l'économie et de l'Etat sur les marchés, doté en outre d'une conception autoritaire du pouvoir, il a pris une série de mesures économiques non orthodoxes : application de taxes exceptionnelles à des pans entiers de l'économie contrôlés par des multinationales (énergie, banques, communication, grande distribution), nationalisation des fonds de pension privés à hauteur de 10 milliards d'euros, interdiction de fait des prêts en devises, réduction de l'indépendance de la banque centrale. Autant de sacrilèges pour l'Union européenne. Dans son discours à la nation du 16 février 2014, le premier ministre affirmait : « *Lorsque nous avons pris le pouvoir, la guerre entre les multinationales et les consommateurs, entre les banques et leurs débiteurs en devises étrangères, entre les*

*monopoles et les familles, était déjà bien engagée. Nous perdions sur tous les fronts. Le rapport de forces a beaucoup changé depuis ; nous avons gagné plusieurs rounds, mais le combat n'est pas terminé.* »

Au cours de cette dernière année de mandat, deux combats prioritaires étaient à l'ordre du jour : contre les banques et contre les entreprises de l'énergie. Dépossédé lors des privatisations des années 1990, l'Etat tente de retrouver une place dans ces deux secteurs détenus à environ 80 % par des filiales de sociétés ouest-européennes. Le gouvernement a imposé aux géants de l'énergie – l'allemand E.ON, l'italien Ente Nazionale Idrocarburi (ENI), Electricité de France (EDF), GDF Suez, etc. – une baisse de 20 % des prix du gaz, de l'électricité et du chauffage urbain pour les ménages dès le début de l'année 2013. Il affiche sa volonté de créer un secteur à but non lucratif sous le contrôle

\* Journaliste.



VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ?  
REJOIGNEZ IRIS SUP' !

- Relations internationales\*
- Défense, sécurité et gestion de crise
- Géoeconomie et intelligence stratégique
- Responsable de programmes internationaux
- Action humanitaire

\*également en enseignement à distance

DIPLÔMES ACCESSIBLES  
APRÈS UN BAC +3  
ET UN BAC +4

IRIS SUP', L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS



**www.iris-sup.org**

Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 65

IRIS SUP' - 2 BIS RUE MERCEUR - 75011 PARIS

Etablissement privé d'enseignement supérieur technique



FRANYO AATOTH. – « La survie est toujours radieuse. Soyez Néo-Noé! », 2008

VARFOK GALERIE BUDAPEST

de l'Etat, et souhaite même préparer un socle juridique pour leur nationalisation après les élections du 6 avril. Enfin, il tente aussi de faire payer aux banques les conséquences de l'endettement en francs suisses de centaines de milliers de familles qui avaient souscrit des « prêts pourris » au milieu des années 2000.

C'est toutefois le bras de fer avec le Fonds monétaire international (FMI) qui met le mieux en lumière sa volonté d'indépendance nationale. En 2010, le premier ministre a refusé les dernières tranches d'un ensemble de prêts de 20 milliards d'euros contractés en octobre 2008 auprès du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne. Au terme de longs mois de tractations, il a décliné une seconde offre à la fin de l'année 2012. Une rhétorique souverainiste s'est déployée à travers une vaste campagne d'affichage dans tout le pays : « Non à la baisse des allocations familiales ! Non à la baisse des retraites ! Nous ne céderons pas face au FMI ! Nous ne renoncerons pas à l'indépendance de la Hongrie ! » Ce qui n'empêche pas le gouvernement de poursuivre une politique d'austérité par la baisse d'autres allocations sociales ou par des coupes budgétaires dans la santé et l'éducation.

Ses adversaires comparent M. Orbán tantôt au défunt président vénézuélien Hugo Chávez, pour son antilibéralisme, tantôt à M. Vladimir Poutine, pour son autoritarisme, tantôt à feu le dirigeant communiste roumain Nicolae Ceausescu, pour le culte de la personnalité. Plus raisonnablement, l'économiste Zoltán Pogátsa voit dans le modèle de développement qu'il promeut un « mélange de gaullisme et de reaganisme ».

Ses mesures économiques ne sont pas destinées à financer ce qu'il reste de l'Etat social : le premier ministre prône la sortie de l'« impasse que représente le modèle ouest-européen d'Etat-providence » au profit d'une société fondée sur le travail. Ainsi, le Parlement a voté en juillet 2012 une loi contraignant les bénéficiaires de l'aide sociale à des travaux d'utilité publique. Cette politique est menée au nom de la réduction du déficit public en dessous de 3 % du produit intérieur brut (PIB), conformément à la doctrine européenne, et de la stabilisation de la dette à environ 80 % du PIB. Car, s'il a tenu tête au FMI sur de nouveaux prêts, M. Orbán n'a jamais remis en cause le remboursement de la dette.

L'impôt progressif sur le revenu a été remplacé par une taxe unique de 16 %. Le ministre de l'économie Mihály Varga

envisage même son passage à 9 % en 2015 (2). Les faveurs du gouvernement vont d'abord aux classes moyennes, tandis que la pauvreté ne cesse de gagner du terrain : sur une population totale de dix millions d'habitants, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (220 euros par mois) est passé de trois millions au début des années 2000 à quatre millions aujourd'hui, selon la sociologue Zsuzsa Ferge.

Derrière le paravent de l'intérêt national se dessinent petit à petit les contours de nouvelles prébendes bénéficiant à quelques fidèles du Fidesz : MM. Lajos Simicska, Zsolt Nyerges et quelques grands entrepreneurs mettent la main sur les marchés publics les plus juteux. Une oligarchie en a remplacé une autre. Elle s'appuie cette fois sur un système clientéliste qui se développe à tous les échelons de la société en se nourrissant de la peur et de l'indifférence. La sociologue Mária Vászárhelyi considère ainsi que l'« orbánisme » a

provoqué une « renaissance de l'*Homo kádarcus* » (3), c'est-à-dire une réapparition des comportements de soumission qui prévalaient sous le dirigeant communiste János Kádár, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier hongrois de 1956 à 1988.

A en croire le documentaire *Guerre contre la nation*, diffusé à plusieurs reprises sur la chaîne publique Duna Televízió, la Hongrie serait pratiquement en état de siège. On y retrouve des analyses sérieuses sur le glissement des richesses nationales du domaine public vers la sphère privée internationale, mêlées à des propos plus obscurantistes sur les convoitises des grandes puissances. Son réalisateur István Jelenckzi explique avoir conçu ce film en réaction à l'intervention du FMI en 2008 : « *J'ai considéré que le prêt du FMI bradait pratiquement notre trésor national et que le moment était venu de réaliser un film qui éclaire les Hongrois sur la guerre menée depuis des siècles pour ce trésor* (4). »

## La gauche jugée trop cosmopolite

**S**OUCIOLOGUE à l'institut de recherches sociales Tárki, Endre Sik analyse ce ressentiment : « *La population considère qu'elle a toujours été colonisée et exploitée : par les Turcs, par les Allemands, par les Russes, et aujourd'hui par l'Union européenne. En politique, il y a toujours eu une propension à considérer les étrangers comme les instigateurs d'une conspiration internationale. Car l'opinion a tendance à penser en termes de complots. (...) Tout cela fait partie d'un complexe général, et les Juifs, les Tziganes ou l'Union européenne sont tous des boucs émissaires potentiels. Les politiciens jouent alternativement l'une ou l'autre de ces cartes* », explique-t-il. Pour l'historien américain William M. Johnston, « *leur capacité à rêver a fait des Magyars un peuple de sentinelles ultimes, toujours prêt à défendre la Hongrie comme une exception parmi les nations* (5) ».

Si le premier ministre admet qu'aucun complot n'a été fomenté contre lui, il affirme néanmoins avoir déjoué un « putsch » grâce à la mobilisation de centaines de milliers de personnes au début de l'année 2012. Cette « marche de la paix » avait fait converger vers Budapest ses partisans venus de tout le pays, et même de certaines provinces de l'ancien royaume situées aujourd'hui en Roumanie ou en Slovaquie, où des minorités hongroises ont pu obtenir des passeports de leur pays d'origine (6). « Nous ne serons pas une colonie ! », « Union européenne = Union

soviétique », scandaient-ils pour défendre la nouvelle Constitution, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les restrictions apportées par le nouveau texte aux pouvoirs de la Cour constitutionnelle, à l'autorité des juges et à l'indépendance de la banque centrale ont conduit la presse étrangère à dénoncer une dérive autoritaire, tandis que la Commission européenne obtenait plusieurs modifications en lançant une procédure pour infraction au droit européen.

La rumeur d'une démission du premier ministre avait alors couru dans la presse locale et internationale. Ce moment de flottement avait encouragé le chef de l'opposition socialiste, M. Attila Mesterházy, à affirmer que M. Orbán – élu moins de deux ans plus tôt avec la majorité absolue des voix (52 %) – devait quitter son poste. La thèse d'une tentative de déstabilisation a été défendue dans un ouvrage qui, à sa sortie, à l'été 2012, a bénéficié durant plusieurs semaines d'une

(1) Lire G. M. Tamas, « *Peur et désolation en Hongrie, Manière de voir*, n° 134, « Nouveaux visages des extrêmes droites », avril-mai 2014, en vente en kiosques.  
(2) *Figyelő*, Budapest, 19 décembre 2014.  
(3) *Elet és Irodalom*, Budapest, 20 décembre 2013.  
(4) *Magyar Hírlap*, Budapest, 3 mai 2012.  
(5) Cité par Paul Lendvai, *Hungary : Between Democracy and Authoritarianism*, Columbia University Press, New York, 2012.  
(6) Lire Laurent Geslin et Sébastien Gobert, « *Voyage aux marges de Schengen* », *Le Monde diplomatique*, avril 2013.

DU PREMIER MINISTRE VIKTOR ORBÁN

# dans la société hongroise

large campagne de promotion, avec de grandes affiches dans les couloirs du métro. Le titre, *Qui attaque la Hongrie et pourquoi ?*, est explicite, de même que l'image de couverture : des avions de chasse survolant le bassin des Carpates, refuge du peuple magyar (7). D'après les auteurs, la tentative de déstabilisation aurait été menée à la fois par des diplomates et des politiciens hongrois et américains, par des intellectuels de la gauche libérale et par le FMI.

Impuissante à entraver la révolution conservatrice menée tambour battant par le Fidesz depuis son arrivée au pouvoir, la gauche s'est tournée à plusieurs reprises vers Bruxelles. Pour le gouvernement, elle a prouvé sa trahison en trouvant refuge dans les colonnes de la presse étrangère. Selon un clivage sociopolitique ancien, le nationalisme et même le patriotisme demeurent les domaines réservés de la droite, tandis que la gauche serait cosmopolite. « *La gauche essaie de ne pas paraître trop "internationaliste", mais elle n'y arrive pas* », confie Sik.

L'ennemi étranger prend souvent les traits de M. George Soros. Le milliardaire et philanthrope américain, Juif d'origine hongroise, est devenu une cible de choix pour la presse progouvernementale, et davantage encore pour celle d'extrême droite. A la fin des années 1980, cet apôtre de la « société ouverte (8) » avait contribué à l'émergence de mouvements démocratiques, dont la Fédération des jeunes

démocrates (Fidesz), embryon du parti aujourd'hui au pouvoir. Trois personnages de premier plan, M. Orbán, M. László Kövér, l'actuel président du Parlement, et M. István Stumpf, membre de la Cour constitutionnelle, ont reçu des bourses d'études de sa fondation. M. Soros appuie désormais leurs adversaires. Son réseau, Open Society Foundations, porte à bout de bras de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) locales, progressistes ou libérales, qui alimentent en

rapports critiques les opposants à M. Orbán et contribuent à forger l'image internationale de la Hongrie. Le think tank américain Center for American Progress, dont il est proche, finance également la fondation Haza és Haladás (« Patrie et progrès »), rampe de lancement du candidat anti-Orbán, M. Gordon Bajnai. L'hebdomadaire de centre droit *Héti Válasz* estime que, en 2012, 1,7 million d'euros ont été versés à ces opposants.

sement des médias occidentaux à saluer l'arrivée sur la scène politique, fin 2012, d'un rival de M. Orbán : l'ancien premier ministre technocrate Bajnai. Car, si les résultats macroéconomiques spectaculaires obtenus par cet ancien homme d'affaires lors de son passage-éclair au pouvoir, d'avril 2009 à mai 2010, ont laissé un excellent souvenir à Bruxelles et à Washington, la nostalgie s'avère beaucoup moins vive sur les bords du Danube.

irresponsable : « En Hongrie, des leçons potentielles pour la Grèce », titrait le *New York Times* (9). L'Union européenne, le président américain Barack Obama et le FMI avaient félicité le jeune entrepreneur, qui refusait alors de se considérer comme un homme politique, puisque, assurait-il, sa gestion de la crise avait été la seule voie possible.

Ainsi s'ouvrit un boulevard que M. Orbán emprunta sans tarder – et qui n'est pas près de se refermer. Car, quatre ans plus tard, tout se passe comme si les Hongrois n'avaient le choix qu'entre une gestion technocratique inféodée aux intérêts des multinationales et le repli nationaliste.

CORENTIN LÉOTARD.

## Suspicion vis-à-vis de l'Ouest

LES détracteurs étrangers du premier ministre ont prêté le flanc aux critiques de ses partisans dans le pays. Trop souvent, la presse internationale a dénoncé sa politique en bloc, sans s'interroger sur ce que les Hongrois avaient massivement rejeté en l'élisant : « *L'incompétence, les querelles internes et la corruption des précédents gouvernements socialistes* », comme le synthétise le journaliste autrichien d'origine hongroise Paul Lendvai, pourtant peu amène à l'égard du gouvernement actuel. En renvoyant à la Hongrie une image peu flatteuse, celle d'un pays périphérique condamné au despotisme oriental et à la barbarie, les élites d'Europe de l'Ouest renforcent ses complexes, ses tendances à la paranoïa et à l'isolationnisme.

La fragile coalition socialiste-libérale emmenée par les anciens premiers ministres Ferenc Gyurcsány et Bajnai

n'arrive pas à faire oublier ses échecs passés, tandis que le petit Parti écologiste (7,5 % des voix en 2010) refuse toute alliance et joue sa survie parlementaire en faisant campagne contre la corruption. A l'autre bout du spectre, le parti d'extrême droite Jobbik (16,7 % en 2010), étouffé par la rhétorique souverainiste du Fidesz, n'a plus gagné de terrain depuis son entrée au Parlement en 2010 (*lire l'article ci-dessous*).

La suspicion générale vis-à-vis de l'Ouest s'est encore accrue avec l'empre-

FRANYO AATOTH.  
– « Un haut dignitaire d'Etat décore un bas dignitaire d'Etat dans le vent (très fort) », 2011



# Une extrême droite qui n'exècre pas l'islam

PRÉSIDENT du Mouvement pour une meilleure Hongrie, le Jobbik, M. Gábor Vona, 35 ans, porte parfois autour du cou un keffiyeh palestinien – une tendance vestimentaire peu banale pour le dirigeant d'un parti classé à l'extrême droite. Ce fut le cas en novembre 2012 à Budapest, lors d'une manifestation contre une opération militaire israélienne dans la bande de Gaza. M. Vona avait alors soumis au Parlement une résolution dénonçant le « génocide de Gaza ». Le député chargé des relations internationales du parti, par ailleurs vice-président de la commission des affaires étrangères du Parlement, M. Márton Gyöngyösi, estimait que « *par l'humiliation quotidienne du peuple palestinien, Israël réveille le souvenir des périodes les plus sombres de l'histoire* ». Quelques jours plus tard, il exhortait le gouvernement hongrois à rompre avec l'Etat hébreu, ainsi qu'à établir une liste des députés et des membres juifs du Parlement, « *qui représentent un risque pour la sécurité nationale de la Hongrie* ».

Le scandale avait été retentissant, dans le pays comme à l'étranger. Mais l'hostilité à l'égard d'Israël n'explique pas tout. Depuis son entrée au Parlement, en mai 2010 – le Jobbik avait alors obtenu 16,7 % des voix et quarante-sept des trois cent quatre-vingt-six sièges –, le parti a régulièrement exprimé de la sympathie pour le monde musulman. M. Vona se dit même fasciné par l'islam, qu'il perçoit comme l'ultime bastion du traditionalisme contre la mondialisation : « *L'islam est le dernier espoir de l'humanité dans les ténèbres du globalisme et du libéralisme* », a-t-il affirmé lors d'une visite à des universités turques, en novembre dernier.

Le contraste est frappant avec sa rhétorique antisémite ou avec les dénonciations régulières par ce même parti de ce qu'il appelle la « criminalité tzigane », en visant les sept cent mille Roms de Hongrie.

« *Nos racines nationales sont avec les peuples d'Orient* », déclare encore M. Vona. L'extrême droite hongroise rejette en effet l'hypothèse, admise par la plupart des scientifiques, selon laquelle les Hongrois sont un peuple finno-ougrien, proche des Finlandais et des Estoniens. A ses yeux, ils descendent des Huns et de leur chef Attila. « *Les sciences dures, comme la génétique, l'anthropologie, l'archéologie, et une simple observation des arts populaires et traditionnels hongrois (les contes, les mythes, les danses et la musique folkloriques, les traditions équestres, etc.), montrent que nous sommes sans l'ombre d'un doute un peuple touranien, et que nos parents les plus proches se trouvent en Asie centrale et dans la région du Caucase* », dit ainsi M. Gyöngyösi.

Ces origines mythifiées et le « pantouranisme », qui vise à l'union des peuples issus des tribus turcophones d'Asie centrale, sont célébrés chaque année au mois d'août lors d'un grand festival : le Nagy-Kurultáj. A une centaine de kilomètres au sud de Budapest, dans la steppe hongroise (la *puszta*), des milliers de personnes viennent assister à des tournois au cours desquels s'affrontent des archers et des cavaliers hongrois, ouzbeks, ouïgours, turcs, azéris, kazakhs... Ce festival, soutenu par le parti au pouvoir, le Fidesz (1), permet des échanges diplomatiques : en 2013, les ambassadeurs du Kazakhstan, de l'Azerbaïdjan, ainsi qu'une délégation turque étaient présents, et en 2012 l'ambassade d'Iran était représentée.

L'Iran bénéficie lui aussi des faveurs du Jobbik. Le parti avait même réclamé que les législatives de 2010 soient supervisées, outre par la Magyar Gárda, sa propre milice, par des gardiens de la révolution islamique. Alors que la République islamique était mise au ban de la « communauté internationale » car suspectée de développer un programme nucléaire militaire, il a réussi à tisser des relations étroites avec Téhéran. En 2011, il avait par exemple organisé en Hongrie une conférence avec des hommes d'affaires et des officiels iraniens, dont l'ambassadeur de la République islamique à Budapest. La délégation avait ensuite été reçue par plusieurs députés du parti du premier ministre Viktor Orbán et par le maire de la capitale. L'un des objectifs du Jobbik : développer des liens économiques avec les municipalités qu'il contrôle. « *Pour l'Iran, la Hongrie, c'est l'Ouest, et pour la Hongrie, l'Iran est la porte de l'Orient* », avait expliqué son dirigeant à l'issue des rencontres.

AL'ENTRÉE de Tiszavasvári, déclarée « capitale du Jobbik » après la victoire de l'extrême droite aux élections locales en octobre 2010, un petit monument célèbre l'accord de jumelage signé avec Ardabil. Comment cette bourgade de treize mille habitants perdue dans l'Alföld – la grande plaine hongroise, dans l'est du pays – en est-elle venue à se jumeler avec une ville iranienne d'un demi-million d'habitants ? Le parti a déposé une requête à l'ambassade d'Iran à Budapest, et l'initiative a pu se concrétiser grâce à de « *très bonnes relations avec l'ambassadeur. Ce fut un processus naturel* », assure M. Gyöngyösi, qui préside aussi le groupe parlementaire pour l'amitié irano-hongroise.

Tiszavasvári est également jumelée avec Yichun (Jiangxi), en Chine, et avec Osmaniye, en Turquie – mais cette fois à l'initiative des Turcs, qui ont suivi

le conseil de l'ambassadeur hongrois à Ankara, précise M. Gyöngyösi. Des hommes d'affaires turcs ont déjà visité la ville, et une conférence bilatérale a été organisée. Mais les « *relations culturelles florissantes* » peinent à trouver un équivalent dans le domaine économique. Seule une usine hongroise exportant des composants pour l'industrie automobile s'est implantée là en 2012, avec en ligne de mire le marché iranien.

CES liens entre le Jobbik et l'Iran s'appuient sur des relations diplomatiques historiquement bonnes entre les deux Etats, qui multiplient les gestes d'amitié réciproque. A l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la révolution islamique, le 11 février dernier, la Hongrie a été le seul Etat membre de l'Union européenne à féliciter l'Iran. Son président, son premier ministre, le ministre des affaires étrangères et le président du Parlement ont chacun adressé un message à leur homologue iranien – comme l'avait fait le chef de la diplomatie du précédent gouvernement, alors dirigé par le Parti socialiste, lors du vingt-cinquième anniversaire. En décembre, à l'occasion d'une rencontre à Téhéran, le ministre iranien délégué aux affaires européennes et américaines, M. Majid Takht Ravanchi, a affirmé que son pays attachait une importance particulière à la promotion des relations avec la Hongrie, « *son amie traditionnelle en Europe de l'Est* ».

Quelques mois après l'arrivée au pouvoir du Fidesz, à l'automne 2010, son prédécesseur, M. Ali Ahani, s'était rendu en Hongrie afin de « *renforcer les liens culturels et économiques* » entre les deux pays, et même beaucoup plus : faire de la Hongrie la porte d'entrée de l'Iran dans l'Union européenne. Au cours d'un entretien avec le ministre des affaires étrangères János Martonyi, M. Ahani s'était réjoui de l'arrivée d'un nouveau gouvernement à Budapest, le précédent ayant trop mis l'accent sur les rapports avec l'Union européenne. En 2012, on estimait à environ trois mille le nombre d'étudiants iraniens inscrits dans des universités hongroises – en médecine, essentiellement. Après le dégel des relations entre l'Iran et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), en novembre dernier, la Hongrie, comme beaucoup d'autres, attend avec impatience un assouplissement des

sanctions internationales. Les échanges commerciaux entre les deux pays se sont en effet effondrés ces dernières années.

Ces initiatives du Jobbik correspondent à la doctrine très pragmatique du gouvernement : l'« ouverture vers l'Est ». Il s'agit d'établir des partenariats stratégiques et commerciaux avec l'Orient dans le but de réduire la très grande dépendance économique de la Hongrie envers les pays de l'Union européenne : plus des trois quarts des exportations leur sont destinées, et elles proviennent souvent de filiales d'entreprises ouest-européennes. Les gouvernements socialistes avaient eux aussi, mais plus timidement, encouragé ce rôle de pivot géostratégique entre l'Est et l'Ouest, afin de faire de la Hongrie le point de passage du marché européen vers les pays orientaux.

TOUT s'est accéléré avec l'arrivée au pouvoir du Fidesz. Depuis décembre dernier, les diplomates hongrois se sont par exemple rendus en Turquie, en Azerbaïdjan et en Chine, et ils ont reçu le ministre des affaires étrangères du Kazakhstan. Le Jobbik se félicite de cette inclination diplomatique du gouvernement Orbán, « *qui était fortement et exclusivement euro-atlantiste jusqu'en 2010* », estime – en exagérant – le député Gyöngyösi. Et d'expliquer : « *Après la chute de l'Union soviétique, l'intégration à l'Union européenne et à l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique nord] (2) figurait parmi les priorités de la Hongrie. Ce sont de mauvais choix. Nous devons trouver nous-mêmes nos solutions et nous battre pour l'intérêt national hongrois, à travers la politique économique, mais aussi à travers la diplomatie et les alliances militaires.* »

Méfiant vis-à-vis de l'Union européenne et des Etats-Unis, dont elle craint qu'ils menacent sa souveraineté, la Hongrie trouve dans l'Iran, la Turquie ou encore l'Azerbaïdjan des partenaires commerciaux qui n'ont pas la volonté de s'ingérer dans ses affaires intérieures.

C. L.

(1) *Héti Válasz*, Budapest, 22 février 2012.

(2) La Hongrie a rejoint l'OTAN en 1999 et l'Union européenne en 2004.

# En Algérie, rien ne

*L'impérialisme de l'Etat algérien (lire ci-dessous l'article de Pierre Daum) suscite un mécontentement latent qui débouche parfois sur des affrontements sanglants, comme ceux survenus à Ghardaïa à la mi-mars. Dans ces conditions, la nouvelle candidature de M. Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle prévue le 17 avril a provoqué l'exaspération d'une population qui n'attend plus rien de ses dirigeants.*

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL  
JEAN-PIERRE SÉRÉNI \*

« **A** LA fin de l'été, un vent de panique a soufflé sur les plus hautes sphères du pouvoir, confié un ministre qui était en poste à l'époque. En quelques jours, le parti, les services de sécurité, le gouvernement et l'armée ont été chamboulés. » Le Front de libération nationale (FLN), qui dispose de la majorité à l'Assemblée nationale, a nommé dans la précipitation un nouveau secrétaire général. M. Amar Saadani, éjecté en 2007 de son fauteuil de président du Parlement pour des affaires louches jamais éclaircies, a été imposé de force à un comité central qui n'en voulait pas.

La police politique, logée à l'état-major de l'armée sous le nom de département du

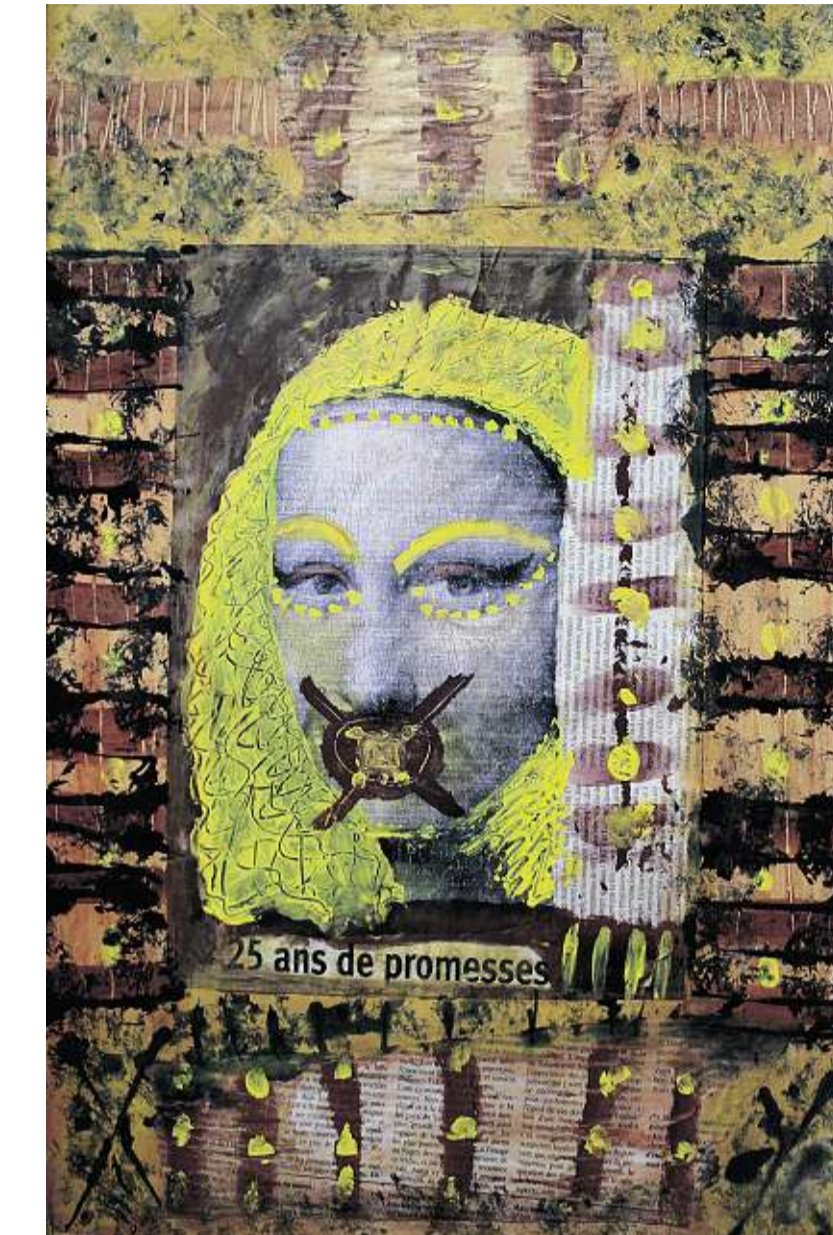
renseignement et de la sécurité (DRS), a vu son chef, le mystérieux et inamovible général Mohamed Mediene, dit « Toufik », publiquement « déshabillé », ce qui signifie en Algérie humilié, par ledit Saadani. Plusieurs de ses attributions lui ont été retirées avec fracas, comme la distribution de la publicité d'Etat aux journaux ou la manipulation des partis, syndicats et associations censés assurer la façade pluraliste du régime. Dix ministres, dont quatre exerçant des fonctions régaliennes (défense, intérieur, justice, affaires étrangères), ont été écartés sans ménagement. Reçus par le chef du gouvernement, ils se sont entendu dire – à l'exception d'un d'entre eux, recasé à la Cour constitutionnelle : « Tes résultats ne sont pas en cause, mais... »

## « Bande des quatre »

**M**AIS quoi ? A la mi-août, un mois après le retour du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, soigné à Paris durant trois mois pour un accident vasculaire cérébral qui l'a laissé très diminué, le scandale éclate à Milan. Un dirigeant italien de la Saipem, une filiale du groupe pétrolier Ente Nazionale Idrocarburi (ENI), devait avoir versé près de 200 millions de dollars à des intermédiaires algériens en échange de contrats d'un montant total de 11 milliards de dollars.

\* Journaliste. Il a participé au film de Bruno Ulmer *Paroles d'Algérie*, sur la jeunesse, projeté à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5<sup>e</sup>, le mercredi 9 avril à 20h30.

L'énormité de la somme n'émeut guère les autorités d'Alger. Leur inquiétude est ailleurs : pour la première fois, ce sont des juges étrangers, italiens, français et américains, qui instruisent une affaire de corruption. Rien à voir donc avec les scandales qui, depuis 2009, défraient régulièrement la chronique sans jamais déboucher sur le moindre procès. La justice algérienne a appris à se coucher. « Dans une affaire délicate, quand j'annonce que la cour se retire pour délibérer, je sais qu'en réalité, avec mes assesseurs, on part boire le café dans l'antichambre en attendant le coup de téléphone qui nous donnera le verdict »,



AMINA ZOUBIR. – « Usage de faux n°5 », 2005

raconte, pas fier, le président d'un tribunal de l'ouest du pays.

Le jour même de son intronisation à la tête du FLN, le 1<sup>er</sup> septembre 2013, M. Saadani se précipite chez le ministre de la justice, M. Mohamed Charfi. Il le presse de supprimer du dossier le nom de l'ancien ministre de l'énergie Chakib

Khelil, réputé proche de M. Bouteflika. Il lui fait comprendre qu'en cas de refus ou d'échec il perdra son poste. Onze jours plus tard, M. Charfi est limogé avec neuf de ses collègues...

A la veille de l'élection présidentielle, le scandale est interprété au sommet du pouvoir comme une tentative de déstabi-

lisation, un peu comme celui qui a frappé le premier ministre Recep Tayyip Erdogan en Turquie. Ses instigateurs, dénoncés par les médias d'Etat mais jamais identifiés, se trouveraient à l'étranger (1) ; mais n'auraient-ils pas des relais sur place ? Le DRS est forcément impliqué : il s'est spécialisé dans les enquêtes sur la corruption et a révélé plusieurs affaires embarrassantes pour l'entourage du chef de l'Etat. L'une, baptisée « Sonatrach 1 », concerne elle aussi le secteur pétrolier ; dans une autre, il s'agit de la construction de l'autoroute Est-Ouest, confiée à des entreprises chinoises et japonaises dans des conditions obscures. Il faut donc neutraliser le général Mediene !

Promue grâce à la faveur personnelle d'un Bouteflika diminué, une « bande des quatre » (2) à l'algérienne, ou plutôt des cinq, va s'en charger. En Chine, en 1976, lorsque le président Mao Zedong était à l'agonie, son épouse Jiang Qing avait tenté d'en profiter pour s'imposer à la nomenclatura communiste ; en Algérie, quarante ans plus tard, c'est le jeune frère de M. Bouteflika, Saïd, qui tient ce rôle. Il est soutenu par M. Abdelmalek Sellal, chef du gouvernement jusqu'au 13 mars et désormais directeur de campagne du président-candidat. Il peut aussi compter sur le soutien du secrétaire général du FLN Saadani et sur M. Amar Ghoul, ministre des transports et personnage influent de la mouvance islamiste, qui a couvert le scandale de l'autoroute Est-Ouest. Conseiller spécial à la présidence, M. Saïd Bouteflika fait le lien entre son frère, reclus dans une villa médicalisée de Sidi Fredj, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, et le monde extérieur. « C'est lui qui gère le pays, et son seul adversaire est le DRS. Tout le monde est à plat ventre devant lui : les ministres, les walis [préfets],

(1) La visite à Tunis, le 17 février 2014, du secrétaire d'Etat américain John Kerry, qui évitait pour la seconde fois en cinq mois de faire escale à Alger, a renforcé ces soupçons : Washington n'entend visiblement pas soutenir la nouvelle candidature de M. Bouteflika.

(2) La « bande des quatre » est le nom donné à un groupe de dirigeants chinois – parmi lesquels la femme de Mao Zedong – arrêtés le 6 octobre 1976, un mois après la mort du « Grand Timonier ».

# « Tout ce qu'ils nous proposent,

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL  
PIERRE DAUM \*

**O**UARGLA, désert triste. L'ancien cinéma Le Sedrata n'a plus projeté de films depuis au moins vingt ans. Aucune salle de théâtre ni de spectacle, aucun centre culturel, aucune bibliothèque municipale, aucun espace vert, même pas un stade de football. Aucune échoppe, fût-elle sordide, où boire une bière ou un mauvais whisky, comme à Alger ou à Oran. Rien que des trottoirs défoncés, un vieux ksar (château fort) qui tombe en ruine, et des maisons sans charme entendues à l'infini, façades et toitures couvertes de paraboles. Seuls lieux de vie, des cybercafés, refuge des jeunes en mal d'ailleurs. Même le Front de libération nationale (FLN), le vieux parti conservateur, en a installé un dans ses locaux.

Quand Alger s'est-il préoccupé pour la dernière fois de cette grande ville de deux cent mille habitants, chef-lieu d'un vaste département, mais perdue à huit cents kilomètres au sud du pays ? Il y a très longtemps, sans doute. Seules l'artère principale et quelques rues adjacentes ont droit à l'asphalte, crevassé ici ou là. Pour le reste, les citoyens doivent se contenter d'une terre tassée et poussiéreuse. « Ils nous laissent crever ici, alors que juste à côté il y a le pétrole, qui leur rapporte des milliards ! » Mabrouk s'étrangle de rage. A 29 ans, ce jeune homme qui a la peau noire des Algériens du Sud n'a « jamais travaillé ». C'est-à-dire qu'il n'a jamais obtenu de poste stable et définitif. Il a suivi une petite formation de mécanicien, puis s'est marié. Le couple dispose d'une chambre dans la maison

des parents du mari. L'épouse travaille-t-elle ? « Non. » On insiste : cherche-t-elle du travail ? Silence. « Non. Si moi, je ne travaille pas, elle ne travaille pas non plus. La valeur de l'homme descend lorsque sa femme travaille. » Mabrouk survit grâce à ses parents et à quelques journées de labeur par mois, ici ou là, comme manœuvre sur un chantier ou vendeur au marché. Le tarif ? 500 dinars la journée (5 euros) (1).

Tous les matins, sauf le vendredi, Mabrouk, Omar, Tahar, Abdelmalek, Tarek, Khaled, Hamza et une dizaine d'autres amis se retrouvent autour des tables en plastique de la cafétéria Sedrata, devant le cinéma fermé. Ils boivent des cafés, fument des cigarettes et discutent pendant des heures de leur situation. Aucun d'eux n'a de travail ; ils ont tous quitté l'école avant le bac, et ne rêvent que d'une chose : obtenir un poste fixe dans une entreprise étatique installée à Hassi Messaoud, à quatre-vingts kilomètres d'Ouargla (2). Avec 71 % des réserves de pétrole brut, Hassi Messaoud constitue le site d'extraction pétrolière le plus important d'Algérie. La production y est de quatre cent mille barils par jour, ce qui représente un revenu de 16 milliards de dollars par an (3).

## Seul un quart de la population occupe réellement un emploi

« Je ne veux pas travailler pour une entreprise étrangère, précise Omar. Elles payent mal, et elles peuvent te mettre dehors après trois mois, six mois, ou même trois ans, sans aucun compte à rendre ni aucune indemnité de chômage. » Qu'est-ce que quatre-vingts kilomètres lorsqu'on vit dans le désert ? Un jet de sable. « Là-bas », sur ce site ultra-sécurisé interdit aux étrangers, ils savent que le

travail est dur : des journées de douze heures dans une chaleur pouvant facilement atteindre 50 °C. Mais les salaires sont en principe très élevés. « Comme soudeur pipeline, tu peux te faire facilement 8 millions ! », s'exclame Khaled, les yeux brillants. 8 millions de centimes, c'est-à-dire 80 000 dinars, soit 800 euros par mois. « Et je connais un simple aide opérateur qui se fait 12 millions ! » Hamza, lui, a travaillé trois ans à Hassi Messaoud, comme boulanger dans une société de sous-traitance. « Je gagnais 3 millions, ce n'était pas assez, alors je suis parti. »

Mabrouk, Khaled, Hamza et leurs amis font partie des millions de jeunes sans emploi dont les responsables politiques et les médias parlent à longueur de journée. Le pays compte trente-huit millions d'habitants, dont 57 % ont moins de 30 ans (contre 36 % en France). Selon l'Office national des statistiques (ONS), il n'y aurait qu'un million deux cent mille chômeurs – soit un taux de chômage officiel de 9,8 %, équivalent à celui de la France –, dont 70 % de moins de 30 ans. Ce chiffre paraît étrangement bas. Il masque une réalité de non-emploi bien plus importante. En Algérie, 83 % des femmes déclarent ne pas être à la recherche d'un emploi (contre 34 % en France). Elles n'entrent donc pas dans les statistiques du chômage.

N'y entrent pas non plus les étudiants, dont le nombre est passé en vingt ans de cent quatre-vingt-quinze mille à un million deux cent mille grâce à une politique de construction effrénée de nouvelles universités, au détriment de la qualité de l'enseignement. Pour ces jeunes diplômés à la formation très médiocre, et qui peinent à trouver du travail, l'Etat a instauré en 1998 le système du « préemploi » : tous les établissements publics (mairies, préfectures, etc.) sont invités à leur fournir n'importe quel travail, contre un salaire, payé sur le budget national, de 15 000 dinars par mois. « Moi,

explique Mourad, je connais le responsable à la mairie. Je viens le matin, et il me laisse repartir au bout d'une heure. De toute façon, il n'y a rien à faire, et j'empoche les 15 000 dinars à la fin du mois. J'ai 28 ans, j'habite encore chez mes parents, je n'ai besoin de rien... » En définitive, pour se faire une idée plus précise du chômage en Algérie, mieux vaut considérer le nombre de personnes occupant réellement un emploi : dix millions huit cent mille, soit 28 % de la population totale (contre 40 % en France). Si l'on retire les jeunes en « préemploi », on tombe à 25 %.

## « On en a ras-le-bol de ce ton paternaliste »

En février 2011, dans la foulée du « printemps arabe », Mabrouk et ses amis ont fondé le premier mouvement de chômeurs vraiment indépendant du « système » : la Coordination nationale pour la défense des droits des chômeurs (CNDDC), dont Tahar a longtemps été le porte-parole et Abdelkader, le président (4). Leur moment de gloire a eu lieu le 14 mars 2013, lorsqu'ils ont réussi à

(1) Le salaire minimum légal en Algérie s'élève à 18 000 dinars par mois (180 euros au cours officiel), soit 720 dinars (7,20 euros) par jour. Le salaire médian est de 30 000 dinars. Un professeur d'université touche environ 80 000 dinars.

(2) Lire Ghania Mouffok, « Femmes émancipées dans le piège de Hassi Messaoud », *Le Monde diplomatique*, juin 2010.

(3) En tout, l'Algérie produit un million six cent mille barils par jour, ce qui la place au dix-septième rang des pays producteurs de pétrole. Ses revenus tirés des hydrocarbures représentent 70 % des recettes budgétaires et 97 % des exportations (sources : Organisation des pays exportateurs de pétrole, BP).

(4) Cf. Adlène Meddi et Mélanie Matarèse, « Chômeurs : le régime fantasma sur un scénario à la arouch », *El Watan week-end*, Alger, 22 mars 2013.

DANS L'OMBRE D'UN PRÉSIDENT DIMINUÉ

# change... sauf la société

la police, les hauts responsables... Il dispose de la ligne téléphonique de la présidence, alors les gens lui obéissent», déclare un général à la retraite, M. Hocine Benhadid, qui dit parler au nom de ses camarades (3). «Et dans l'armée, Gaïd Salah est avec lui. Mais je précise que seul Gaïd Salah en tant qu'individu – et non l'armée en tant qu'institution – le soutient.» Le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah, général de 74 ans réputé pour sa brutalité et ses idées courtes, est en effet le cinquième membre de la bande, et sans aucun doute le plus puissant.

«Depuis l'interruption du processus électoral, en 1992 (4), un conclave en bonne et due forme de la hiérarchie militaire décidait de la conduite à tenir. Il y avait d'un côté l'état-major, les régions militaires, les grandes unités, et de l'autre les services de renseignement, qui jouaient le rôle d'interface avec l'entité politique. Mais les décisions se prenaient par consensus», explique l'ex-colonel du DRS Mohamed Chefik Mesbah, qui assure de fait, avec d'autres moins en vue, les relations publiques de son ancienne «maison». En nommant M. Gaïd Salah au poste de vice-ministre de la défense lors du remaniement ministériel du 11 septembre, M. Bouteflika a placé un homme à lui à la tête du cercle de généraux qui gouvernait l'armée et – en partie – l'Algérie. Trois d'entre eux ont été mis à la retraite en janvier 2014, tandis qu'un ancien responsable de la lutte antiterroriste était déféré devant le tribunal militaire de Blida. Les autres se taisent. Ils n'ont jusqu'à présent pas répondu à l'invitation solennelle que leur lançait fin février M. Mouloud Hamrouche, ancien premier ministre «réformateur» des années 1989-1991: «J'appelle l'Armée nationale populaire à sauver l'Algérie.»

Le «système» a vécu. La «bande des quatre» le remplace et orchestre la campagne pour un quatrième mandat que mène, par personne interposée, le président sortant, en poste depuis quinze ans et trop mal en point pour le faire lui-même. Au fil du temps, l'Etat s'est de plus en plus résumé à un seul homme, qui décide de tout ou presque, réduisant les ministres et les responsables des institutions de la République au rôle ingrat de figurants interchangeables. «Le personnage est

difficile à vivre, avoue l'un de ses anciens premiers ministres. Autoritaire, pointilleux, soupçonneux, c'est un bonapartiste dans l'âme.» Cachant mal son mépris pour un Parlement médiocre, issu de la fraude qu'il a permise sinon encouragée, M. Bouteflika préfère les ordonnances aux lois, les nominations aux élections, les manœuvres et la ruse au dialogue.

L'opposition, il est vrai, ne l'a guère gêné jusqu'ici. Islamistes, nationalistes et démocrates sont divisés en d'innombrables tendances, chapelles et groupes rivaux. Cette fois encore, à l'approche de l'échéance présidentielle du 17 avril, ils s'opposent d'abord entre eux. Faut-il se présenter à l'élection, s'abstenir ou se rallier à la candidature officielle? Toutes les positions existent. Les groupes djihadistes, concentrés dans quelques régions montagneuses et dans le Grand Sud, effraient davantage la population que les autorités, même s'ils ont porté un coup sévère à la

principale industrie du pays en attaquant un site gazier à Tiguentourine, près de la frontière libyenne, en janvier 2013.

Dans l'opposition, un homme émerge et mène une campagne digne de ce nom: M. Ali Benflis. Ministre de la justice, il avait démissionné pour protester contre l'ouverture de camps de détention (5) à l'été 1991. Chef du gouvernement au cours du premier mandat de M. Bouteflika, il s'était opposé à lui et s'était présenté à l'élection de 2004, obtenant 6 % des suffrages dans un scrutin plus qu'arrangé. Ancien bâtonnier, il a des appuis dans les milieux judiciaires, au FLN – dont il fut secrétaire général –, et dispose de réseaux actifs dans tout le pays, y compris dans les milieux islamiques. Il propose d'amorcer la transition démocratique par une conférence nationale ouverte à toutes les tendances afin de rédiger une nouvelle Constitution, de donner son indépendance à la justice et plus de poids au législateur.

## Voiture et climatiseur

P EINTRE en bâtiment rencontré dans un bar à Hussein Dey, près d'Alger, Khaled, 37 ans, résume à sa façon l'opinion de l'homme de la rue, plus sceptique que jamais: «Bouteflika, c'est périmé! Le scénario est écrit d'avance, l'élection ne changera rien... Même si Barack Obama était élu président de l'Algérie, rien ne changerait...»

Et pourtant, l'Algérie, elle, change. L'autoroute à trois voies qui la traverse d'est en ouest sous l'œil de la gendarmerie donne à voir un paysage remodelé: les constructions, souvent inachevées, pullulent dans les campagnes; les villages deviennent des villes et la grande exploitation accapare les sols travaillés au tracteur par de nouveaux entrepreneurs agricoles. A l'est, entre Bordj Bou Arreridj et Sétif, on découvre un début d'industrialisation privée: briqueteries, limonadiers, carrières, moulins, agro-alimentaire, usines de montage se succèdent le long de l'ancienne route nationale. A Bordj, Condor, un conglomérat familial qui emploie six mille cinq cents salariés, fabrique panneaux solaires,

climatiseurs, téléviseurs à écran plat, téléphones portables et tablettes. «L'intégration est poussée autant qu'elle est économiquement rentable», explique le président-directeur général, M. Abdelmalek Benhamadi.

A l'autre extrémité du pays, à Tlemcen (6), une entreprise négocie avec un groupe européen la délocalisation en Algérie d'une unité d'impression. Ce serait sans conteste une première. Main-d'œuvre bon marché (200 euros en moyenne pour quarante heures pas semaine), crédit bonifié et énergie peu chère favorisent les industriels, nettement moins nombreux pourtant que les hommes d'affaires partis à l'assaut des marchés publics (plusieurs milliards de dollars par an), forts avant tout de leurs relations au sein du pouvoir.

A Alger, les deux conquêtes récentes des classes moyennes, la voiture et le climatiseur, sont omniprésentes dans les rues et sur les façades. Le matin, les cadres mettent facilement plus d'une heure pour rejoindre leur bureau, et autant le soir pour regagner

## Nos précédents articles

- «Un théâtre de la décolonisation», par Marina Da Silva, Le lac des signes, 20 novembre 2013, <http://blog.mondediplo.net>
- «La guerre d'Algérie par ceux qui l'ont faite» et «Editeurs et libraires en Algérie», par Pierre Daum (août 2013).
- «Colère des Algériens et des Français après l'hospitalisation de Bouteflika au Val-de-Grâce», par Ali Chibani, Lettres de..., 8 mai 2013, <http://blog.mondediplo.net>
- «Intervention au Mali: ce qu'en pense Alger», par Lakhdar Benchiba (janvier 2013).
- «Rendez-vous avec Frantz Fanon», par Salima Ghezali (juillet 2012).
- «Frantz Fanon, un homme hors de lui», par Thomas Deltombe (juillet 2012).
- «Messali Hadj, père oublié du nationalisme algérien», par Alain Ruscio (juin 2012).
- «Oran, 5 juillet 1962...», par Pierre Daum et Aurel (janvier 2012).
- «Jacqueries et réseaux de résistance en Algérie», par Kader Abderrahim (février 2011).
- «Femmes émancipées dans le piège de Hassi Messaoud», par Ghania Mouffok (juin 2010).
- «Jours tranquilles en Algérie», par Jean-Pierre Séréni (février 2010).

### Manière de voir

- «Algérie, 1954-2011. Histoire et espoirs», n° 121, février-mars 2012, disponible sur <http://boutique.monde-diplomatique.fr>

leur domicile, souvent une cité perdue dans un décor inachevé de terrains vagues, de troupeaux de moutons et, ici et là, de bidonvilles. Ils ont de nouveaux besoins, que le secteur public se révèle incapable de satisfaire. Le développement des écoles privées et des jardins d'enfants est spectaculaire. Au premier étage des immeubles bourgeois du centre de la capitale, d'innombrables pancartes promettent une formation express de cuisinier ou des cours de langues. A Dely Ibrahim, sur les hauteurs d'Alger, la clinique Al-Azhar (cent dix lits, trois cents salariés), construite en 2005, affiche un modernisme étincelant. «L'assurance d'être bien soigné est une exigence qui monte. Les médecins des hôpitaux publics nous envoient beaucoup de monde», affirme son directeur, le Dr Djamel-Eddine Khodja-Bach.

Ce n'est sans doute pas un hasard: la meneuse de la première manifestation anti-Bouteflika, quelques minutes après l'annonce de sa nouvelle candidature, était l'un de ces médecins, la doctresse

Amira Bouraoui. «Je suis gynécologue dans un hôpital public, et je suis révoltée de voir des femmes obligées de partager le même lit après avoir accouché, alors que votre candidat se fait soigner au Val-de-Grâce!», a-t-elle lancé, face à une députée favorable à un quatrième mandat, au cours d'un débat sur une chaîne de télévision privée (7). L'Algérie évolue plus vite que ses dirigeants.

JEAN-PIERRE SÉRÉNI.

(3) Tout sur l'Algérie, 12 février 2014, [www.tsa-algerie.com](http://www.tsa-algerie.com)

(4) En janvier 1992, le gouvernement interrompit entre les deux tours les élections législatives qui tournaient à l'avantage du Front islamique du salut (FIS), déclenchant la guerre civile de la «décennie noire».

(5) A la suite de manifestations du FIS, des décrets permettent à l'armée d'arrêter et d'interner des milliers de ses militants. Les camps du Sud se remplissent encore davantage après l'arrêt du processus électoral.

(6) Lire «Jours tranquilles en Algérie», *Le Monde diplomatique*, février 2010.

(7) Echourouk TV, 27 février 2014.

# c'est de devenir flics! »



NICK HANNES. – Sur la plage d'Aïn El-Turk, 2013

rassembler plusieurs milliers de personnes – dix mille, selon eux – devant les grilles de la wilaya (préfecture). Dans le même temps, élus et notables locaux se mobilisaient pour briser le mouvement, accusant publiquement les meneurs de travailler pour des intérêts étrangers et appelant les jeunes à rester chez eux.

Le 28 septembre 2013, lorsque le CNDDC a appelé à une nouvelle «journée de la colère», ils n'étaient plus que quelques centaines à descendre dans la rue. La police les attendait, avec matraques et cagoules. Quant au wali (préfet) d'Ouargla, M. Ali Bouguerra, il s'est adressé aux manifestants par voie de presse: «Les enfants de la wilaya sont nos enfants (...). Les chômeurs trouveront des réponses à leurs questions grâce aux projets grandioses qui changeront l'image de leur ville (5).» Réaction de

Tahar: «On en a ras-le-bol de ce ton paternaliste et de ces promesses qui n'ont aucun sens! Nous, ce qu'on veut, c'est une juste répartition des richesses du pays. Et aussi, que la loi sur le droit à l'emploi prioritaire des habitants d'Ouargla soit respectée.»

Depuis 2004, en effet, la loi oblige chaque entreprise ayant un poste à pourvoir à passer d'abord par le bureau local de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), qui regarde dans ses fichiers si une personne de la région correspond à cette offre. «Mais ici, avoue un employé de l'ANEM d'Ouargla qui, en l'absence de son chef, se laisse aller à des confidences, les fichiers sont truqués: à cause de Hassi Messaoud et de ses salaires élevés, des milliers de chômeurs du Nord se trouvent des adresses bidons à Ouargla afin d'être inscrits chez

nous. Et même si des entreprises embauchent des types du Nord sans passer par nous, elles ne se font jamais contrôler...»

## Soupçonnés de n'avoir pas été de «vrais nationalistes»

Comment, d'ailleurs, avoir confiance dans les services de l'Etat? Une visite des bureaux de la direction régionale de l'ANEM à Ouargla, complètement à l'abandon, permet de prendre la mesure du mépris de l'Etat envers ses citoyens. Résultat: tout le monde en Algérie est persuadé que les lois ne comptent pas, que tout n'est qu'une question de maïrifa, de piston. «Tu as besoin d'une adresse à Ouargla? Tu veux du boulot à Hassi Messaoud? Tu as reçu un prêt de l'Etat et tu ne peux pas le rembourser (6)? Pas de problème! Si tu connais la bonne personne, tout est possible!», lance d'un ton blasé Farid, étudiant en pétrochimie rencontré sur le campus de l'université. Tous ses amis, autour de lui, approuvent et citent d'autres exemples. Dans sa dernière enquête sur l'emploi, l'ONS relève que, «parmi les chômeurs, 73,8 % ont déclaré avoir eu recours à des relations personnelles pour trouver un emploi.»

Autre point crucial: la formation des jeunes. Depuis des décennies, les centres d'apprentissage des métiers du pétrole se trouvent dans le nord du pays, à Boumerdès, Skikda ou Oran, ce qui renforce le sentiment des «Sudistes» d'être méprisés au profit des «Nordistes». Une discrimination qui repose sur la couleur de la peau – les Noirs sont victimes d'un très fort racisme en Algérie – et sur l'histoire: soupçonnés de n'avoir pas été de «vrais nationalistes» pendant la guerre de libération, les habitants du Sud sont toujours contraints, cinquante ans après l'indépendance,

d'affirmer en permanence leur attachement à la nation.

Il y a un an, la Sonatrach, la puissante société pétrolière étatique, a établi à Hassi Messaoud deux centres de formation pour soudeurs et foreurs, d'une capacité de cent quatre-vingt-dix places. Une goutte d'eau dans l'océan. Finalement, la mesure la plus importante prise par l'Etat pour répondre aux revendications de la jeunesse du Sud aura été l'ouverture... de nouvelles écoles de police dans plusieurs villes. En avril 2013, lors d'une conférence tenue à l'université d'Ouargla sous le slogan «L'emploi local, une réalité concrète», le lieutenant-colonel Mohamed Benaire, directeur des ressources humaines à la direction générale de la sécurité nationale (DGSN), annonça «seize mille recrutements par an (7)». «On veut du travail, et tout ce qu'ils nous proposent, c'est de devenir flics!, s'étrangle Tarek. Franchement, c'est le dégoûtage!»

Aucune femme ne participe jamais aux réunions matinales au Sedrata. Aucune femme, d'ailleurs, ne s'assied jamais à la terrasse d'un café de la ville. A Ouargla, encore plus qu'ailleurs, les rues n'appartiennent qu'aux hommes. «Ma copine, je sais qu'elle me soutient, glisse Abdelmalek. Mais je ne peux pas l'imaginer ici, avec nous, au Sedrata. Tous les copains se mettraient à la regarder avec des yeux que je n'aime pas.» Toufik tente de se justifier: «Mais ça ne fait rien, on est présents pour elles.» Lorsque la conversation s'essouffle, ils fument. Une consommation d'au moins deux paquets par jour, soit un budget minimum de 4000 dinars par mois. «Pour des chômeurs, c'est vrai que c'est beaucoup!», reconnaît Abdelmalek en s'esclaffant.

PIERRE DAUM.

(5) *El Watan week-end*, 27 septembre 2013.

(6) Depuis 1998, un système de crédit permet aux jeunes chômeurs porteurs d'un projet d'entreprise de recevoir jusqu'à 50000 euros.

(7) *Liberté*, Alger, 25 avril 2013.

# Quel cap pour la Tunisie ?

(Suite de la première page.)

Est-ce à dire que l'intégration des islamistes au système politique a constitué un pari gagnant ? Oui, du point de vue de ceux qui promettaient que leur arrivée à la tête de l'Etat ne signifierait pas un voyage sans billet de retour. Mais oui aussi pour leurs ennemis, qui avaient prévu qu'une fois au pouvoir ils y démontreraient leur obsession identitaire et religieuse, leur carence économique et sociale. « Avec eux, ironise M. Hamma Hammami, porte-parole du Front populaire (gauche), on est avant Adam Smith et David Ricardo. L'économie politique des Frères musulmans, c'est la rente et le commerce parallèle. Ce n'est pas la production, ce n'est pas la création de richesse, ce n'est pas l'agriculture, ce n'est pas l'industrie, ce n'est pas l'infrastructure, ce n'est pas la réorganisation de l'enseignement pour servir des buts stratégiques – économiques, scientifiques, technologiques. »

Leur « modèle de développement », pour reprendre les termes du programme électoral d'Ennahda en 2011, se résume en effet souvent à un alignement de formules creuses : « créer de nouveaux marchés pour nos biens et services », « simplifier les procédures », « diversifier les investissements vers des projets plus utiles »... Des lieux communs agrémentés d'incantations à « faire revivre les valeurs vertueuses issues de l'héritage culturel et civilisationnel de la société tunisienne et de son identité arabe et islamique, lesquelles honorent l'effort et le travail de qualité, encouragent l'innovation et l'initiative » (2).

M. Houcine Jaziri, qui a appartenu aux deux derniers cabinets islamistes, l'admet : « Le point faible d'Ennahda, c'est l'économie. Nous étions davantage enfermés dans des questions morales. On compte dans nos rangs trop de politiques, pas assez d'économistes. Les autres ont beaucoup plus travaillé ces questions que nous. » Il précise néanmoins : « Nous avons eu la chance en intégrant un gouvernement de devoir y réfléchir. »

Ce qui n'est jamais une mauvaise idée... Pourtant, depuis trois ans, la plupart des partis, et pas seulement Ennahda, se sont souciés de tout autre chose. « La période politique houleuse que nous venons de connaître, relève l'économiste Nidhal Ben Cheikh, fut marquée par la discussion de sujets relativement tabous en Tunisie – la religion, la croyance, le sacré, la sexualité, l'homosexualité, le rôle de la femme. Les fondements de notre politique économique n'ont en revanche jamais été débattus, encore moins remis en cause. Résultat, les gouvernorats [provinces] qui furent les berceaux de la révolution, du soulèvement politique et social, Kef, Kasserine, Siliana, Tataouine, Kebili, souffrent toujours d'un manque ahurissant de tissu productif local (3). »

## « Un pays qui se respecte paie ses dettes »

RENCONTRER successivement M. Rached Ghannouchi, dirigeant d'Ennahda, et M. Caïd Essebsi, fondateur et président d'Appel pour la Tunisie (Nidaa Tounès), confirme cette absence d'audace programmatique. A priori, tout oppose les deux vétérans qui dominent la politique de leur pays. Le secrétariat du premier est encombré de photographies le montrant avec des dirigeants ou des intellectuels islamistes (Tariq Ramadan, l'ancien président égyptien Mohamed Morsi, le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, etc.) et avec l'émir du Qatar. Le bureau du second a pour thème unique Habib Bourguiba (5), représenté à la fois sous forme de buste, de grande affiche au mur et de petite photo encadrée sur le bureau. Or Bourguiba voulut faire condamner à mort M. Ghannouchi, qui estimait alors que le « combattant suprême », fondateur de la Tunisie moderne, avait engagé la « guerre contre l'islam et l'arabité » (6).

Lorsqu'on analyse avec eux les grands dossiers économiques, les différences entre les deux hommes sont infiniment moins tranchées. Exemple, le remboursement de la dette extérieure, contractée par le régime de M. Ben Ali et en partie détournée par les membres de son clan ?



NIDHAL CHAMEKH/GALERIE TALMART, PARIS

NIDHAL CHAMEKH. – « Mémoire promise, coupe n° 1 », 2013 (L'artiste sera présent au salon DDessin {14}, du 28 au 30 mars, à l'Atelier Richelieu, Paris.)

Le principal adversaire du parti islamiste, M. Béji Caïd Essebsi, a lui aussi gouverné la Tunisie au lendemain de la chute du régime de M. Zine El-Abidine Ben Ali. Au lieu de tirer parti de sa popularité et de l'enthousiasme général des premiers mois (« révolution de jasmin », etc.) pour balayer la politique libérale de son prédécesseur, il a préféré s'entourer de ministres orthodoxes qui ont reconstruit le modèle économique antérieur, encensé par le FMI (4). Résultat : M. Caïd Essebsi constate aujourd'hui que « dans certaines régions, marginalisées depuis très longtemps parce qu'on s'est occupé beaucoup plus de la vitrine maritime, il n'y a pas eu d'amélioration ».

Depuis 2011, nul n'a en effet rompu avec le choix d'insérer le pays dans la division internationale du travail en offrant aux investisseurs étrangers une main-d'œuvre qualifiée et des coûts salariaux dérisoires. Or, faute d'un développement autocentré, impulsé par une demande locale solvable, ce modèle ne peut que perpétuer des inégalités régionales criantes. Au risque de voir l'économie informelle et la contrebande s'épanouir (en dévorant au passage les recettes fiscales), l'Etat reculer, des cellules djihadistes en profiter. « Les Etats-Unis, chantres du néolibéralisme, se sont permis de nationaliser les banques [lors de la crise de 2008], alors que la Tunisie, en période révolutionnaire, s'interdit des gestes révolutionnaires », regrette M. Ben Cheikh.

« La dette, on en parle, mais elle n'est pas catastrophique, puisque nous sommes à moins de 50 %, répond M. Caïd Essebsi. D'autres, comme la France, ont des ratios à 85 % (7). » De toute façon, précise-t-il d'emblée, « un pays qui se respecte paie ses dettes, quel que soit son gouvernement. Depuis l'indépendance, la Tunisie n'a jamais failli ». C'est presque mot pour mot ce que M. Ghannouchi nous avait déclaré la veille : « La Tunisie a pour longue tradition de rembourser ses créances. Nous nous y tiendrons. »

Le service de la dette constitue une charge onéreuse pour un pays pauvre ; c'est le troisième poste budgétaire : 4,2 milliards de dinars tunisiens en 2013 (8). Mais la Caisse générale de compensation (CGC), elle, représente le deuxième : 5,5 milliards de dinars en 2013. Chacun aimerait en alléger le poids ; personne ne sait vraiment comment faire. Et, sur ce point aussi, les islamistes et leurs adversaires ne se distinguent guère. On comprend leur prudence : le sujet est explosif.

Système permettant de subventionner les produits alimentaires et l'énergie, la CGC a été créée en 1970. Depuis, l'envol des

cours mondiaux du pétrole et des céréales a porté ses dépenses à des niveaux démesurés. Le FMI ne cesse de réclamer leur réduction, en attendant la disparition du mécanisme de compensation ; les partis politiques redoutent l'inflation et la révolution s'ils suivent ce genre de conseil...

Loin de représenter une conquête sociale, la CGC, nous rappelle M. Ben Cheikh, eut pour principal objectif de rendre politiquement soutenable une stratégie libérale visant à encourager l'industrie en lui procurant une main-d'œuvre bon marché. Pour attirer les investisseurs, la Tunisie a accepté que le budget national finance une partie des dépenses de consommation courante de leurs ouvriers et employés. En somme, depuis plus de quarante ans, faute d'un bon salaire, les hommes et les femmes qui travaillent, par exemple, dans le secteur du textile, ou des industries mécaniques et électriques, ont pu acheter de la farine ou de l'essence subventionnées.

Et tous les autres aussi... Dans les restaurants et les hôtels, les pâtes et la semoule servies aux touristes sont subventionnées, la consommation d'essence des grosses cylindrées libyennes est subventionnée, l'énergie (souvent importée) qu'utilisent les cimenteries portugaises et espagnoles est subventionnée. « C'est un fardeau, admet M. Ghannouchi. Il faut trouver une solution raisonnable, non pas à cause de la pression des institutions internationales, mais parce que la dépense ne peut plus être soutenue à ce niveau. » M. Caïd Essebsi ne dit pas autre chose : « Maintenant, nous en sommes arrivés à un point critique. Il vaut mieux réviser le budget pour favoriser d'autres priorités. »

Mais comment réaffecter les dépenses de la CGC vers des investissements productifs dans les régions de l'intérieur sans nuire aussitôt aux Tunisiens les plus déshérités, que l'Etat ne sait pas aider autrement ? Lorsqu'ils abordent le sujet (parce qu'on les en presse...), patronat, syndicats, islamistes, Nidaa Tounès manifestent un certain attentisme. Ils dénoncent des abus sans proposer de remède. Interrogée sur la possibilité qu'un gouvernement supprime un jour la caisse, M<sup>me</sup> Wided Bouchamaoui, présidente de l'Union tunisienne de l'industrie, du

commerce et de l'artisanat (Utica), l'organisation patronale, nous répond fermement : « Jamais ! Il y aurait une émeute dans le pays. Aucune force politique n'oserait faire cela. » Elle précise d'ailleurs aussitôt : « Ce n'est pas notre demande. »

Les deux tiers de la subvention concernent le carburant. Or, insiste

## Décisions des chefs, doutes des militants

C'EST-À-DIRE vers les prochaines échéances électorales. Sur le plan politique, la suspension des affrontements consécutive à la formation du nouveau gouvernement a signifié que le combat continuait, mais autrement. Le consensus actuel repose sur un équilibre des forces précaire. Les ébauches d'alliances à venir anticipent des résultats électoraux inconnus. M. Ghannouchi tire argument de cette incertitude et de l'instabilité régionale pour convaincre sa base, souvent dubitative, de la justesse de sa stratégie de conciliation. Estimant le pays « trop fragile pour que s'y affrontent un gouvernement et une opposition », il souhaite dès à présent que les scrutins à venir débouchent sur un « gouvernement de coalition avec tout le monde ou, si ce n'est pas possible, avec le maximum de partis, mais aussi la société civile, les syndicats, les associations patronales. Ennahda en serait ».

Face à lui, M. Caïd Essebsi paraît en position de force. La formation qu'il dirige est certes hétéroclite, mélange de réseaux bénalistes et de militants progressistes ou syndicalistes (le secrétaire général de Nidaa Tounès, M. Taïeb Baccouche, a été secrétaire général de l'UGTT), mais elle occupe la place centrale sur l'échiquier politique. D'une part, le parti islamiste est demandeur d'une union nationale sans exclusive. D'autre part, le Front populaire veut contre ce que M. Hammami appelle le « danger despotique d'Ennahda » en prolongeant son action commune avec Nidaa Tounès. Que choisira cette dernière ? A entendre M. Caïd Essebsi détailler son rôle dans la réussite d'une « solution consensuelle » avec M. Ghannouchi, en même temps qu'il couvre d'éloges l'actuel gouvernement « soutenu par toutes les forces politiques », on imagine qu'il préférerait que l'assise de la prochaine équipe ministérielle reste tout aussi large. Et ne rejette donc pas les islamistes dans l'opposition ? « Ça dépend des élections, nous répond-il. Mais nous accepterons le verdict des urnes. »

« On a peur que Nidaa Tounès s'allie avec Ennahda, admet M. Abdelmoumen Belanes, vice-secrétaire général du Parti des travailleurs, membre du Front populaire. Les Occidentaux estiment que deux grandes forces existent et que la stabilité requiert qu'elles s'allient. » Or la crainte que les islamistes inspirent à la gauche ne s'est nullement apaisée. « Depuis sa fondation,

M. Houcine Abassi, président de l'Union générale tunisienne de travail (UGTT), « la plupart des chômeurs et des salariés n'ont pas de voiture. Ils ne bénéficient donc pas de la compensation versée au titre de l'énergie. Et quand les membres de la classe moyenne possèdent un véhicule équipé d'un moteur de quatre ou cinq chevaux, ils paient leur essence au même prix [1,57 dinar le litre] que ceux qui disposent de plusieurs voitures de luxe dans la même famille ».

Reste à pouvoir distinguer les uns des autres, si, par exemple, on veut cesser de subventionner la noria de limousines de milliardaires qui font le plein d'essence... « Ça, nous répond M. Abassi, c'est la responsabilité du gouvernement. On a des propositions, mais nous sommes un syndicat ; nous ne sommes pas l'Etat, avec ses moyens, ses experts, ses bureaux d'études. A lui de chercher une stratégie. »

Le Front populaire a élaboré un projet économique détaillé. Celui-ci comporte à la fois le recrutement de fonctionnaires au ministère des finances pour lutter contre la fraude et la contrebande, une taxe de 5 % sur le bénéfice net des entreprises pétrolières, la suspension du paiement du service de la dette extérieure en attendant un audit, le réaménagement du barème de l'impôt afin de favoriser les bas revenus, la suppression du secret bancaire. Mais, quand il s'agit de la CGC, l'audace est moins perceptible. « Tout le monde, admet M. Hammami, sait qu'il ne faut pas toucher à la caisse de compensation. » Discrettement, le gouvernement commence à rogner les subventions, en particulier sur le poste des carburants. Et chacun regarde ailleurs.

La tactique d'Ennahda a toujours été la même, estime M. Hammami. Là où il y a résistance, il recule. Là où il y a relâchement, il contre-attaque. Mais l'objectif reste d'islamiser, d'imposer la ligne des Frères musulmans, à la fois rétrograde, despotique et dictatorial. La stratégie qu'il préconise découle de ce diagnostic : il faut prolonger l'alliance anti-islamiste avec Nidaa Tounès en mettant en avant la priorité démocratique ; il faut expliquer que la réalisation de cette priorité impose des mesures d'urgence sociale ; il faut enfin parier que toutes les forces « démocratiques » sont « d'accord sur la nécessité d'alléger les retombées de la crise économique pour les masses populaires ».

Mais, interroge Michael Ayari, chercheur à l'International Crisis Group, qu'en pense la base, qu'en pensent les militants ? Ceux d'Ennahda, qui ont vu leur parti accepter de quitter le pouvoir sans avoir perdu les élections ? Ceux de Nidaa Tounès, dont le président n'exclut pas de gouverner avec les islamistes, sous l'œil ravi du FMI ? Ceux du Front populaire, qu'on appelle à défendre la démocratie en compagnie du patronat et d'anciens bénalistes ? Les chefs de parti concoctent leurs alliances, anticipent la répartition des postes, rassurent leurs bailleurs de fonds. Un équilibre politique en décaule. Il est raisonnable, enviable, même, dans une région en proie aux convulsions. Mais combien de temps pourra-t-il durer si, trois ans après la « révolution », les choix économiques et sociaux qui l'ont déclenchée continuent ainsi d'être imperturbablement reconduits ?

SERGE HALIMI.

(2) « Ennahda Movement Programme. For Freedom, Justice and Development in Tunisia », Tunis, septembre 2011.

(3) Selon M. Ben Cheikh, Siliana ne compte que six moyennes et grandes entreprises, tandis que Manouba, située à une centaine de kilomètres, en dénombrerait trois cent vingt-deux.

(4) « La politique économique qui est conduite [en Tunisie] est saine, et je pense que c'est un bon exemple à suivre pour les pays émergents », estimait par exemple le 18 novembre 2008 M. Dominique Strauss-Kahn, alors directeur général du FMI.

(5) Habib Bourguiba (1903-2000), figure centrale du mouvement pour l'indépendance de la Tunisie, en fut le premier président, entre 1957 et 1987.

(6) « Rached Ghannouchi : islam, nationalisme et islamisme », entretien avec François Burgat, *Egypte-monde arabe*, n° 10, Le Caire, 1992, p. 109-122.

(7) La dette tunisienne correspond à 46 % du produit national brut en 2013 (93,4 % dans le cas de la France).

(8) 1 dinar tunisien = 0,46 euro.

Imprimerie du Monde  
12, r. M.-Gunsbourg  
98852 IVRY

OJD PRESSE PAYANTE 2009

Commission paritaire des journaux et publications : n° 0514 1 86051  
ISSN : 0026-9395  
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts : Paris : 0 805 050 147  
Banlieue/province : 0 805 050 146.

UN CADRE POLITIQUE LÉGAL MAIS ILLÉGITIME

# Bonapartisme ou Constituante

*C'est devenu une évidence : le fossé se creuse entre les citoyens et leurs représentants. La « crise de la démocratie » traduit un changement de modèle politique. Adopté en violation de la volonté exprimée par les électeurs le 29 mai 2005, le traité de Lisbonne a signalé la tentation autoritaire d'une partie des élites. L'élection d'une Assemblée constituante en France permettrait-elle de la juguler ?*

PAR ANDRÉ BELLON \*

LE rejet du traité constitutionnel européen (TCE), le 29 mai 2005, restera un tournant dans l'histoire de France. Une légitimité démocratique a tenté de s'affirmer. Elle a été bafouée. Depuis, et de façon sporadique, des révoltes émergent sans cohérence apparente, mais dans une volonté commune de rejet des pouvoirs en place (grandes manifestations, « bonnets rouges... ») (1). Sont-elles les signes avant-coureurs d'une violence plus générale, d'une profonde crise de régime ?

Paradoxe apparent : au moment où les principaux dirigeants politiques ne souhaitent pas remettre en cause la légitimité des institutions sur lesquelles repose leur pouvoir, tous sont contraints de reconnaître que les citoyens se sentent de moins en moins représentés.

Le mot d'illégitimité était jusqu'alors tabou. Mais, le 11 novembre 2013, le président de la République se faisait huer lors de sa visite à Oyonnax, ville symbole de la Résistance. Le lendemain, le premier ministre Jean-Marc Ayrault, s'affrontant à M. Christian Jacob, chef de file de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, l'accusa en ces termes : « Vous êtes en train de faire croire qu'il y a une crise institutionnelle. Mais de quoi parlez-vous ? Remettez-vous en cause la légitimité de l'élection présidentielle au suffrage universel ? » Accusation ferme, certes. Il n'empêche : la question de la légitimité avait été posée.

## Reconquête de la vie publique

C'EST ainsi que se construit une option de gouvernement musclé censé écouter les citoyens, comprendre leurs difficultés et se démarquer des recettes utilisées depuis des décennies. Le souvenir de Bonaparte resurgit avec celui de l'Etat garant de la communauté nationale. Cette option ne circule pas seulement dans les arcanes du parti de Mme Marine Le Pen. Ce n'est pas un hasard si un mouvement de réhabilitation de Napoléon III a rassemblé depuis une vingtaine d'années des personnages tels que le député-maire de Nice Christian Estrosi – « Je suis bonapartiste comme Napoléon III, c'est un état d'esprit, c'est un état d'âme (2) » – ou le Prix Goncourt Didier Van Cauwelaert (3). On l'avait retrouvé, lors de l'hommage rendu à Philippe Séguin, le 12 janvier 2010, dans la bouche de M. Bernard Accoyer, alors président de l'Assemblée nationale. Sa déclaration appelant à rompre avec la « tradition héritière de Victor Hugo », critique de Napoléon III, et à magnifier la « vision d'un empereur moderniste et soucieux du bien commun, qui équipa et enrichit la France », ne suscita à l'époque aucune réaction de l'opposition socialiste, prétendue héritière des républicains victimes du coup d'Etat de 1851 qui rétablit l'Empire. Lorsque l'esprit républicain n'est plus dominant, faut-il s'étonner de voir ainsi apparaître l'ombre d'un 2 Décembre (4) ?

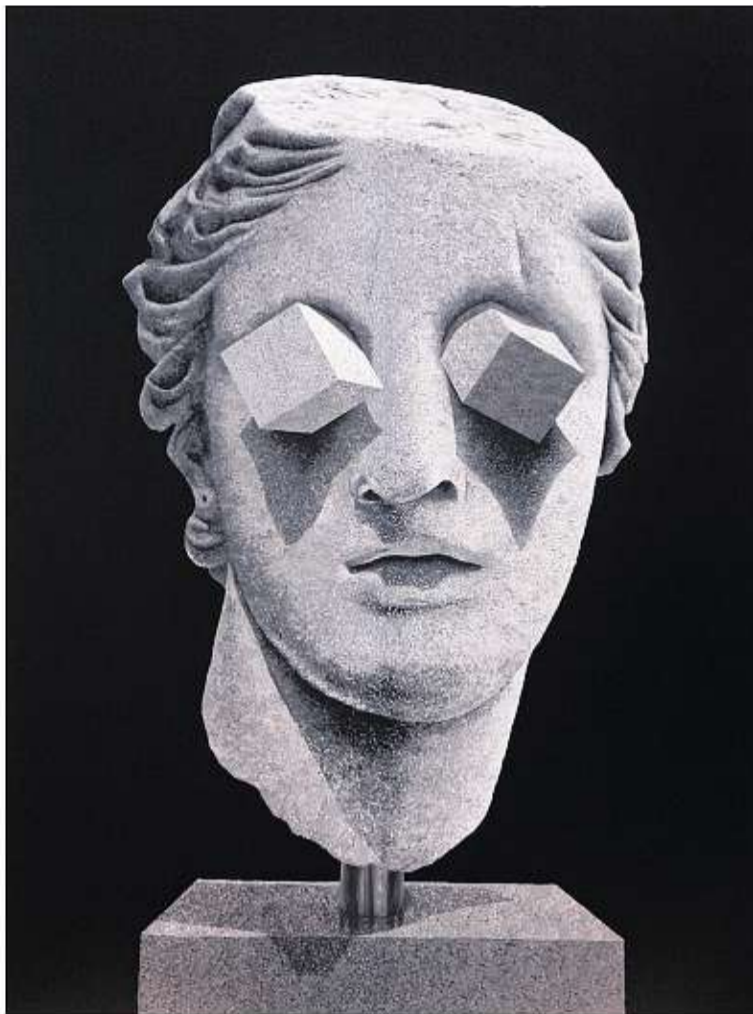
Car les rappels à l'ordre républicain n'ont aucun sens si le contrat social et l'unité républicaine se dissolvent sous le coup des intérêts particuliers, si la citoyenneté, fondamentale dans l'histoire politique de la France, n'est plus qu'un argu-

ment de congrès, si les citoyens ne sont pas acteurs de leur propre destin. Sans doute ont-ils perdu leurs repères, mais n'est-ce pas parce que tout pousse à les faire disparaître ?

En particulier, la volonté affirmée de revaloriser le rôle du Parlement, victime expiatoire du système, ne sert souvent qu'à enterrer le problème posé par la légitimité chancelante des institutions. Après la réforme constitutionnelle du président Nicolas Sarkozy, le 23 juillet 2008, la commission Jospin « de rénovation et de déontologie de la vie publique », nommée par le président François Hollande le 16 juillet 2012, n'a pas dérogé à ce scénario. Symptomatique des progrès de la thématique de l'ordre, elle a surtout cherché à « moraliser » les élus (interdiction du cumul des mandats, levée de l'immunité pénale du président de la République), tentant ainsi de faire croire que l'importance du Parlement se mesurait non à son rôle institutionnel ou au contrôle qu'il peut exercer sur l'activité politique du président, mais à la seule vertu de ses membres.

Peu commentée publiquement, l'offense faite au suffrage universel par la signature, le 13 décembre 2007, du traité de Lisbonne, jumeau du TCE rejeté par les Français (et les Néerlandais), a néanmoins frappé les esprits. D'abord parce qu'elle est révélatrice du peu de cas que font les pouvoirs successifs de la souveraineté populaire. Mais aussi, et bien plus, parce que ce vote, loin d'être un amalgame de mécontentements, avait réussi à créer, au travers des débats qui l'avaient précédé, une réelle volonté collective : celle du peuple souverain dessinant l'ébauche d'un nouvel intérêt général, fondement de la République.

Voilà plusieurs décennies que le régime de la V<sup>e</sup> République se fragilise. Il est fondé sur un pilier présidentiel sans contrôle, d'ailleurs renforcé depuis l'an 2000 par le quinquennat et la prééminence de l'élection du président par rapport à celle des députés (désignés au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, ce qui renforce encore la domination du parti du président). Ce pouvoir s'éloigne de plus en plus des citoyens. Il s'en écarte encore davantage sous la pression de la force réglementaire des institutions de Bruxelles, grand aspirateur de toute souveraineté nationale et populaire. Il ne reste, pour faire croire à la valeur démocratique des institutions, que l'alternance entre UMP et Parti socialiste (PS), alternance qui tente de masquer l'unisson sur l'essentiel. Plus légal que légitime, le pouvoir se maintient grâce à cette règle du jeu. D'où la question qui chemine : comment la remettre en cause ?



GALERIE PERROTIN, PARIS

DANIEL ARSHAM. – « Eyes » (Yeux), 2010

On peut évidemment regretter que la dynamique démocratique ainsi créée n'ait pu se développer. Il aurait fallu employer des mots en accord avec cette volonté collective, par exemple par un appel à la démission du chef de l'Etat favorable au « oui », ou à la dissolution de l'Assemblée nationale, elle aussi ultramajoritairement acquise au « oui » – mots d'ordre particulièrement démocratiques. On ne peut donc que déplorer les tentatives de récupération de ce vote à des fins uniquement partisans (par exemple autour du candidat du « non » de gauche) à l'élection présidentielle), tentatives qui l'ont rabaisé à des niveaux politiques, transformant un élan majoritaire en mouvements parcellaires. Il reste que l'événement a prouvé qu'au-delà de tous les discours de fatalité, de la pression des médias et des chantages économiques, la volonté collective pouvait s'exprimer de manière construite lorsqu'elle en trouvait l'occasion.

C'est dans cette volonté que doit résider l'issue pacifique et démocratique à la crise actuelle. Et l'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel en offre un aboutissement.

Cette perspective peut sembler trop institutionnelle pour résoudre les difficultés sociales. Bien sûr, le changement ne se fera pas sans le mouvement social ; mais celui-ci a peu de chances de vaincre dans le cadre politique qui impose actuellement sa loi d'airain. Les oppositions internes à la société ne peuvent pas s'exprimer indépendamment de l'existence même d'une société. L'ancienne première ministre britannique Margaret Thatcher avait bien compris l'enjeu lorsque, sous l'égide de l'économiste libéral Friedrich Hayek, elle déclarait qu'il n'existait rien qui s'apparente à une société (« There is no such thing as society [5] »). Si la lutte est plus que jamais nécessaire face aux attaques contre les acquis sociaux, au chômage, à l'extension de la misère et de la précarité, peut-elle s'affranchir de la reconquête du corps politique ? C'est là l'objectif principal de la Constituante, cette refondation de la société autour de la réappropriation de ce bien collectif qu'est la vie publique. La recreation de cet être politique est évidemment nécessaire pour donner sens à la Constituante, et celle-ci confère un but à cette recreation.

Ce débat n'est pas neuf. En son temps, Jean Jaurès avait développé l'idée que l'histoire du mouvement ouvrier était en même temps celle de la participation des ouvriers à la construction de l'espace public grâce à leur capacité d'autonomie au sein même de la société capitaliste. Jaurès insistait alors sur la pertinence de la démocratie comme instrument de libé-

Bolivie ou en Equateur qu'en Islande, ce qui n'a pas entraîné un quelconque isolement de ces pays, mais au contraire une dynamique internationale intense, comme le prouvent les nouvelles alliances en Amérique latine ?

La crise actuelle en France n'est pas seulement celle d'une majorité, mais aussi celle de l'organisation politique et sociale ; c'est pourquoi la confiance entre citoyens et responsables politiques se dissout année après année. Alors que le monde se trouve en mutation profonde, tant géopolitique qu'économique, l'Europe et les pays qui la composent s'enferment dans des certitudes – affaiblissement systématique des Etats, accord de libre-échange transatlantique (8), etc. – qui ôtent toute capacité d'action spécifique. Le soutien actif du peuple aux choix politiques est nécessaire face aux défis de la période, à la fois pour mobiliser sur le terrain national et pour configurer de nouvelles solidarités internationales. C'est pourquoi seules deux voies s'ouvrent à nous : bonapartisme ou élection d'une Constituante. Deux chemins qui sollicitent le peuple, mais sur des valeurs opposées et sur des visions différentes de l'avenir.

L'option bonapartiste s'est affirmée dans l'histoire comme fondée sur le peuple, mais dans une vision dépolitisée, infantilissante pour les citoyens, éventuellement validée par des plébiscites. La Constituante, pour sa part, ne prendra son sens démocratique qu'en laissant s'exprimer le dissensus d'où doit émerger à nouveau l'intérêt général. Elle permet d'œuvrer à la reconstruction du corps politique et social en gestation depuis des années, comme ce fut le cas en 1789, dans le cadre révolutionnaire, et en 1946, avec le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) (9). Cette reconstruction était en ébauche lors du référendum du 29 mai 2005. Elle présuppose la réaffirmation du citoyen libre, humain et social en tant que membre du corps politique, contre l'individu indistinct au sein d'une communauté unanime. C'est à cela qu'appelle George Orwell lorsqu'il fait dire à Big Brother : « Tant que votre but sera de rester vivants, non de rester humains, rien ne changera. Mais, à la qualité d'être humains, vous avez préféré celle d'être vivants, vous confinant ainsi dans un éternel présent et vous assurant que je serais toujours là. Ne vous en plaignez pas (10). »

(1) Lire Serge Halimi, « Le temps des jacqueries », *Le Monde diplomatique*, janvier 2014.

(2) Cité par Nice Rendez-vous, 13 juin 2010, www.nicereendezvous.com

(3) Didier Van Cauwelaert, « Napoléon III : "Victor Hugo m'a tué" », *Le Point*, Paris, 12 août 2010.

(4) Elu président de la République en 1848, Louis-Napoléon Bonaparte effectua un coup d'Etat le 2 décembre 1851. Il établit le Second Empire et régna sous le nom de Napoléon III.

(5) Entretien à *Woman's Own*, Londres, 31 octobre 1987.

(6) Jean Jaurès, *De la réalité du monde sensible*, Vent Terral, coll. « Œuvres philosophiques », Valence-d'Albigeois, 2009 (1<sup>re</sup> éd. : 1891).

(7) Antonio Negri et Michael Hardt, *Empire*, Exils, Paris, 2000.

(8) Lire Lori M. Wallach, « Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(9) Cela peut, bien sûr, être un échec, comme en 1848.

(10) George Orwell, 1984, Gallimard, coll. « Folio », Paris, 1972.

UNIVERSITÉ  
PARIS8



www.fp.univ-paris8.fr

### Droit et stratégies de l'action humanitaire

De novembre 2014 à juin 2015 (2 jours/mois)  
Diplôme d'université

Une approche pluridisciplinaire qui englobe l'intégralité des problématiques actuelles de l'humanitaire.

**Publics concernés :** juristes, avocats, chefs de missions, administrateurs, coordinateurs logistiques et personnels humanitaires, médecins et professionnels de santé, journalistes... **Durée :** 130 h. **Lieu :** Paris **Admission :** être titulaire d'un bac + 3 (ou équivalent) ou par validation des acquis.

0 820 20 51 00

\* Président de l'Association pour une Constituante, ancien président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

# Délire partisan dans les médias américains

*Il y a vingt ans, un Américain qui allumait son petit écran en rentrant du travail pouvait choisir entre trois journaux télévisés quasiment identiques. Depuis, l'éventail s'est élargi. Selon qu'il opte pour la conservatrice Fox News ou pour la progressiste MSNBC, le téléspectateur sera exposé à une analyse de l'actualité radicalement différente. Avec quels effets sur la vie politique ?*

PAR RODNEY BENSON \*

WILLIAM (Bill) O'Reilly, l'un des présentateurs-vedettes de la chaîne ultraconservatrice Fox News, recevait le 2 février dernier le président Barack Obama. Il réitéra à cette occasion l'accusation chère à son public selon laquelle la Maison Blanche aurait menti au sujet de l'assaut sanglant de septembre 2012 contre l'ambassade américaine de Benghazi, en Libye : « Vos détracteurs soutiennent que vous avez occulté le fait qu'il s'agissait d'une attaque terroriste pour les besoins de votre campagne électorale. C'est ce qu'ils pensent. » A quoi le président répliqua : « Et ils le pensent parce que des gens comme vous le leur disent. »

Ce bref échange illustre le pouvoir des médias ouvertement partisans aux Etats-Unis, pouvoir qui ne laisse apparemment pas d'autre choix à M. Obama que de se prêter à l'interrogatoire d'un militant néoconservateur. Mais il témoigne aussi

de leur influence sur l'opinion. Ils sont devenus « la voix la plus bruyante de la maison (1) », ce que les chercheurs Jeffrey M. Berry et Sarah Sobieraj appellent une « industrie de l'outrage (2) », qui a rendu caduques les règles de civilité régissant autrefois le débat public.

Pour discréditer son adversaire, tous les coups sont permis. La référence au nazisme est l'une des plus appréciées. Sur la chaîne MSNBC, de tendance sociale-démocrate et farouchement opposée à Fox News, Edward (« Ed ») Schultz affirme que « si vous regardez [le journaliste conservateur Rush] Limbaugh en coupant le son, il ressemble à Adolf Hitler » (2 mars 2009). Quant au présentateur de Fox News Glenn Beck, il a considéré que la tournée de M. Albert (« Al ») Gore pour sensibiliser les écoliers du pays à la protection de l'environnement ramenait le monde « au temps des Jeunesses hitlériennes » (5 mars 2010).

## CNN, moins engagée, décline

UNE outrance qui envahit également les ondes des radios. Un exemple parmi d'autres dans l'émission de Limbaugh – la plus écoutée des Etats-Unis –, qui, le 29 février 2012, vociférait contre une étudiante militant pour le remboursement de la contraception : « Elle couche si souvent qu'elle n'a plus les moyens de se payer sa contraception, alors elle voudrait que vous, moi et les contribuables, nous mettions la main à la poche pour qu'elle s'envoie en l'air ! Cela fait de nous, quoi ? Des macs ! »

Les médias partisans et leurs « grosses voix » accélèrent-ils la fragmentation politique, ou se contentent-ils de l'intégrer à leur stratégie éditoriale ? En tout cas, le phénomène ne date pas d'hier. Il a dominé l'expression publique américaine du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup>. Par la suite, il a marqué le pas. Le financement croissant de la presse écrite par la publicité et la montée en puissance d'un secteur audiovisuel étroitement régulé, dominé par les trois grands réseaux de télévision nationaux, ABC, CBS et NBC, ont en effet imposé un ton plus neutre et la primauté des faits sur le commentaire. Jugé plus à même de maximiser l'audience, le mythe de l'objectivité journalistique interdit toute apparence de polémique partisane.

\* Professeur de sociologie à la New York University. Auteur de *Shaping Immigration News: A French-American Comparison*, Cambridge University Press, New York, 2013.

A partir des années 1980, la diffusion des chaînes du câble met fin à cet interlude. Alors que 8 % seulement des foyers américains y avaient accès en 1970, leur proportion atteint 50 % en 1989, et 85 % en 2004 (3). Peu à peu, le bouquet hertzien offre limitée cède la place à un nombre presque infini de robinets à images – d'abord grâce au câble, puis au satellite, et enfin à Internet.

Le comportement du public se modifie. Autrefois, faute de programmes plus alléchants, les téléspectateurs, peu politisés, regardaient tous le journal du soir. Dans un environnement qui les sollicite de toute part, ils se reportent sur des programmes de divertissement. Les amateurs d'information, plus rares, se recrutent surtout parmi les citoyens engagés politiquement, qui sont aussi les plus demandeurs d'un traitement idéologique de l'actualité.

Au demeurant, en 1987, le rejet par l'administration Reagan de la « doctrine de l'impartialité » (*fairness doctrine*) a mis fin à l'obligation pour les diffuseurs de l'audiovisuel de relayer équitablement les diverses opinions. La concentration accrue des groupes de médias et la pression grandissante du profit ont fait le reste : les « niches » militantes, en particulier de droite, attirent les investisseurs et leur garantissent un taux élevé de rentabilité. Et la règle qui vaut pour la radio à partir des années 1980 se propage à la



IVAN MESSAC. – « L'Ecran hypnotique », 2005

télévision durant la décennie suivante, pour finalement envahir la Toile.

Aujourd'hui, sur les ondes, les émissions qui martèlent la doxa néoconservatrice ont fait quasiment disparaître les programmes de gauche. Le groupe Clear Channel Communications exerce un monopole de fait sur la parole radiophonique, incarnée par des bateleurs comme Limbaugh ou Sean Hannity (également actif sur Fox News), qui attirent chacun une audience hebdomadaire d'environ quinze millions de personnes.

Sur le câble, l'information est dominée par Fox News, la créature de M. Rupert Murdoch et de son groupe News Corporation. Dirigée d'une main de fer par M. Roger Ailes depuis son lancement en 1995, la chaîne abrite quelques-unes des émissions de débat les plus suivies du pays, notamment celles de O'Reilly (trois millions de téléspectateurs chaque nuit). La deuxième chaîne câblée la plus regardée, MSNBC, est le fruit d'un partenariat entre Microsoft (qui a revendu ses parts en 2012) et NBC Corporation, alors propriété de General Electric. Lancée en 1996, elle s'est forgé au cours des années 2000 une image de chaîne « de gauche », par opposition à Fox. Ses talk-shows – comme le « Rachel Maddow Show » (un million de téléspectateurs) ou « Hardball With Chris Matthews » (sept cent cinquante mille) – réunissent une audience très inférieure à celle de sa concurrente. CNN, moins ouvertement partisane, diffuse peu de débats, préférant l'information « chaude » et les documentaires.

Sur le Web, le marché de l'opinion se partage entre des sites modérément de gauche, comme le Huffington Post, racheté en 2011 par le groupe AOL, Daily Kos ou Talking Points Memo, et un fourmillement de blogs néo ou ultraconservateurs tels que le Drudge Report, Michelle Malkin

ou Hot Air. Leur audience, de l'ordre de deux millions de pages consultées par jour, est encore loin d'égaliser celle du câble ou de la radio.

De quelle puissance de feu disposent ces forgerons de l'opinion publique ? Selon Berry et Sobieraj, leur audience quotidienne cumulée approcherait les quarante-sept millions de personnes ; mais un même individu peut s'alimenter à plusieurs sources. D'autres observateurs, comme Markus Prior, font valoir que les usagers des médias d'opinion restent largement moins nombreux que ceux des grandes chaînes de télévision hertzienne : les journaux du soir d'ABC, de CBS et de NBC drainent chacun un public deux fois plus important que celui du « O'Reilly Factor », l'émission la plus populaire du câble. Même les informations nocturnes de la petite chaîne publique PBS attirent

## Des marmites à idées fantaisistes

MAIS les médias engagés ne se bornent pas à tendre un miroir à leurs clientèles respectives : ils les encouragent à reformuler leurs idées dans un langage plus virulent, plus décomplexé. C'est dans cet effet d'intensification que réside leur pouvoir. Berry et Sobieraj ont documenté le flot d'insultes, de sarcasmes et de termes orduriers ou « idéologiquement extrêmes » dans lesquels s'énonce la représentation de l'ennemi politique.

Il en ressort non seulement que les conservateurs s'expriment de manière plus outrancière que leurs adversaires de gauche, mais aussi qu'ils hésitent moins à mener des campagnes de désinformation. Après les élections de 2010, les téléspectateurs de Fox News montraient une nette propension – avec un écart de 31 % par rapport au public des autres chaînes – à partager l'idée fantaisiste selon laquelle M. Obama ne serait pas né aux Etats-Unis (7).

Dans l'art du dénigrement systématique, les médias militants font office d'avant-garde. Leur rôle ne consiste pas à métamorphoser des modérés en extrémistes, mais à rendre ces derniers « plus extrémistes encore » en les persuadant de la validité de leurs croyances (8). Ces consommateurs fidèles et hautement réceptifs – particulièrement choyés par la classe politique – citeront ensuite leurs sources favorites sur les réseaux sociaux. Ils permettront ainsi à certaines idées d'essaimer au sein d'une population plus large, contribuant à définir l'actualité politique et à mobiliser les électeurs.

Par sa célébration du Tea Party, Fox News a accru la mobilisation ultraconservatrice autant qu'elle l'a couverte, accentuant le retour de balancier qui a permis aux républicains de reconquérir la Chambre des représentants aux élections de mi-

avantage de téléspectateurs (deux millions quatre cent mille) que la plupart des émissions du câble.

Le public des médias militants se caractérise par une polarisation croissante. Une étude publiée en 2012 par le Pew Research Center indique que les téléspectateurs de Hannity et de O'Reilly sur Fox News sont deux fois plus nombreux à se définir comme conservateurs que la moyenne de la population (respectivement 78 % et 69 %, contre 35 % des Américains en général). Sur MSNBC, l'émission de Maddow séduit un public composé à 57 % de sympathisants de gauche (lesquels ne représentent que 22 % de la population).

Dans le même temps, le positionnement politique des électeurs s'est durci dans tout le pays. Les rangs des « républicains progressistes » et des « démocrates conservateurs » se sont éclaircis ; le fossé entre électeurs – entre les religieux et les séculiers, entre les habitants du Sud profond et ceux de la Côte est, etc. – n'a cessé de se creuser (4).

Les médias d'opinion ont sans doute suivi cette évolution plus qu'ils ne l'ont précédée. Plutôt que d'avoir radicalisé les Américains, ils ont permis aux plus politisés d'entre eux de se conforter dans leur vision du monde. Laquelle ne se nourrit pas seulement de produits médiatiques idéologiquement calibrés : une étude sur la réception du feuilleton *Dallas* dans les années 1980 a montré que l'interprétation de chaque épisode différait sensiblement en fonction des présupposés culturels, politiques, etc., des téléspectateurs (5).

Plus récemment, les politistes Kevin Arceneaux et Martin Johnson ont exposé des sujets de gauche et de droite à plusieurs sources d'information sur une affaire mettant en cause l'administration Obama. Ils en ont conclu que les grands journaux télévisés du réseau hertzien produisaient les mêmes effets de polarisation que les commentaires militants des chaînes du câble (6). En d'autres termes, qu'elle soit relatée de façon neutre ou tendancieuse, une information est reçue selon les mêmes biais.

mandat de 2010. De son côté, MSNBC a relayé, sans tarir d'éloges, les moindres faits et gestes des militants d'Occupier Wall Street, contribuant à la popularité du mouvement. Contrairement aux médias « classiques », les médias partisans suscitent la participation.

Comment restaurer un niveau minimal de civilité et de respect des faits dans le débat public, sans pour autant désamorcer la puissance mobilisatrice des médias d'opinion ? On voit mal l'« industrie de l'outrage » renoncer de son plein gré aux confortables profits générés par ses excès. News Corporation devait à Fox News 61 % des bénéfices qu'elle a engrangés en 2012. Mais ces performances économiques ne garantissent pas un succès politique. En cas de nouvelle défaite républicaine à l'élection présidentielle de 2016, les dirigeants conservateurs et les milieux d'affaires pourraient revoir leurs relations avec la vache à lait de M. Murdoch.

(1) Gabriel Sherman, *The Loudest Voice in the Room*, Random House, New York, 2014.

(2) Jeffrey M. Berry et Sarah Sobieraj, *The Outrage Industry: Political Opinion Media and the New Incivility*, Oxford University Press, New York, 2014.

(3) Markus Prior, *Post-Broadcast Democracy: How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, Cambridge University Press, New York, 2007.

(4) Alan I. Abramowitz, *The Polarized Public? Why American Government Is So Dysfunctional*, Pearson, Londres, 2013.

(5) Tamar Liebes et Elihu Katz, *The Export of Meaning: Cross-Cultural Readings of « Dallas »*, Polity, Cambridge (Royaume-Uni), 1994.

(6) Kevin Arceneaux, « Why you shouldn't blame polarization on partisan news », *The Washington Post*, 4 février 2014.

(7) David Brock, Ari Rabin-Havt et Media Matters for America, *The Fox Effect: How Roger Ailes Turned a Network Into a Propaganda Machine*, Anchor Books, New York, 2012.

(8) Matthew Levendusky, *How Partisan Media Polarize America*, University of Chicago Press, 2013.

« Prendre parti », la collection du Monde diplomatique

Les 4 livres 27,30 €

Le protectionnisme et ses ennemis

Bâtir la civilisation du temps libéré

Economistes à gages

L'Art d'ignorer les pauvres

Rendez-vous sur notre boutique en ligne [www.monde-diplomatique.fr/prendreparti](http://www.monde-diplomatique.fr/prendreparti)

## Nos précédents articles

- « Aux Etats-Unis, médias, pouvoir et argent achèvent leur fusion », par Robert W. McChesney et John Nichols (août 2011).
- « Trahison au Huffington Post », par Rodney Benson (mai 2011).
- « Qui paie les experts de la télévision américaine ? », par Sebastian Jones (juillet 2010).
- « "Democracy now" donne sa voix à la gauche américaine », par Thomas Boothe et Danielle Follett (janvier 2008).
- « Il paraît que les médias américains sont de gauche... », par Eric Alterman (mars 2003).

# Au Venezuela, la tentation du coup de force

*Les Vénézuéliens avaient sans doute de bonnes raisons d'exprimer leur mécontentement face à un pouvoir qui peine à transformer les structures profondes du pays (appareil productif, fiscalité...). Mais la contestation récente a été récupérée par une frange de l'opposition qui n'a qu'un objectif : renverser le président Nicolas Maduro, pourtant élu démocratiquement.*

PAR ALEXANDER MAIN \*

UNE manifestation antigouvernementale à Caracas a vu la mort de trois jeunes Vénézuéliens, le 12 février dernier. Cette journée sanglante a marqué le début d'un déluge de reportages et d'éditoriaux aux titres dramatiques : « La violence fait chanceler le Venezuela » (*The Wall Street Journal*, 12 février); « Le Venezuela en crise, c'est l'Ukraine de l'Amérique latine » (*Le Figaro*, 1<sup>er</sup> et 2 mars); « Les Vénézuéliens dans l'impasse du "chavisme" » (*Le Monde*, 12 mars).

L'administration américaine n'a pas tardé à rejoindre le chœur des cassandres. Le 15 février 2014, le secrétaire d'Etat John Kerry dénonçait des mesures gouvernementales « visant à inhiber la capacité des citoyens à exercer leur droit à protester de façon pacifique ». Le 13 mars, il accusa le président Nicolas Maduro de mener une « campagne de terreur » contre son peuple. Pour ceux qui découvrent la situation à travers le prisme des grands médias et des déclarations de Washington, il semble qu'une jeunesse éprise de paix et de démocratie se heurte à la répression brutale d'un Etat pétrolier dont les dirigeants ont perdu le contact avec le peuple réel.

Moins d'un an après la mort d'Hugo Chávez, la messe est dite. L'historien mexicain Enrique Krauze en condense

l'esprit dans une tribune publiée par *El País* (26 février) et par le *New York Times* (28 février) : « Le Venezuela est clairement en train de glisser vers la dictature. » Mais cette représentation de M. Maduro en Ceausescu des tropiques reflète-t-elle vraiment la crise que traverse le pays ?

Les reproches adressés au régime bolivarien ne sont pas tous immérités. Le taux d'homicides au Venezuela demeure l'un des plus élevés du monde (1). En dépit des conquêtes sociales obtenues au cours des dix dernières années – dont une chute de 50 % du taux de pauvreté (2) –, l'économie pâtit de sérieux dysfonctionnements, parmi lesquels une inflation galopante, un marché noir du dollar qui accélère l'envolée des prix, ainsi que des pénuries à répétition qui n'épargnent pas les biens de consommation courante (3).

Mais s'il est vrai que la criminalité, l'inflation et les ruptures de stock attisent la fronde antigouvernementale, une grande partie des manifestations ont été organisées par la frange la plus radicale de l'opposition. Dont le but politique tient en un mot : la *salida* (« sortie »), le renversement de M. Maduro et de « tous ceux qui sont chargés des institutions publiques (4) », comme l'exige M. Leopoldo López, ancien maire de Chacao, la municipalité la plus riche du Venezuela.

## Un air de déjà-vu

OR les opposants n'adhèrent pas tous à cette ligne musclée. En avril 2013, M. Maduro a remporté l'élection présidentielle avec une légère avance de 1,49 %. En décembre, l'opposition a tenté de transformer les élections municipales en « référendum anti-Maduro »; mais, avec un résultat inférieur de dix points à celui du camp bolivarien, elle a échoué lourdement. L'ancien candidat à la présidentielle Henrique Capriles a renoncé à qualifier le président d'« illégitime »; il a même accepté de participer à une série de discussions sur la criminalité au Venezuela. Quand ont résonné les premiers appels à manifester, il a refusé de s'y associer.

Rien ne garantissait donc le succès de la manifestation organisée le 12 février, journée nationale de la jeunesse. C'était sans compter les groupes de jeunes et d'étudiants anti-Maduro, qui ont commencé à se mobiliser dans plusieurs villes du pays quelques jours à l'avance. Le 6 février, déjà, un mouvement de protestation estudiantine dans l'Etat de Táchira, émaillé de violences, aboutissait à plusieurs arrestations. Au cours des jours suivants, des étudiants descendaient dans la rue à Caracas et dans quatre Etats pour réclamer la libération de leurs camarades et la démission du gouvernement.

Le 12 février, des cortèges composés essentiellement de jeunes ont défilé dans plusieurs villes. Dans la capitale, une partie de la manifestation a dégénéré en émeute. Des voitures ont brûlé, les forces de police ont récolté des jets de pierres, et des institutions publiques ont été prises pour cible, en particulier le bâtiment de la télévision d'Etat, où une journaliste a été blessée par balle. Au milieu du chaos, les tirs – dont l'origine n'a pas encore été éclaircie par la justice – se sont multipliés, tuant deux sympathisants de l'opposition et un militant chaviste. Dans l'après-midi, le procureur général ordonnait l'incarcération de M. López pour incitation à la

violence. Le gouvernement aurait peut-être dû y réfléchir à deux fois : la reddition théâtrale du jeune loup de la droite vénézuélienne à la garde nationale, le 18 février, l'a instantanément élevé au rang de martyr. Galvanisés, la majorité des dirigeants de l'opposition ont alors réussi temporairement à faire taire leurs divisions et à s'unir derrière le mouvement de protestation.

Dans les jours et les semaines qui ont suivi, les manifestations à l'appel de la droite se sont succédé. En soirée, de jeunes Vénézuéliens armés de pierres et de cocktails Molotov érigeaient des barricades, déroulaient des barbelés et mettaient le feu à des bâtiments publics. Les forces antiémeute ont répliqué parfois avec brutalité, faisant des dizaines de blessés et plusieurs morts. Le gouvernement a ordonné l'arrestation de quinze policiers soupçonnés d'avoir outrepassé les consignes. La procureure générale, M<sup>me</sup> Luisa Ortega Díaz, a rendu publics plusieurs rapports faisant état de blessures, d'arrestations arbitraires et de meurtres, et a reçu l'organisation de défense des droits humains Provea, considérée comme proche de l'opposition (5).

Rapidement, d'abondants témoignages, rapportés aussi bien par les médias privés que par le gouvernement, ont établi qu'une partie des violences mortelles commises en marge des défilés provenaient des opposants eux-mêmes. Certains – dont une Chilienne, le 10 mars – ont été tués par balle alors qu'ils tentaient de démonter des barricades. Trois motocyclistes sont morts en percutant un câble métallique tendu sur la route par des manifestants, et un quatrième, en chutant dans une flaque d'huile qu'ils avaient répandue délibérément. Le 13 mars, un bilan officiel faisait état de vingt-huit Vénézuéliens tués. Parmi eux, sept seulement avaient participé aux cortèges de l'opposition.

« Les protestataires sont majoritairement des pauvres » : l'affirmation de M. Thor Halvorssen (6), président de la Human Rights Foundation, basée à New York,

relaie un stéréotype véhiculé par les médias. Elle n'a qu'un rapport très lointain avec la réalité : durant les semaines de violences, le contraste était saisissant entre les districts bourgeois de la capitale, en proie au chaos, et les *barrios*, où les habitants vaquaient à leurs tâches quotidiennes.

Pour nombre de Vénézuéliens, les événements avaient un air de déjà-vu. En 2002, une grande manifestation des classes aisées avait abouti à une explosion de violence. L'opposition en avait profité pour perpétrer, avec l'aide de quelques généraux, un coup d'Etat contre Chávez qui n'avait duré que quarante-huit heures (7). D'autres turbulences avaient accompagné le lock-out, la grève patronale de trois mois décrétée en décembre de la même année dans l'espoir de provoquer une crise économique et sociale, et de renverser le président. Au cours de cette période, le produit intérieur brut (PIB) avait chuté de près de 25 % (8).

Mais les événements de février et mars 2014 rappellent surtout la *guarimba* (« blocage ») de 2004, lorsque des militants de droite – très majoritairement jeunes et de bonne famille, eux aussi – avaient bloqué les routes au moyen de barricades et d'engins incendiaires. La *guarimba* avait pour objectif, selon les propres mots d'un de ses chefs, M. Roberto Alonso, de créer un « chaos à l'échelle nationale, avec l'aide de tous les citoyens et de toutes les villes du Venezuela, pour contraindre le régime castriste et communiste (...) à quitter le

pouvoir et à sauter dans un avion, comme il l'a fait durant le [coup d'Etat avorté du] 11 avril 2002 (9) ».

Contrairement aux Etats-Unis, les gouvernements d'Amérique du Sud se sont abstenus de soutenir les manifestants. Au contraire, le 16 février, les Etats membres du Marché commun du Sud (Mercosur, composé de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay, de l'Uruguay et du Venezuela) ont condamné les « actions criminelles des groupes violents qui souhaitent utiliser l'intolérance et la haine comme outil politique en République bolivarienne ». L'Union des nations sud-américaines (Unasur), qui fédère douze pays d'Amérique du Sud, a adopté le même jour une résolution similaire, affirmant son « soutien à l'ordre démocratique » et sa « conviction que toute demande doit s'exprimer (...) par les voies démocratiques ».

Cet appui américain résolu aux manifestants de Caracas a conforté les franges les plus radicales de la droite vénézuélienne dans leur stratégie de déstabilisation. Et cela au moment le plus critique, lorsqu'il devient urgent pour M. Maduro de prendre des mesures radicales et potentiellement impopulaires, comme une nouvelle dévaluation du bolivar ou une augmentation du prix de l'essence. La perspective de deux années sans échéance électorale laissait pour remettre l'économie sur les rails; elle est en effet exceptionnelle dans un pays qui,

loin de suivre – comme le suggérait le 12 mars l'éditorial du *Monde* – le modèle cubain, a connu dix-neuf scrutins en quinze ans. Mais les éruptions de violence et la soif d'en découdre de l'opposition pourraient conduire M. Maduro à ajourner une nouvelle fois les choix épineux qui lui incombent. Ce qui n'améliore pas les chances de son camp de remporter les batailles à venir.

(1) Lire Maurice Lemoine, « Caracas brûle-t-elle? », *Le Monde diplomatique*, août 2010.

(2) Lire Renaud Lambert, « Ce que Chávez a rappelé à la gauche », *Le Monde diplomatique*, avril 2013.

(3) Lire Gregory Wilpert, « Le Venezuela se noie dans son pétrole », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(4) « Parte de la oposición venezolana acuerda una marcha en Caracas el 12 de febrero », 2 février 2014, [www.lainformacion.com](http://www.lainformacion.com)

(5) « Provea sostuvo reunión con Fiscal General para tratar casos de violaciones a DDHH en el país », Provea, 6 mars 2014, [www.derechos.org](http://www.derechos.org)

(6) Thor Halvorssen, « Chavismo thrives on mistrust », site du *New York Times*, 27 février 2014, [www.nytimes.com](http://www.nytimes.com)

(7) Lire Maurice Lemoine, « Hugo Chávez sauvé par le peuple », *Le Monde diplomatique*, mai 2002.

(8) Lire Maurice Lemoine, « L'opposition vénézuélienne joue son va-tout », *Le Monde diplomatique*, avril 2004.

(9) Cf. « Sobre la guarimba », [www.venezuelanet.org](http://www.venezuelanet.org)

Sur le site :

« Défaites diplomatiques des Etats-Unis », par A. M. [www.monde-diplomatique.fr/50289](http://www.monde-diplomatique.fr/50289)

**Avec plus d'1 million de Sociétaires, on peut déplacer des montagnes**

Quand une banque tire sa force de l'esprit coopératif, elle s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'écoute et de confiance. Créée par des enseignants, la CASDEN s'engage ainsi auprès de plus d'un million de Sociétaires à réinvestir leur épargne dans le financement des projets de chacun.

Rejoignez-nous sur [casden.fr](http://casden.fr) ou contactez-nous au 0826 824 400\*

\*Accueil téléphonique ouvert de 9h30 à 18h30 du lundi au vendredi (0,15€ TTC/min en France métropolitaine)

L'offre CASDEN est disponible en Délégations Départementales et également dans le Réseau Banque Populaire.

**casden**  
BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Fribours - 77186 Noisiel. Siret n° 784 273 778 00942 - RCS Noisiel. Immatriculation ORIAS n° 07 027 138  
BPCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € - Siège social : 150 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. RCS PARIS n° 483 455 042. Immatriculation ORIAS n° 08 045 100  
BROCA WERNICKE - Illustration : Kiliffir.

\* Analyste politique au Center for Economy and Policy Research (CEPR), Washington, DC.

PRÈS DE TRENTE ANS DE RÈGNE POUR LE PREMIER MINISTRE HUN SEN

# La révolte populaire menace le pouvoir cambodgien

Après la violente répression de janvier dernier, les ouvriers du textile et leurs syndicats cherchent un nouveau souffle afin d'obtenir une augmentation du salaire minimum. Quant au parti de l'opposition qui hier les soutenait, il semble désormais plus préoccupé par ses tractations électorales avec le pouvoir que par les revendications sociales.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL  
PHILIPPE REVELLI \*

**P**HNOM PENH, 3 janvier 2014. Le jour se lève sur le boulevard Veng Sreng, transformé en champ de bataille. Les travailleurs en grève des entreprises de confection, nombreuses dans le quartier, ont érigé des barricades et harcèlent la police. Jets de pierres, cocktails Molotov. Plusieurs centaines de policiers lourdement armés ripostent par des coups de matraque, des grenades lacrymogènes et des rafales d'AK-47. Ces heurts interviennent alors que la grève, lancée le 24 décembre à l'appel des six principales centrales syndicales du pays pour obtenir un doublement du salaire minimum – de 80 à 160 dollars (50 à 100 euros) par mois –, paralyse la quasi-totalité des entreprises.



Les travailleurs du textile en grève affrontent la police sur le boulevard Veng Sreng, 2014



La police antiémeute

## Les grèves se multiplient depuis décembre

La veille, la brigade 911, une unité parachutiste d'élite, a brutalement réprimé les grévistes de l'entreprise Yakjin. Les échauffourées se sont poursuivies toute la nuit et jusqu'en début d'après-midi. Bilan : cinq morts, une quarantaine de blessés graves, vingt-trois grévistes et dirigeants du mouvement associatif arrêtés et sévèrement tabassés. Le lendemain, alors que des automitrailleuses de l'armée patrouillent sur le boulevard Veng Sreng, une horde de policiers et de nervis en civil investissent le parc de la Démocratie (Freedom Park), un espace en plein cœur de la capitale dont le parti d'opposition a fait son camp de base depuis plusieurs mois. Après avoir brutalement chassé les militants, les bonzes et les journalistes qui s'y trouvaient, les gros bras du pouvoir saccagent tribune, tentes, latrines, et détruisent même un autel bouddhiste. Le gouvernement annonce l'interdiction des manifestations et des rassemblements pour une durée indéterminée.

\* Journaliste, réalisateur de la série documentaire *Terres*, <http://philippe-revelli.com>

La crise politique, elle, a éclaté au lendemain des élections générales du 28 juillet 2013. A l'issue d'un scrutin marqué par des irrégularités, le Parti du peuple Cambodgien (PPC) du premier ministre sortant Hun Sen est alors déclaré vainqueur avec 48,83 % des voix et soixante-huit sièges sur les cent vingt-trois que compte l'Assemblée nationale. En net recul, il perd vingt-deux élus par rapport aux élections de 2008. Le Parti du sauvetage national du Cambodge (CNRP), coalition comprenant notamment le Parti Sam Rainsy, est crédité de 44,46 % des suffrages et obtient cinquante-cinq députés ; mais, dénonçant des élections truquées, il affirme avoir gagné et réclame une commission d'enquête.

Dès le mois de septembre, l'opposition investit Freedom Park. Ses manifestations hebdomadaires rassemblent un nombre toujours croissant de participants, qui demandent la démission du premier ministre et de nouvelles élections. Les dirigeants du CNRP rejettent toutes les invitations à négocier du PPC, et ses élus refusent de siéger à l'Assemblée nationale.

Grèves et mouvements sociaux se multiplient dès le début du mois de décembre. Les conducteurs de touk-touk – les motos-taxis équipées d'une remorque dans laquelle prennent place les passagers – réclament une baisse du prix du carburant. Les membres du Réseau des bonzes indépendants pour

la justice sociale (Independent Monk Network for Social Justice) sillonnent les campagnes et recueillent les revendications de communautés paysannes et indigènes, qui protestent en particulier contre l'accaparement des terres. Un syndicat d'enseignants appelle à la grève. Et enfin – sans doute la menace la plus sérieuse pour le pouvoir –, les ouvriers du textile, un secteur-clé de l'économie, lancent une grève générale illimitée.

Si les calculs du CNRP ont à l'évidence influencé le déroulement de ces luttes, il n'en demeure pas moins que l'ampleur de la fronde exprime un mécontentement profond qui s'étend à des secteurs de plus en plus larges de la population.

Certes, depuis une décennie, le Cambodge enregistre une croissance annuelle de 7 à 8 % (1). A Phnom Penh, les centres commerciaux poussent comme des champignons ; les 4x4 rutilants qui encombrer les rues ne sont plus seulement ceux des fonctionnaires des Nations unies ou des cadres d'organisations non gouvernementales (ONG). Les conducteurs de motos-taxis se connectent à Facebook depuis leur téléphone portable, et les jeunes générations urbaines ont de nouvelles attentes. Mais, si la pauvreté a reculé, un tiers des Cambodgiens continuent de vivre avec moins de 1,5 dollar par jour, et les taux de croissance à deux chiffres de la confection, du tourisme ou de l'agro-industrie ont pour corollaires salaires de misère, expulsions de communautés paysannes pour s'approprier leurs terres et dégâts écologiques inquiétants.

## Le textile, quatre cinquièmes des exportations du pays

Avec un chiffre d'affaires de 5,53 milliards de dollars en 2013, l'habillement représente les quatre cinquièmes des exportations cambodgiennes. Plus de quatre cents entreprises emploient près d'un demi-million de personnes, à 95 % des femmes, et produisent des vêtements pour les principales enseignes occidentales du prêt-à-porter et de la grande distribution. Faisant mentir les pronostics alarmistes de l'association patronale du textile, ni les grèves à répétition menées depuis l'automne ni l'agitation politique n'ont découragé les investisseurs. Au contraire : la hausse des salaires en Chine a incité de nombreuses entreprises à délocaliser leur production au Cambodge ou dans les pays voisins. Et, au cours de l'année écoulée, les exportations de textiles et de chaussures de sport ont augmenté de 20 % (2).

Cette bonne santé économique contraste avec la dégradation des conditions de travail, insalubres, voire dangereuses, et avec la baisse du pouvoir d'achat des salariés. « *Le patron ne nous respecte pas, s'insurge une ouvrière de la zone industrielle de Pochentong. Pour lui, il n'y a que le rendement qui compte, et tant pis si nous sommes crevées.* » La liste des abus signalés dans le dernier rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) est longue : 85 % des entreprises ont recours à plus de deux heures supplémentaires par jour, six jours par semaine ; il règne une chaleur excessive dans 65 % des ateliers ; les sorties de secours sont obstruées dans 53 % d'entre eux, etc. (3).

En mai 2013, à moins d'une semaine d'inter- valle, des bâtiments se sont effondrés dans deux usines. Moins meurtriers que celui du Rana Plaza, au Bangladesh (4), ces accidents ont tout de même tué deux ouvrières et fait une trentaine de blessés. Au cours de l'année écoulée, plus de sept cents cas d'évanouissement dus à l'épuisement ont été enregistrés (5). Même réévalué à 100 dollars par mois en février 2014, le salaire minimum demeure parmi les plus bas d'Asie du Sud-Est. Il a perdu près d'un tiers de son pouvoir d'achat au cours de la décennie écoulée et reste très en dessous du salaire minimum vital, qui, selon le ministère du travail lui-même, se situerait entre 157 et 177 dollars. Tous ces motifs de colère, dans un secteur où il existe un mouvement syndical combatif, expliquent les quelque cent trente mouvements de grève recensés l'an dernier, avant même la grève générale de décembre.

Des mouvements que le pouvoir cherche à contenir par une répression acharnée : les vingt-trois grévistes arrêtés en janvier étaient toujours emprisonnés en mars. Le droit de manifestation dépend du bon vouloir des autorités. Des chefs d'entreprise profitent de ce contexte liberticide pour licencier les éléments indésirables. Afin de frapper les syndicats au porte-monnaie, des poursuites judiciaires ont été lancées contre une centaine de militants, au nom de dommages causés à l'entreprise pendant la grève. Mais le mécontentement pourrait bien se révéler plus fort que la peur.

Dans les campagnes aussi, la colère gronde. Depuis l'adoption de la loi sur la propriété foncière de 2001, qui autorise l'attribution de terres de l'Etat à des sociétés privées sous forme de « concessions foncières économiques » (CFE) (6), trois millions d'hectares – 16,6 % du territoire – sont passés aux mains d'entreprises nationales ou étrangères (7). Dans un pays où 80 % de la population réside en zone rurale et où l'agriculture représente 55,8 % des emplois, de telles mutations de la structure foncière ne pouvaient que susciter des conflits.



Dans une chambre partagée par plusieurs ouvrières du textile, 2013



Proteste des manifestants, 2014

leurs armes... Le 16 mai 2012, Heng Chentha, une adolescente de 15 ans, était tuée par balle lors d'affrontements entre la police et les habitants du village de Broma, dans la province de Kratie. Alors que les conflits fonciers se multiplient, les organisations de défense des droits humains dénoncent un recours croissant à la violence lors des expulsions, ainsi que l'implication d'éléments de la police et de l'armée, qui agissent souvent hors de tout mandat, pour le compte d'entreprises privées. On voit aussi des soldats ou des policiers arrondir leur solde en étant vigiles à l'entrée d'entreprises agro-industrielles.

## Les juges ont la main lourde contre les journalistes et les militants associatifs

« La Constitution cambodgienne, les conventions internationales dont le royaume est signataire et la loi sur la propriété foncière garantissent pourtant relativement bien les droits des communautés paysannes et indigènes, estime M. Thun Saray, président de l'Association pour les droits humains et le développement au Cambodge (Adhoc). Le problème est qu'elles ne sont pas appliquées. » Des hommes de paille ou des parents se voient accorder des concessions pour permettre la constitution de domaines bien plus étendus que les dix mille hectares autorisés par la loi. Des entreprises touristiques ou agro-industrielles obtiennent des terres dans des zones protégées. On ne compte plus les cas de déforestation illégale ou de contournement des communautés concernées, les contrats de réinstallation et de relogement non respectés.

Les juges ferment les yeux. En revanche, ils ont la main lourde contre les journalistes indépendants et les militants associatifs. Arrêté en mars 2013, Mam Sonando, directeur de Radio Beehive, souvent critique à l'égard du pouvoir, a été condamné à vingt ans de réclusion pour un prétendu « complot séparatiste », avant d'être libéré en attendant son procès en appel. Et M<sup>me</sup> Yorm Bopha, militante antiexpulsion de la communauté de Boeung Kak, n'a été libérée qu'en novembre 2013, après plus d'un an passé derrière les barreaux. « Le pouvoir ne nous pardonne pas d'aider les communautés pauvres à prendre conscience qu'elles ont des droits et qu'elles doivent s'organiser pour les défendre, déclare M. Thun Saray. C'est pourquoi un nombre croissant d'entre nous sont entraînés devant les tribunaux. »

Une pléthore d'ONG nationales et internationales opèrent au sein de la nébuleuse « société civile ». Très critiques à l'égard du pouvoir, elles se font les porte-parole des revendications populaires. Leur présence sur les réseaux sociaux et leurs relations avec les journalistes occidentaux leur donnent une audience appréciable. Sans surprise, « c'est sur le soutien [de ces groupes] que Sam Rainsy a fondé sa stratégie de conquête du pouvoir », affirme l'analyste politique Kem Ley. En dépit de ses propos xénophobes, propres à flatter les sentiments antivietnamiens de nombreux Khmers, le dirigeant de l'opposition est auréolé d'une image de défenseur des valeurs démocratiques ; même si, durant les événements de début janvier, des boutiques de commerçants vietnamiens ont été saccagées par des manifestants aux environs du boulevard Veng Sreng (8).

Libéral convaincu, M. Sam Rainsy bénéficie également de la faveur des gouvernements occidentaux, bailleurs de fonds des ONG. Au lendemain de la répression sanglante de janvier, le Parlement européen a demandé la création d'une commission d'enquête indépendante, et Washington a annoncé le gel d'une (petite) partie de son aide à Phnom Penh.

Face à l'influence grandissante de Pékin, cependant, la marge de manœuvre occidentale est réduite. Premier investisseur étranger direct, la Chine est également le premier partenaire du royaume en termes d'aide au développement. Dans le cadre d'une stratégie d'intégration régionale, des entreprises chinoises construisent routes, barrages et lignes de chemin de fer sur le territoire cambodgien.

A l'intérieur du pays, enfin, le premier ministre sait pouvoir compter sur un parti dont les ramifications s'étendent jusque dans le moindre hameau, tandis que les relations clientélistes tissées avec les caciques du PPC lui garantissent leur fidélité. Selon le Centre cambodgien des droits humains (Cambodian Center for Human Rights, CCHR), 20 % des concessions foncières économiques auraient par exemple bénéficié à cinq sénateurs membres du parti au pouvoir. M. Hun Sen soigne également l'armée, dont le budget a augmenté de 17 % l'an dernier ; vingt-neuf officiers et six chefs de la police viennent d'être promus généraux quatre étoiles, alors qu'en 2010 l'armée cambodgienne en comptait déjà plus que les Etats-Unis... Quant aux milieux



Entrée d'usine et atelier de confection, ci-dessus et ci-dessous, 2013

d'affaires sino-khmers, dominants dans tous les secteurs de l'économie, « en tant qu'opérateurs locaux et compradores (9), ils constituent les partenaires incontournables de ce système marqué par la logique d'accaparement des ressources du pays », selon la chercheuse Danièle Tan (10).

Aussi M. Hun Sen, qui dirige le pays d'une main de fer depuis 1985, n'entend-il pas céder la place. « Tout est normal. Le gouvernement travaille. Les entreprises travaillent (11) », déclarait-il après la répression du début de l'année, avant d'inviter les élus du CNRP à venir siéger à l'Assemblée nationale, et ses dirigeants à négocier. De fait, des discussions ont été entamées ; mais elles portent uniquement sur la réforme du système électoral, sans la moindre référence aux revendications populaires en termes de salaires, de restitution des terres et d'arrêt des expulsions.

En réalité, bien plus que l'opposition politique, ce sont les mouvements sociaux qui inquiètent le pouvoir. En témoigne le contraste entre la mansuétude dont ont bénéficié les manifestations du CNRP durant tout le dernier trimestre 2013 et la brutalité de la répression exercée contre les travailleurs du textile, les paysans et les militants antiexpulsion.

PHILIPPE REVELLI.  
(Texte et photographies.)

- (1) « Cambodia overview », Banque mondiale, [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)
- (2) Ministère du commerce, cité par *The Cambodia Daily*, Phnom Penh, 5 février 2014.
- (3) <http://betterfactories.org>
- (4) Lire Olivier Cyran, « Au Bangladesh, les meurtriers du prêt-à-porter », *Le Monde diplomatique*, juin 2013.
- (5) « Mass fainting at Kandal factory », *The Phnom Penh Post*, 21 novembre 2013.
- (6) Les CFE sont accordées pour la mise en œuvre de projets à caractère économique, avec une durée pouvant aller jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, et ne peuvent théoriquement concerner plus de dix mille hectares.
- (7) « Cambodia: Land in conflict », rapport 2013 du Centre cambodgien pour les droits humains, [www.cchrcambodia.org](http://www.cchrcambodia.org)
- (8) Matt Blomberg, « Rights group reaffirms stance on use of "yuon" », *The Cambodia Daily*, 19 décembre 2013.
- (9) Membres de la bourgeoisie locale enrichis grâce au commerce avec l'étranger.
- (10) Danièle Tan, « La diaspora chinoise du Cambodge, histoire d'une identité recomposée », master de recherche à l'Institut d'études politiques de Paris, 2006.
- (11) Khy Sovuthy, « Hun Sen says his face as good as any; situation is normal », *The Cambodia Daily*, 11 février 2014.



Militantes antiexpulsion des communautés de Boeung Kak et Borei Keila, 2014



Installation du piquet de grève devant l'usine de confection SL Garment, 2013

## Complexe touristique haut de gamme dans une réserve naturelle

La culture industrielle de l'hévéa a également le vent en poupe. Les entreprises vietnamiennes et chinoises, en partenariat avec des personnalités proches du pouvoir, y sont dominantes. Selon l'ONG Global Witness, un million deux cent mille hectares leur auraient été concédés, souvent au détriment de communautés indigènes.

Quant à la compagnie chinoise Tianjin Union Development Group (UDG), elle a obtenu quarante-cinq mille hectares de CFE à l'intérieur de la réserve naturelle de Botum Sakor, dans la province de Koh Kong, dans le sud-ouest du pays, pour y construire un complexe touristique haut de gamme : hôtels de luxe, marina, terrains de golf, casinos, aéroport, autoroute... Alors que les travaux sont loin d'être achevés, un millier de familles de paysans et de pêcheurs ont déjà été déplacées, et les écologistes dénoncent la déforestation illégale qui accompagne ce projet pharaonique. Le 26 avril 2012, Chut Vuthy, militant écologiste qui dénonçait l'exploitation forestière illégale dans ce parc, a été assassiné.

Les zones urbaines ne sont pas non plus épargnées. A Phnom Penh, le combat très médiatisé des militantes antiexpulsion des communautés de Boeung Kak et Borei Keila n'est que la partie visible de l'iceberg. Selon la Ligue cambodgienne des droits humains (Licadho), plus de vingt mille familles vivant dans les communautés pauvres de la capitale ont été expulsées en raison de projets immobiliers.

Maisons rasées au bulldozer ou incendiées, récoltes détruites, habitants emprisonnés et tabassés, vigiles ou militaires faisant usage de

# Quand le droit anglo-saxon s'impose

La majorité des vingt et une affaires déférées à la Cour pénale internationale (CPI) concernent des pays francophones. Pourtant, en violation du règlement intérieur de la CPI, le recours à la langue anglaise se généralise. Corrélativement, ce sont les principes du droit anglo-saxon (« common law ») qui s'imposent.

PAR CYRIL LAUCCI \*

SEULE juridiction permanente chargée de juger les crimes de génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et d'agression, la Cour pénale internationale (CPI) a été créée par le statut de Rome, entré en vigueur en 2002. Vingt et une enquêtes concernant huit pays – République démocratique du Congo, Ouganda, République centrafricaine, Soudan, Kenya, Libye, Côte d'Ivoire et Mali – ont été ouvertes devant elle. La CPI a rendu son premier jugement en 2012 (1).

La procédure applicable devant la CPI est souvent décrite comme hybride, car elle mélange des éléments du système de la *common law*, en vigueur notamment dans le monde anglo-saxon, et de la tradition civiliste (droit romain). Elle reprend en effet certains aspects de la procédure accusatoire anglo-saxonne – preuve rapportée par les parties et non par le juge, prévalence de la preuve testimoniale, contre-interrogatoire –, mais également des outils de la procédure inquisi-

\* Conseiller juridique, Cour pénale internationale. Les opinions exprimées ici n'engagent que l'auteur.

toire d'inspiration civiliste : participation des victimes, importance de la phase préliminaire d'instruction.

Pourtant, le mélange est déséquilibré, et le système de la *common law* prévaut largement. Cela s'explique par les statuts et par la pratique des tribunaux pénaux internationaux précurseurs de la Cour – Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), etc. –, fondements de la négociation du statut de Rome. Cette primauté s'accompagne de celle donnée à la langue anglaise comme langue de travail, alors même que le français est officiellement lui aussi une langue de travail et que la majorité des pays dont la Cour s'occupe actuellement sont francophones.

Les critiques fréquentes à l'encontre de la CPI – au premier rang desquelles la durée des procédures – démontrent que le système juridique actuel est loin d'être une panacée. Faire pencher la balance du côté du modèle civiliste et francophone pourrait-il permettre de l'améliorer ?

La première qualité de ce modèle, c'est que, contrairement à la tradition anglo-saxonne, il vise à la recherche et à l'établissement de la vérité. La formule peut sembler polémique. Argumentons : le système anglo-saxon repose exclusivement sur la preuve apportée par les parties. Le procureur, à partir des éléments disponibles, construit et présente des charges, auxquelles la défense doit répondre. Tel fait peut ainsi être écarté par le procureur par insuffisance de preuves permettant de l'étayer. L'évaluation par les juges aboutit à une vérité judiciaire – celle présentée dans le jugement – qui est par définition relative, et qui peut varier d'une affaire à l'autre en fonction des informations apportées par les parties.

Deux jugements rendus à quelques semaines d'intervalle par le TPIR en 2005 à propos des mêmes faits – le massacre de civils dans l'église de Mubuga entre le 14 et le 17 avril 1994 –, mais concernant deux accusés différents, le démontrent. Dans la première décision, rendue le 14 mars 2005,

qui résulte d'un plaider-coupable, l'une des chambres de la Cour estime que M. Vincent Rutaganira n'a pas participé directement aux crimes. Dans la seconde, datée du 28 avril 2005, à propos de M. Mikaeli Muhimana, une autre chambre conclut au contraire, au paragraphe 156, que M. Rutaganira a activement pris part au massacre. Deux vérités judiciaires, donc, mais pas de vérité tout court.

La mise en œuvre d'une procédure civiliste dans ces deux affaires aurait-elle permis de mieux s'en approcher ? En tout cas, l'instruction des deux dossiers par un juge rassemblant lui-même les preuves, indépendamment de la stratégie des parties, aurait diminué les risques d'erreur. Autre exemple, concernant celui-ci la CPI : dans son jugement du 18 décembre 2012 acquittant l'ex-milicien congolais Mathieu Ngujolo Chui, la chambre écrit, au paragraphe 36 : « Déclarer qu'un accusé n'est pas coupable ne veut pas nécessai-

rement dire que la chambre constate son innocence. »

Une deuxième caractéristique du système civiliste est la place accordée aux victimes dans la procédure pénale. Dans le modèle anglo-saxon, la victime ne participe au procès que comme témoin. Elle n'est pas autorisée à intervenir et, si elle désire obtenir réparation, elle doit intenter une action devant une juridiction civile. Le statut de la CPI a innové en introduisant la participation des victimes (article 68-3), la compétence de la Cour pour leur accorder des réparations (article 75) et la création d'un fonds à leur profit (article 79). Mais les modalités concrètes de leur participation ne sont pas indiquées. Appliquées par des juristes anglo-saxons peu familiers du rôle des victimes, ces dispositions ont tôt fait de devenir un facteur de ralentissement des procédures et d'engorgement de la Cour.

## Centraliser l'information

TROISIÈME caractéristique majeure : la codification – étrangère à la tradition anglo-saxonne –, qui repose principalement sur l'autorité du précédent, autrement dit la jurisprudence. Quelle différence cela fait-il ? Un simple code pénal ou de procédure, réédité chaque année, propose une somme – certes toujours incomplète – de l'état du droit et de son interprétation. Cette information centralisée n'existe pas dans les pays de *common law*. Dès lors, la recherche de l'information juridique implique le recours à des moyens beaucoup plus lourds, que seuls peuvent se permettre les grands cabinets d'avocats. On mesure ainsi la valeur du code comme outil démocratique. A l'heure des nouvelles technologies, le code papier se double en outre de moyens de recherche électroniques.

Mais c'est un travail que, faute de tradition civiliste, aucune des juridictions pénales internationales n'a accompli à ce jour. Les

bases de données existantes fonctionnent sur la simple manipulation de métadonnées – recherche par mots-clés, dates, affaires ou autres caractéristiques des documents – et ne proposent aucun travail d'analyse. Une initiative de code annoté de la CPI a été prise depuis quelques années (2). L'adoption de ce modèle de code consacrerait à long terme l'une des valeurs majeures du système civiliste, et permettrait l'accès du public francophone au droit de la Cour. Aux juristes civilistes d'inventer les modalités d'application des valeurs de leur système dans le cadre de la procédure internationale, et d'en démontrer la force.

(1) M. Thomas Lubanga a été condamné, le 10 juillet 2012, à quatorze ans de prison pour des crimes de guerre commis dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment l'enrôlement d'enfants-soldats.

(2) Code annoté de la Cour pénale internationale (collection), Brill, Leyde (Pays-Bas).

« ISLAM ET CAPITALISME », DE MAXIME RODINSON

# Le monde musulman, Marx et le socialisme

Paru en 1966, « *Islam et capitalisme* », du célèbre orientaliste Maxime Rodinson, auteur, entre autres, d'une biographie du prophète Mahomet (1), n'avait encore jamais été réédité (2). Cet ouvrage pose des problèmes d'une brûlante actualité : quels rapports entretiennent islam, développement économique et

capitalisme dans le monde musulman ? Pourquoi ces sociétés sont-elles « en retard » ou « sous-développées » ? L'islam fait-il obstacle à l'adoption de mesures sociales, voire au socialisme ? Réfutant l'idée selon laquelle il existerait des règles propres à ces pays, radicalement distinctes de celles qui régissent l'Occident, ou

selon laquelle cet « Orient compliqué » s'illuminerait grâce au déchiffrement des sourates du Coran, Rodinson préfère adopter pour son analyse les sciences sociales, et prendre comme fil rouge une pensée marxiste non dogmatique. Nous publions ici un extrait de la préface à cette nouvelle édition.

PAR ALAIN GRESH

vertu de facteurs d'identification nationale, c'est l'utilisation démagogique (au sens strict) du slogan islamique, du prestige de l'islam comme drapeau pour couvrir des options plus ou moins socialisantes issues d'autres sources ».

CETTE hégémonie idéologique du socialisme ou de ses interprétations allait contraindre même des organisations se situant hors de toute perspective révolutionnaire à se réclamer d'un « socialisme islamique ». L'un des best-sellers de l'époque, écrit par un dirigeant des Frères musulmans syriens, Moustapha Al-Sibai, s'intitule *Le Socialisme de l'islam*. Dieu, écrit l'auteur, « a prescrit la coopération et la solidarité sous toutes ses formes. (...) Le Prophète a établi l'institution de la solidarité sociale dans son sens plein ». Et il conclut : « Le principe de solidarité sociale dans le socialisme musulman est une des caractéristiques qui distinguent ce socialisme humaniste et moral de tant de socialismes connus aujourd'hui. S'il était appliqué, notre société serait idéale et aucune autre n'approcherait son élévation. » Ce qu'il ne dit pas, c'est

comment il compte atteindre cet idéal, ni pourquoi ces principes n'ont pas été mis en œuvre.

Ce discours ne surprend pas Rodinson. « Certains courants de l'islam ont envisagé des restrictions drastiques au droit de propriété, sous la forme d'une limitation imposée des richesses », et la source de ces demandes peut se trouver dans tel ou tel texte, « dans l'idée religieuse que les biens de ce monde détournent de Dieu, qu'ils exposent au péché ».

Est-ce à dire que les partisans du socialisme peuvent se servir de la religion de la même manière que les forces de la réaction ? Non, rétorque Rodinson : « Les interprètes réactionnaires bénéficient de tout le patrimoine du passé, du poids de siècles d'interprétation dans le sens traditionnel, du prestige de ces interprétations, de l'habitude qu'on a de les lier à la religion proclamée, affichée, pour des raisons nullement religieuses. » Et d'insister sur le caractère le plus souvent conservateur des hommes de religion, caractère qui sera renforcé par la suite avec le poids grandissant de l'Arabie saoudite et la « wahhabisation » de l'islam.

PAR une interprétation particulièrement réactionnaire des préceptes religieux, par l'exportation, grâce à la manne du pétrole, de milliards de dollars et de dizaines de milliers de précheurs à travers le monde, le royaume a imposé à l'échelle internationale sa vision rigoriste, alliant défense de principes rétrogrades, notamment pour les femmes, adhésion à l'économie néolibérale et ancrage dans le camp occidental. Faut-il rappeler l'alliance stratégique entre les Etats-Unis, l'Arabie saoudite et les groupes islamistes à deux occasions au moins : la lutte contre le nassérisme dans les années 1960 et l'aide aux moudjahidins afghans dans les années 1980 ?

Rodinson en conclut que l'expérience historique comme son analyse « n'encouragent pas à voir, à l'époque actuelle, dans la religion musulmane un facteur de nature à mobiliser les masses pour la construction économique, particulièrement alors que celle-ci se révèle nécessairement révolutionnaire, destructrice de structures établies ».

(1) Maxime Rodinson, *Mahomet*, Seuil, coll. « Points Essais », Paris, 2010 (1<sup>re</sup> éd. : 1961).

(2) Maxime Rodinson, *Islam et capitalisme*, Demopolis, Paris, 2014, 228 pages, 23 euros.

MAXIME RODINSON analyse minutieusement non seulement les rapports entre islam et capitalisme, mais aussi entre socialisme et islam. Ce dernier serait-il favorable au partage des richesses ? La question peut sembler saugrenue aujourd'hui, tant les perspectives d'une révolution paraissent lointaines, pour ne pas dire utopiques, et tant l'islamisme semble éloigné de toute ambition sociale radicale. Elle ne l'était pas au moment de la publication de ce livre.

Nous sommes alors à la veille de la guerre de juin 1967, et le nationalisme arabe révolutionnaire incarné par le président égyptien Gamal Abdel Nasser est à son apogée. Nassérisme, baasisme, socialisme arabe, communisme : sous ces différentes dénominations, la gauche plus ou moins radicale domine la scène idéologique. Officiers, intellectuels, journalistes, fonctionnaires, classes moyennes des villes s'en réclament ardemment, même s'ils se disputent, voire s'entretuent, à propos de telle ou telle interprétation de la doctrine. Des expériences de transformation révolutionnaire se mettent en place en Egypte, en Algérie, en Syrie, en Irak, au Yémen du Sud ; les monarchies semblent à la veille d'être emportées par une vague révolutionnaire.

En plus de leur autoritarisme – la « démocratie bourgeoise » est condamnée sans appel –, tous ces régimes allient un désir tenace de consolider l'indépendance nationale et de clore définitivement l'ère de la domination étrangère à une volonté de transformer la société. Ils mettent en œuvre des réformes agraires et impulsent un développement économique, notamment de l'industrie lourde, fondé sur le rôle central de l'Etat. Ils pilotent une politique résolue de redistribution sociale, d'éducation et de santé pour tous. Dans tout le tiers-monde, alors, « le fond de l'air est rouge » ; l'heure est aux changements radicaux et, des maquis castristes d'Amérique latine aux « zones libérées » d'Indochine en passant par les guérillas d'Afrique australe, les forces révolutionnaires promettent des lendemains qui chantent socialistes, voire communistes.

Dans le monde arabe, pour justifier leurs entreprises révolutionnaires auprès de populations restées profondément croyantes et en majorité agraires, les pouvoirs se devaient de mobiliser les ressources de l'islam. Comme le remarque Rodinson, « ce que permet la fidélité des masses à la religion traditionnelle en

# LA MACHINE BRUXELLOISE S'EMBALLÉ

Au chapitre des occasions manquées, les livres d'histoire retiendront peut-être ce fait saillant : la construction européenne entamée en 1951 et lancée à plein régime au début des années 1980 s'est fissurée sous le choc de la « grande crise ». La logique de concurrence entre appareils productifs, régimes fiscaux et droits sociaux a anéanti les promesses de solidarité (lire pages 1, 18 et 19). Une bureaucratie puissante réduit

le Parlement à un simulacre démocratique et détourne toute initiative susceptible d'entraver sa fuite en avant libérale (lire l'article de Frédéric Panier page 20). La violence du chômage de masse (lire l'article de Panagiotis Grigoriou page 20) invitait pourtant à reprendre le projet européen là où il aurait dû commencer : avec la constitution d'un peuple, uni par des affects communs (lire ci-dessous).

## Un peuple européen est-il possible ?

PAR FRÉDÉRIC LORDON \*

Pour ne pas succomber tout à fait à la gageure de prétendre ajouter quoi que ce soit de pertinent à l'énormité de ce qui s'est déjà dit à propos de la nation, il est possible d'emprunter des voies plus conceptuelles, par exemple en repartant de ce ferme rappel que fait Baruch Spinoza dans le *Traité théologico-politique* : « La nature ne crée pas de nations (1). » On notera d'abord qu'on ne saurait rompre plus catégoriquement avec les conceptions essentialistes ou ethnocentristes. On y verra ensuite une nouvelle plutôt bonne : rien, en cette matière, n'est fixé pour l'éternité, car si ce n'est pas la nature mais, disons pour faire court, l'histoire qui les fait, cela signifie que, de même qu'ils se font, les peuples peuvent se défaire, et aussi se refaire. Rien n'interdit en particulier de considérer l'hypothèse de la formation d'un peuple de peuples – c'est même, comme l'a montré notamment Eric Hobsbawm (2), une configuration communément pratiquée par l'histoire. Donc, si évidemment elle ne va pas de soi, l'idée que se fasse un peuple européen n'a rien non plus d'essentiellement absurde.

La nature ne crée pas de nations, dit Spinoza, mais pas davantage les adhésions de la rationalité contractualiste, selon le modèle de l'association volontaire, libre et transparente qui a donné leur caractère aux schémas variés du « contrat social ». Alors quoi ? « Puisque les hommes sont conduits par l'affect plus que par la raison, il s'ensuit que la multitude s'accorde naturellement et veut être conduite comme par une seule âme sous la conduite non de la raison mais de quelque affect commun (3). » Les communautés politiques, les communautés nationales sont fondamentalement des communautés passionnelles.

Il y a cependant plusieurs pièges dans cet énoncé. Il faut prendre garde en premier lieu au singulier : l'affect commun qui offre à la communauté (la multitude assemblée) son principe cohésif est un affect composite – ou un composé affectif. Il a pour objet des manières : manières de sentir, de penser et de juger – de juger du bien et du mal, du convenable et du répréhensible, du licite et de l'illicite. L'affect commun est donc, pour sa part, au principe d'un ordre moral collectif.

Mais de quelle extension ? Juger du bien et du mal, mais de quoi ? En quelles matières ? De quel ensemble délimité d'actions ? Spinoza ne dit certainement pas que doivent être communes les manières de juger de tout ! Le *Traité théologico-politique* dit même explicitement le contraire, qui est conçu pour défendre la liberté des opinions – c'est-à-dire leurs divergences. Il n'y a par conséquent nul totalitarisme de l'affect commun, nulle visée d'homogénéisation absolue de la multitude. Au demeurant, le point de vue statonationaliste (4) strict a tendance à systématiquement sous-estimer la variance culturelle et morale interne, y compris dans le cas d'Etats-nations réputés très unitaires, diversité culturelle corrélée, entre autres, à la diversité géographique. (...)

Dire qu'il n'y a pas de totalitarisme de l'affect commun, c'est reconnaître d'emblée que la complexion passionnelle collective est nécessairement une articulation du divers et du commun. Mais une articulation hiérarchique : une articulation du divers sous le commun. Ainsi, à côté de (sous-)affects communs proprement régionalistes, il y a des (sous-)affects communs de position sociale, définis notamment en termes d'intérêts matériels – ce qu'on pourrait appeler des affects communs de classe. L'entité d'ensemble ne tient que si l'affect commun global l'emporte sur les affects communs locaux, l'affect d'appartenance au tout sur les affects d'appartenance aux parties.

Par exemple, certaines régions de France tolèrent des dynamiques d'involution économique, d'attrition culturelle et de désertification sans qu'il s'ensuive la formation de violentes passions réactionnelles

\* Economiste. Auteur de *La Malfaçon. Monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2014, sorti en librairies le 26 mars, dont cet article est extrait.

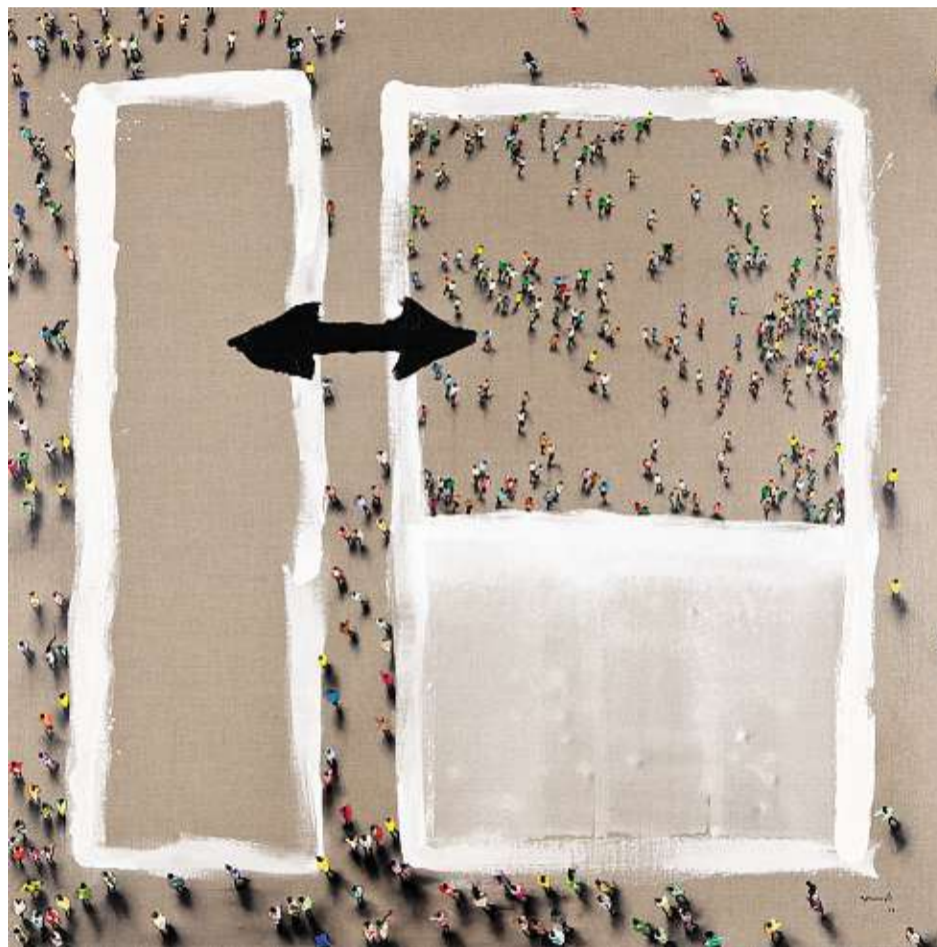
### SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 18 ET 19 : Une directive trop cruciale pour être débattue publiquement, par Pierre Souchon.

Travail détaché, travailleurs enchaînés, suite de l'article de Gilles Balbastre.

PAGES 20 ET 21 : Visite guidée de la nouvelle Athènes, par Panagiotis Grigoriou.

« Arrangements contractuels », l'arme fatale, par Frédéric Panier.



JUAN GENOVÉS. – « Correspondencia » (Correspondance), 2012

locales, en tout cas rien qui puisse remettre en cause l'affect commun global (national) auprès des populations concernées. Ainsi, la Creuse ou l'Ardèche acceptent au sein de la France des déclin, et même des abandons, qu'aucune nation n'accepterait au sein d'une Europe intégrée, et il n'est ainsi que par la balance dans chaque cas entre affects communs globaux et (sous-)affects communs locaux. Inversement, ce qui persiste de transferts financiers interrégionaux automatiques, liés au poids dominant du budget central, conduit objectivement les régions les plus riches à soutenir les plus pauvres, mais sans que ces contributions soient vécues par les contributeurs comme une charge contingente dont ils auraient été injustement lésés, par là propre à nourrir une protestation acrimonieuse. Faute de poser le problème en ces termes, les discours qui en appellent avec des trémolos à la « solidarité » (financière) des peuples européens (« Nous devrions nous montrer solidaires avec la Grèce »), ou au contraire qui stigmatisent l'« égoïsme » de l'Allemagne, se condamnent au dernier degré de l'inanité politique – par dissolution dans un consternant bouillon moraliste. (...)

QUEL est, ou quels sont les objets sur lesquels pourrait précipiter l'affect commun constitutif d'un peuple européen ? L'hypothèse esquissée ici propose d'envisager que l'un de ces objets pourrait être l'idée de souveraineté populaire, c'est-à-dire cela même qui se trouve profondément en crise dans la présente Union et qui, inversement, pourrait être le levier de sa régénération. (...) En effet, on peut tenir la souveraineté populaire, autrement dit l'affirmation des collectivités comme maîtresses de leur propre destin, pour le fait fondamental de la modernité politique, sinon même pour sa définition, telle qu'elle s'est historiquement développée sur le continent européen. En paraphrasant Spinoza, on pourrait dire qu'elle est l'affect politique primaire de ces sociétés, leur passion politique princeps. On peut alors se demander si cette idée de la revendication de souveraineté populaire n'est pas partagée au point d'être constitutive d'un imaginaire politique européen et, partant, la matière possible d'un affect commun suffisant.

La question de sa suffisance est évidemment névralgique. (...) En d'autres termes, sachant et les différences et les rapprochements déjà produits par l'histoire, une revendication de souveraineté populaire à l'échelle européenne peut-elle constituer le pas supplémentaire suffisant à produire un affect commun capable lui-même d'induire la formation des sous-affects communs politiques transversaux, qui l'emporteraient sur les sous-affects communs vétéro-nationaux, et seraient dominés par l'affect commun néonational européen ? Ce qui n'est pas autre chose que la question des conditions passionnelles de l'acceptation de la loi majoritaire.

Tout l'enjeu est donc de savoir si certaines idiosyncrasies nationales actuelles, objets de puissants affects communs locaux, toléreraient de

se trouver contestées sous une loi de la majorité européenne – ce qui pourrait être le cas si elle concernait des domaines de politique commune. Au hasard : la politique économique, et notamment la politique monétaire. Soit l'expérience de pensée consistant à imaginer la remise en discussion des principes de la politique monétaire, c'est-à-dire le statut de la Banque centrale européenne, donc l'éventualité qu'elle ne soit plus indépendante, l'existence et le niveau des cibles d'inflation, l'impossibilité ou la possibilité d'un financement monétaire des déficits publics, les contraintes d'équilibre des budgets, etc.

Question : l'Allemagne, qui a imposé ses obsessions et ses propres dogmes monétaires à l'ensemble de la zone euro, accepterait-elle, en ces matières qui ont pour elle un caractère de quasi-sainteté, de se plier à une loi de la majorité européenne qui la contredirait ? C'est la question des affects communs locaux qui est ici posée. Tout va bien tant que ces idiosyncrasies peuvent être accommodées dans des dispositifs de subsidiarité. Le problème se noue quand elles touchent à des domaines d'intérêt commun – notamment le cas de la politique économique et de la politique monétaire.

Pour ceux qui considèrent que les configurations politiques intermédiaires, y compris la forme cosmopolitique de la fédération d'Etats-nations, ne sont pas viables, mais qui n'abandonnent pas pour autant de penser la perspective de l'Etat européen, c'est là typiquement le genre de question très concrète qu'il faut impérativement se poser, sauf à demeurer dans le registre des généralités bon marché – « la paix » – qui vouent les expérimentations politiques ultérieures à des destins catastrophiques. Inutile de préciser que toute réponse négative condamne d'emblée l'idée même d'intégration politique européenne. Or, avec la politique économique, on tient à la fois l'un des sujets les plus

importants de la vie commune européenne... et l'un des plus susceptibles de donner lieu à un cas de résistance locale indépassable, au moins à moyen terme.

Si puissante qu'elle soit, et elle l'est sûrement, c'est donc probablement trop demander à l'idée moderne de la souveraineté démocratique, idée du décider-en-commun, que d'induire à elle seule un affect commun suffisant pour faire une Europe politique, et cela même s'il est vrai que des siècles d'histoire européenne ont également produit d'autres sortes de communs culturels qui pourraient venir l'étayer. L'Union européenne ne cesse pas d'ailleurs de tenter de mobiliser ces communs de renfort – de l'« humanisme »... à la « chrétienté » ! – où elle voudrait voir la ressource passionnelle d'une communauté politique possible. Mais le compte est loin d'être s'il s'agit de garantir à des politiques communes les conditions de possibilité passionnelles d'une loi de la majorité européenne. (...)

C'était donc un peu mentir que d'annoncer le seul projet de reformuler conceptuellement le problème de l'Etat européen sans intention de le trancher dans un sens ou dans un autre. Car la reformulation produit d'elle-même ses cas de solution. Entre lesquels il va falloir choisir.

Ou bien conserver le périmètre actuel de l'Europe – les Vingt-Huit de l'Union ou les Dix-Sept de la zone euro – mais renoncer à une intégration politique réelle, qui, par définition, devrait inclure toutes les questions de politique économique, et cela alors que les plus importantes de ces questions se trouvent exposées à un veto manifeste de l'un des pays et, par là même, soumises à l'interdit de réintégrer le périmètre de la délibération politique ordinaire gouvernée par une loi de la majorité transversale. Dans cette configuration, pas d'Etat européen, pas d'intégration politique européenne – ce qui ne veut pas dire plus d'Europe du tout, mais une Europe ramenée à des ambitions plus modestes, et conçue comme un tissu de coopérations diverses, sans visée de construction d'une souveraineté, par conséquent sans empiètement sur les souverainetés nationales.

Ou bien une leçon un peu moins pessimiste à tirer de cette épreuve décisive que constitue la question monétaire conduirait à penser qu'on peut peut-être faire Etat européen... mais pas avec n'importe qui. Et, manifestement, pour l'heure, pas avec l'Allemagne.

(1) Spinoza, *Traité théologico-politique*, dans *Ceuvres III*, Presses universitaires de France (PUF), coll. « Epiméthée », Paris, 2012 (1<sup>re</sup> éd. : 1670).

(2) Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Gallimard, Paris, 1992.

(3) Spinoza, *Traité politique*, dans *Ceuvres I*, PUF, 2005 (1<sup>re</sup> éd. : 1677).

(4) Le point de vue qui correspond à la logique de l'Etat-nation.



GALERIA MARLBOROUGH, MADRID

JUAN GENOVÉS. – « Puentes » (Ponts), 2012

# Une directive trop cruciale

**En théorie, une directive européenne comme celle sur le travail détaché se discute longuement au Parlement de Strasbourg. En pratique, elle se forge au cours de singuliers conciliabules...**

## 751 contre 4 000

### Députés

Les sept cent cinquante et un députés sont désignés selon le principe de la « proportionnalité dégressive » : les pays les plus peuplés ont davantage de sièges que les plus petits, bien que ceux-ci soient légèrement surreprésentés par rapport à leur taille. Le nombre de députés varie entre six (Malte, Luxembourg, Chypre et Estonie) et quatre-vingt-seize (Allemagne).

### Lobbyistes

Selon le Corporate Europe Observatory, quatre mille lobbyistes disposent d'un badge d'accès au Parlement. Mais leur cible principale reste la Commission. Quinze à trente mille personnes travailleraient à Bruxelles pour des lobbys, dont 70 % pour le secteur privé (tabac, chimie, automobile, filière laitière, etc.) et 10 % pour des associations (environnement, droits sociaux, femmes, etc.).

### Participation

Le taux de participation aux élections européennes est en baisse constante : de 61,99 % en 1979 (neuf pays) à 43 % en 2009 (vingt-sept pays).

### Désignation du président de la Commission

Les chefs d'Etat et de gouvernement (Conseil européen) désignent d'un commun accord le candidat à la présidence de la Commission européenne en « tenant compte des élections au Parlement européen » (traité de Lisbonne). Le candidat devra ensuite être approuvé par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent (soit trois cent soixante-seize députés sur sept cent cinquante et un). En cas de vote négatif, le Conseil européen doit proposer un nouveau candidat dans un délai d'un mois.

### Accord de coalition

Depuis 1989, le Parti populaire européen (PPE) et l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen (S&D) sont liés par un accord dit « technique » qui a pour objectif d'obtenir la majorité absolue et de se répartir la direction du Parlement. Le pourcentage des votes communs PPE - S&D dépasse les 70 %. C'est le cas pour la résolution du 23 mai 2013 en faveur des négociations sur un accord de partenariat transatlantique.

### UNE ENQUÊTE DE PIERRE SOUCHON \*

« **N**e bougez pas. Attendez-moi là. » On patiente à l'entrée de ce café bruxellois qui jouxte le Parlement européen. Une bière à la main, deux agents d'entretien de la Société nationale des chemins de fer belges semblent égarés parmi la multitude de costumes-cravates concentrés sur leurs ordinateurs portables, badge étoilé du Parlement à la boutonnière. « C'est bon. Je ne vois aucune connaissance », se rassure notre éclairceuse, qui hésite une dernière fois, nous fait jurer sur l'honneur qu'elle restera anonyme, puis nous installe au fond de la salle, derrière un mur, avant de jeter un ultime coup d'œil inquiet à la ronde. Uniques lieux de sociabilité dans l'austère quartier européen, les établissements de la place du Luxembourg, comme celui-ci – qui propose en plat du jour des raviolo aux truffes –, attirent les décideurs : « Pour un lobbyiste, c'est l'endroit où il faut être », tranche l'un d'entre eux, qui surprend notre conversation.

Dans ce microcosme, les précautions de notre guide s'expliquent par son audace : députés, attachés de groupe, conseillers politiques, fonctionnaires, tous, ou presque, ont refusé de nous rencontrer. En discussion au mois de février 2014, la « directive d'exécution de la directive 96/71/CE » (sic) sur le détachement des travailleurs (lire l'encadré ci-contre) concerne pourtant environ un million et demi de personnes dans l'Union européenne. Mais le sujet s'avère particulièrement sensible en période de crise : ce dispositif cristallise une partie du rejet de l'Europe que l'on observe à la veille du scrutin de mai 2014. Comme le dit pudiquement un rapport d'information du Sénat français, il « peut générer au sein de la population le sentiment d'une captation des emplois par des salariés étrangers forcément moins coûteux (1) ». On pourrait donc imaginer que les projets visant à l'amender donnent lieu à des joutes parlementaires fougueuses, que les peuples soient interpellés, que le débat s'étale dans les médias... Ce serait faire fausse route, et gêner le déroulement de la renégociation en cours.

Les raviolo et leur exceptionnel champignon arrivent enfin. Se désolant une dernière fois de notre choix – une entrecôte maigrelette –, notre interlocutrice se lance dans la réponse à la question qui nous a conduit à Bruxelles : comment naissent les directives telles que la 96/71/CE sur les travailleurs détachés ? Ici, « tout commence par une proposition de la Commission, qui conserve le monopole de l'initiative législative. Le texte est ensuite examiné successivement par le Parlement et par le Conseil de l'Union européenne, qui rassemble les ministres des Etats membres. Si aucun accord n'est trouvé après deux lectures, débute une phase de conciliation ».

Au cours d'une précédente conversation, un fonctionnaire nous décrivait le processus comme interminable : « Les débats en plénière fati-

\* Journaliste.

guaient tout le monde. Comment voulez-vous mettre d'accord sept cent cinquante et un députés et animer des débats vivants en vingt-huit langues ? Essayez d'ironiser en portugais après l'intervention d'un député slovaque, et vous aurez compris... » Notre « taupe » dépose ses couverts et se fait confidentielle, le nez au ras de la sauce : « C'est surtout très long parce que les lobbys interviennent à tout bout de champ. En amont, en aval, auprès des commissaires, des ministres, des députés... et tout cela au nom de l'expertise. » Avant de se redresser, souriante : « Mais il arrive que l'Union aille plus vite et procède plus discrètement. »

Voilà la raison de l'apparition des « trilogues ». Non prévues par les traités, ces réunions tripartites informelles regroupent de petites équipes de négociateurs pour chaque institution colégislative – Parlement et Conseil de l'Union européenne –, avec la médiation de la Commission. La renégociation de la directive relative au détachement des salariés, initialement votée en 1996, « a donc lieu en ce moment en trilogue », conclut notre interlocutrice en consultant la carte des desserts, ode à l'acrobatie gastronomique. C'est donc pour « accélérer le processus législatif » que le sort de millions de travailleurs ne se décide plus publiquement, mais à quelques-uns dans une pièce... ou dans un restaurant tel que celui que nous quittons.

## « Mais ce texte est justement fait pour proposer des salariés bon marché ! »

Les débats visent à remplir « des sortes de tableaux Excel gigantesques », poétiquement intitulés « documents à quatre colonnes », s'amuse un habitué. La « proposition » de la Commission remplit la première colonne, le « rapport » du Parlement noircit la seconde, tandis que les « travaux » du Conseil occupent la troisième. Reste à faire en sorte que la dernière colonne, intitulée « propositions de compromis », ne reste pas blanche...

Dans ses bureaux dépouillés, à moins de cent mètres du Parlement, M. Daniel Guéguen préfère « ne pas nommer » les dossiers sur lesquels travaillent sa dizaine de salariés. Précédemment dirigeant de l'association européenne des sucriers, puis du Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne - Comité général de la coopération agricole de l'Union européenne (Copa-Cogeca), « la voix unie des agriculteurs européens et de leurs coopératives », celui qui préside désormais sa propre société de conseil en lobbying peste tellement qu'il en oublie de boire son café. Les trilogues ? « Un dysfonctionnement majeur. Ça ouvre la porte aux arrangements occultes : dix types qui négocient dans un réduit ou au bistrot, c'est complètement opaque, c'est antidémocratique ! Ce sont de véritables conclaves. A la fin, vous avez une fumée blanche : le vote en plénière, qui n'est plus qu'une ratification. »

Ce routier sexagénaire de l'intrigue institutionnelle dans les couloirs bruxellois regrette la période bénie de la « transparence » législative, qui offrait aux lobbyistes de « confortables marges de manœuvre. Vous rencontrez les députés, ils étaient contents de vous voir. Aujourd'hui, c'est un système absolument fermé. Nous faisons donc un nouveau métier, très technique, concentré sur les desk officers [fonctionnaires de base]. Pour-

(1) Eric Bocquet, « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires européennes sur les normes européennes en matière de détachement des travailleurs », n° 527, Sénat, Paris, 18 avril 2013.

# Travail détaché, travailleurs

(Suite de la première page.)

Est-ce le résultat de la directive européenne 96/71/CE, dite de « détachement des salariés » (lire l'encadré page 19), qui permet aux entreprises européennes de recruter des étrangers en versant les cotisations sociales dans leur pays d'origine ? « On a du mal à connaître le nombre exact de travailleurs étrangers sur le chantier. Ça tourne quand même autour de 60 % », estime M<sup>me</sup> Christelle Veignie, secrétaire de l'union locale CGT de Dunkerque.

Les syndicalistes attendront longtemps les ouvriers italiens. Bloqués par leur direction dans les campings où ils logent, ceux-ci ne seront autorisés à retourner travailler que vers 10 heures du matin, une fois le dernier militant parti...

C'est grâce à une opération coup de poing similaire, menée le 10 décembre 2013 par des syndicalistes de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) et de la CGT du bâtiment, que cette question de la proportion de salariés détachés sur le chantier du terminal méthanier est apparue dans la presse locale. Et pourtant, il a fallu attendre l'intervention spectaculaire d'une quinzaine de militants du Front national (FN) pour que l'affaire prenne de l'ampleur. Le 12 décembre, ceux-ci occupent le toit de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Dunkerque et déploient une banderole : « Emploi, les nôtres d'abord ». L'action pique la curiosité des médias nationaux ; elle affole les autorités politiques et préfectorales à quelques mois des élections municipales. Manifestement, la jolie façade qui ceint le chantier a fini par se lézarder.

Depuis l'annonce par le président Nicolas Sarkozy, le 3 mai 2011, de sa construction à Loon-Plage, ce terminal faisait en effet office de dépliant publicitaire patronal et politique en matière de lutte contre le chômage dans le Dunkerquois, particulièrement touché. Tout commence quand, devant une foule de journalistes, M. Sarkozy promet des centaines d'emplois – l'année précédente, la fermeture de la raffi-

nerie des Flandres a entraîné le licenciement de trois cent soixante-dix salariés. Le maître d'œuvre Dunkerque LNG et les acteurs locaux, économiques et politiques, déploient alors une communication d'envergure : le 12 décembre 2011, par exemple, la filiale d'EDF organise une grande manifestation au palais des congrès de Dunkerque, en partenariat avec Pôle emploi, la CCI et Entreprendre ensemble, une association pour l'insertion et l'emploi présidée par le maire socialiste de la ville, l'ancien ministre du travail Michel Delebarre. Celui-ci évoque à cette occasion un « coup de fouet psychologique » pour la région (Nord Littoral, 19 décembre 2011).

Prêtes à tout pour atteindre le Graal d'un emploi, mille cinq cents personnes font le déplacement : « Un véritable rush, à la hauteur des espoirs suscités par le chantier du terminal méthanier », commente le quotidien Nord Littoral. « Le terminal méthanier a un effet objectif et indiscutable », déclare en octobre 2012 le responsable de l'antenne locale de Pôle emploi, M. Cyrille Rommelaere. Six cent dix-huit contrats ont été signés avec des demandeurs d'emploi. La moitié d'entre eux étaient inscrits à Pôle emploi depuis plus de douze mois, et à 68 % ils viennent de la Côte d'Opale (1). »

## « On se bat contre le dumping social, pas contre les étrangers »

Quelques semaines plus tard, on entend déjà parler italien, portugais et roumain dans la région. Le mirage se dissipe ; la population a compris : « Nous, on se bat contre le dumping social, contre les entorses au droit du travail, pas contre les étrangers », insiste M<sup>me</sup> Veignie. « Mais les gens en ont marre des belles promesses, complète M. Croquefer. Le FN n'a plus qu'à surfer sur la déception accumulée. Le vote Le Pen aux municipales, ce sera de leur faute ! »

Le scandale des salariés détachés de Loon-Plage tombe mal pour le gouvernement de M. Jean-Marc Ayrault, empêtré en cette fin d'année 2013 dans la promesse du président François Hollande d'inverser la courbe du chômage. En décembre, une renégociation à Bruxelles de la directive relative au détachement des travailleurs offre au ministre du travail Michel Sapin un prétexte pour claironner, à son retour, que la France a obtenu un « accord satisfaisant et ambitieux, conforme à la position [qu'elle a] défendue avec constance (2) ». Les médias relaient aussitôt.

Or il ne s'agit que d'un « compromis » entre les ministres du travail européens au sein du Conseil, qui édulcore une proposition initiale du Parlement – et qui demeure soumis à la validation des députés. Accompagné du ministre de l'intérieur Manuel Valls (et donc d'un grand nombre de caméras), M. Sapin se rend néanmoins aussitôt au terminal méthanier pour une visite-surprise : « Il s'agit de voir si le code du travail, les directives européennes sur le détachement sont bien appliqués », explique « fermement » à l'Agence France-Presse (AFP) l'entourage du ministre (19 décembre 2013).

Sur place, certains agents de l'Etat ne décolèrent pas. La visite-« surprise » a été annoncée... la veille par la presse locale. Le jour dit, les employeurs ont conseillé à leurs ouvriers italiens et portugais de rester dans leurs mobile homes. Le directeur adjoint de l'inspection du travail de Dunkerque, M. Olivier Moyon, qui a refusé de participer à cette « mascarade », dénonce l'expédition auprès de son ministre de tutelle dans un courrier daté du 5 février, dont nous avons pu prendre connaissance : « La divulgation dans la presse locale la veille des détails de l'opération obérait toute chance d'effectuer des constatations en flagrance d'infractions de travail illégal, en plus de décrédibiliser nos services, sur lesquels certains travailleurs rencontrés dans le cadre de nos missions nous expriment

(1) Libération, Paris, 5 octobre 2012.

(2) Libération, 9 décembre 2013.

# pour être débattue publiquement

quoi aller à Strasbourg installer une grosse équipe dans le bar du Parlement et serrer des mains, alors que tout se passe en trilogie ? ».

Il fallait que la vie de M. Guéguen soit particulièrement douce pour qu'il se plaigne aujourd'hui d'obstacles insurmontables. Car les trilogues ne laissent pas les lobbyistes désœuvrés, comme nous le confirme cette fonctionnaire du Parlement qui dit recevoir, plusieurs fois par semaine, « des coups de fil de Microsoft, d'Apple, de la Silicon Valley, des chambres de commerce européennes », tous désireux de lui expliquer les « bienfaits du détachement ».

Le 21 mars 2012, la Commission présentait un projet de directive d'exécution, un instrument juridique qui permet d'éviter une révision complète de la directive initiale. Le « combat contre le dumping social (2) » auquel s'était engagé son président, M. José Manuel Barroso, s'avère toutefois si timide qu'une participante aux négociations s'en émeut. La réponse de M. László Andor, commissaire chargé de l'emploi, fuse, et restera gravée dans sa mémoire : « Mais cette directive est justement faite pour proposer des travailleurs bon marché ! Vous n'allez tout de même pas tuer le bébé ! »

Décembre 2013. C'est au tour des ministres de se réunir, au sein du Conseil. Ils parviennent à un compromis que le gouvernement français présente comme un triomphe hexagonal : « Cette journée marque un progrès pour la défense des travailleurs et pour le refus du dumping social (3) », se félicite le ministre du travail Michel Sapin. Le progrès ne s'avère pourtant que relatif : les contrôles « renforcés » n'étaient pas, que l'on sache, interdits par la directive de 1996, tandis que les contrôles « renforcés » des salariés détachés n'interviendront que dans le secteur

du bâtiment, et ne prendront pas en compte les cascades de sous-traitance qui protègent les donneurs d'ordres...

« C'est normal lorsqu'on sait à quel point il est difficile d'arracher un compromis au Conseil, décrypte M<sup>me</sup> Pervenche Berès, présidente socialiste de la commission emploi et affaires sociales du Parlement européen. En réalité, le risque était de rouvrir complètement le débat sur le détachement. Personne ne le voulait, ni Sarkozy ni Hollande, parce qu'on risquait de se retrouver à poil. » La crudité du langage reflète la dureté des rapports de forces : « Si on avait remis à plat le texte de 1996, on courrait le risque de se faire atomiser. Les pays entrés en 2004 et 2007 (4) sont des fous furieux : pour eux, cette directive est un maquis réglementaire quasi bolchevique qui entrave la liberté d'établissement », frissonne encore un énarque proche du dossier.

## Les entreprises libres de jouer la concurrence entre les peuples

Le texte revient donc au Parlement, dans le cadre de la poursuite de la trilogie. Or, à en croire M. Olivier Plumandon, assistant parlementaire, « au Conseil, on a affaire à des gens à l'esprit militaire, des fonctionnaires chargés d'imposer un point de vue » ; au Parlement, en revanche, chacun « vit dans la peur permanente de voir l'Europe éclater. Moralité : les députés finissent toujours par avaler des consensus au rabais ».

Ce fut le cas le 5 mars, lorsque le trilogue adopta un accord de principe validant les propositions formulées par le Conseil en décembre 2013.

Au rabais ? On préfère ici parler de « sens du compromis », une qualité qui ferait partie de la

culture politique à Bruxelles (5). Ce que confirme M<sup>me</sup> Berès : « Sur le détachement, on va prendre le petit minimum qu'on a tout de suite, et on verra ce qu'on fait après les élections européennes... » Le plus important est de sauvegarder les quatre grandes libertés garanties par les traités : libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. Et tant pis s'il semble « particulièrement pervers de présenter comme une liberté le fait que les entreprises puissent jouer la concurrence entre les peuples comme elles le veulent », commente le sénateur communiste Eric Bocquet. Hasarder cette hypothèse au sein des institutions bruxelloises, c'est s'attirer des foudres unanimes : « L'édifice européen tient là-dessus. On ne peut pas y toucher », tranche avec dédain une fonctionnaire de la Commission.

Heureusement, les peuples se rappellent parfois au bon souvenir de cet univers saturé d'entre-soi. C'est ainsi qu'en ce 18 février une exposition photographique est inaugurée dans l'espace Yehudi-Menuhin du Parlement. Jeunes ensanglantés au poing levé, rues envahies de gaz lacrymogènes, haies de policiers menaçants : à l'initiative du Parti populaire européen, c'est... l'Ukraine et la foule insurrectionnelle de Maidan qui s'affichent en grand. Dans les étages, on a cherché en vain les clichés des mobilisations de travailleurs détachés maltraités au sein de l'Union. Et pourtant, des Portugais de Manosque aux Polonais du réacteur pressurisé européen (EPR) de Flamanville, en passant par les Roumains de l'agriculture calabraise, elles sont nombreuses.

PIERRE SOUCHON.

(2) Discours en session plénière à Strasbourg, 15 septembre 2009.

(3) Communiqué du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Paris, 9 décembre 2013.

(4) 2004 : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie. 2007 : Bulgarie et Roumanie.

(5) Cf. Marc Abélès et Irène Bellier, « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis », *Revue française de science politique*, n° 3, Paris, 1996.



JUAN GENOVÉS. – « Puentes » (Ponts), 2012

GALERIA MARLBOROUGH, MADRID

## enchaînés

déjà régulièrement leurs doutes. (...) [Ils questionnent] la réalité de notre détermination à faire respecter le droit du travail par leurs employeurs. »

Echec du contrôle, réussite de l'opération de communication. Les médias repartent de Loon-Plage, les autorités locales peuvent à nouveau détourner les yeux, et Dunkerque LNG, continuer de sous-traiter ses travaux à une forte proportion d'ouvriers étrangers.

Le retour de l'omerta ne satisfait toutefois pas les militants syndicaux. Le 14 février, dans un petit matin toujours aussi glacial, l'union locale CGT de Dunkerque s'installe une fois de plus à l'entrée du chantier avec camion sono et tracts. Plus de journalistes, mais encore beaucoup de travailleurs italiens et portugais... Bus, camionnettes, quelques voitures : au bas mot quatre cents salariés défilent devant les syndicalistes, décidés à ne pas accepter une telle situation.

Le lendemain, vers 17 h 30, le même ballet reprend, mais en sens inverse. Quid des trente-cinq heures réglementaires ? Un ouvrier portugais ose nous répondre : « En ce moment, on travaille quarante heures par semaine. Mais, normalement, on en travaille cinquante. Pour nous, c'est bien, parce que comme ça on gagne un peu plus. On a besoin d'argent, on a besoin de bosser. »

Sur le chantier, pas de syndicat, pas de comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Difficile, dès lors, d'obtenir des informations sur le respect du paiement des heures supplémentaires. « Dans le bâtiment, les sept premières heures au-dessus de trente-cinq heures sont majorées d'un quart. Les suivantes, de 50 %. Vous imaginez les gains potentiels pour les entreprises si elles ne les paient pas ? », lance M. David Sans, délégué CGT du groupe Vinci. Les fiches de salaire, on n'a pas pu les voir, parce qu'elles sont directement données au pays. On a su que certains ouvriers étaient hébergés à cinq dans une petite maison. Ils touchaient bien le smic, mais le loyer leur était défalqué de la paie. » « Lors de l'appel d'offres de Dunkerque LNG sur le lot électricité, Spie s'est positionné à hauteur

de 16 millions d'euros pour un marché proposé à 25 millions. Les Italiens de Techint Sener l'ont emporté à 12 millions, confie M. Didier Czajka, délégué CGT de la société Spie. Le différentiel du niveau des cotisations sociales entre la France et l'Italie n'est pas si important que ça. » Une seule explication : « Le non-respect des conventions collectives françaises. »

## Traduire les citations à comparaître coûte plus cher que l'amende encourue

Le 5 mars, le trilogue (lire l'article ci-dessus) entre négociateurs du Parlement européen a abouti à un accord de principe visant à « renforcer les contrôles et à responsabiliser les entreprises donneuses d'ordres », selon M. Sapin. Pour le commissaire européen chargé des affaires sociales, M. László Andor, il s'agit d'un « signal clair : l'Europe n'accepte pas la fraude ou l'abus des règles applicables au détriment des travailleurs détachés (3) ».

Parmi les agents de l'Etat, tout le monde n'en est pas convaincu. Notamment parmi les inspecteurs du travail, nombreux à dénoncer les difficultés croissantes à assurer leur mission. Dans un premier temps, l'entreprise étrangère qui « détache » un salarié vers la France doit fournir une déclaration préalable à la direction locale du travail. Mais le document – qui précise le nom du salarié, sa qualification, l'entreprise où il doit travailler, la durée de sa mission, ses horaires, ses temps de pause, le taux de salaire horaire – passe régulièrement à la trappe. Et, quand un inspecteur constate la présence d'un salarié

## Odyssée d'une « bonne idée »

EN 1971, la libre circulation des personnes, recommandée par le traité de Rome (1957), devient peu à peu effective. Objectif : baisser le « coût » du travail. La Communauté économique européenne (ancêtre de l'Union européenne) pose pour principe le maintien des travailleurs détachés au régime de sécurité sociale du pays d'origine. Le dumping social s'accroît en 1986, avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. Cette même année, Bouygues rémunère quarante-six ouvriers portugais aux conditions portugaises sur le chantier de train à grande vitesse (TGV) Atlantique. L'entreprise lusitanienne concernée, Rush Portuguesa, donne son nom à un célèbre arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes en 1990, qui permet d'imposer aux prestataires de services étrangers la législation et les conventions collectives du pays d'accueil. Cette jurisprudence se voit codifiée par la directive 96/71/CE du 16 décembre 1996 : le texte consacre le principe d'application du droit du pays d'accueil, mais maintient l'affiliation au régime de sécurité sociale du pays d'origine pendant les deux premières années du détachement.

« Cette directive était protectrice, et personne n'avait vu venir les problèmes de dumping avec les futurs élargissements », assurent la plupart de nos interlocuteurs à Bruxelles. Pourtant, dès 1991, M. Jacques Delors, alors président de la Commission, appelle à « accélérer le rythme » de la mise en concurrence des salariés par le biais de l'élargissement, tandis que le patronat européen multiplie les déclarations en faveur de nouvelles adhésions à l'Est. En 2007 et 2008, la Cour

de justice de l'Union européenne aligne les jugements d'inspiration libérale. Dans l'affaire Viking, un armateur finlandais voulait échapper à une convention collective en plaçant un ferry sous pavillon estonien. Dans l'affaire Laval, un syndicat suédois tentait d'obliger un prestataire de services letton à signer une convention collective, tandis que dans l'affaire Rüffert une société polonaise versait en Allemagne des salaires inférieurs au minimum imposé à toute société de construction obtenant un marché public. Les juges de Luxembourg admettent le droit de mener une action collective, y compris la grève, mais considèrent que « son exercice peut être soumis à certaines restrictions ». Donnant implicitement la primauté aux intérêts des entreprises, ils estiment que le droit du travail national ne doit pas entraver leur liberté d'établissement ni la libre prestation de services, pierres angulaires des traités.

Présidente socialiste de la commission emploi et affaires sociales du Parlement européen, M<sup>me</sup> Pervenche Berès en est convaincue : « Le travailleur, à l'origine, vous le détachez, il n'a pas envie de se compliquer la vie. » Sans doute plus soucieux encore de simplifier la vie des salariés, l'ancien commissaire Frits Bolkestein avait, dans un premier temps, imaginé qu'on puisse les recruter aux conditions de travail de leur pays d'origine, salaire minimum compris... On doute toutefois que le « travailleur » auquel pense M<sup>me</sup> Berès ait jamais arpenté les couloirs moquetés des institutions européennes pour exiger qu'on lui simplifie l'existence en le payant moins.

P. S.

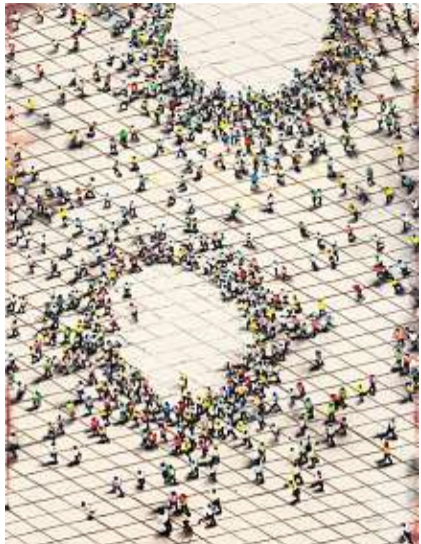
étranger sans l'envoi de la fameuse déclaration, la sanction de l'employeur demeure une menace très lointaine. « Quand le procureur décide de délivrer une citation à comparaître contre une entreprise étrangère, la traduction de la citation s'avère souvent plus coûteuse que l'amende encourue. La plupart du temps, le parquet classe », constate, un peu amer, M. Pierre Joanny, inspecteur du travail lillois et ancien secrétaire de SUD-Travail. Imaginons que, malgré tout, la justice condamne une entreprise ? « Les amendes sont rarement recouvrées », tranche-t-il.

Restent les dizaines de milliers de salariés détachés dans les règles, qui pourraient être contrôlés. Mais encore faudrait-il pouvoir le faire... L'arbre du chantier du terminal méthanier cache une forêt touffue. La lecture des tableaux de déclarations de détachement 2013 et 2014 illustre l'ampleur du phénomène, dans une région où se concentrent l'un des principaux ports de France et quinze usines de type Seveso 2, majoritairement détenues par des multinationales. Vingt-cinq Roumains chez Polimeri Europa France, huit Lituanais chez Total, treize Roumains chez McDonald's, plusieurs centaines de Portugais chez Aluminium Dunkerque... Au total, plusieurs milliers de travailleurs européens ont été détachés en 2013 dans des sociétés dunkerquoises. Ils étaient officiellement 144 411 en France en 2011, contre 16 545 en 2002, selon un rapport parlementaire publié en avril 2013 (4).

(Suite page 21.)

(3) AFP, 5 mars 2013.

(4) Eric Bocquet, « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires européennes sur les normes européennes en matière de détachement des travailleurs », n° 527, Sénat, Paris, 18 avril 2013.



GALERIA MARLBOROUGH, MADRID

JUAN GENOVÉS. – « Coros » (Chœurs), 2012

## Promesses

*(Lues ou entendues lors des campagnes référendaires de 1992 sur le traité de Maastricht et de 2005 sur le traité constitutionnel européen.)*

Je crois que l'Europe est la plus belle nouvelle dans l'histoire de l'humanité depuis cinquante ans.

*Harlem Désir, alors vice-président du groupe parlementaire du Parti socialiste européen, Le Monde, 21 octobre 2004.*

L'Europe, ce sera plus d'emplois, plus de protection sociale et moins d'exclusion.

*Martine Aubry, alors ministre du travail, 12 septembre 1992.*

Avec Maastricht, on rira beaucoup plus.

*Bernard Kouchner, alors ministre de la santé, Tours, 8 septembre 1992.*

La merveilleuse légende de l'Europe s'inscrit surtout dans l'ordre de la dynamique et du symbole. (...) Le seul éclair apparu dans les ténèbres de l'histoire depuis qu'elle existe.

*Jean Daniel, éditorialiste, Le Nouvel Observateur, Paris, 25 novembre 2004.*

Un « non » au référendum serait pour la France et l'Europe la plus grande catastrophe depuis les désastres engendrés par l'arrivée de Hitler au pouvoir.

*Jacques Lesourne, directeur du Monde, 19 septembre 1992.*

Mon raisonnement est profondément social-démocrate. A vrai dire, je n'ai pas encore compris pourquoi les libéraux veulent de cette Europe-là.

*Michel Rocard, Libération, Paris, 3 août 1992.*

## Aveux

Je suis partagé entre deux ambitions : celle de la construction de l'Europe et celle de la justice sociale.

*François Mitterrand, 1983, cité par Jacques Attali dans Verbatim, 1981-1986, Fayard, Paris, 1994.*

L'Europe est une machine à réformer la France malgré elle.

*Denis Kessler, La Tribune, Paris, 4 décembre 2000.*

Imaginons un peu ce qu'il serait advenu de la France et de son débat politique, lorsque nous avions des ministres communistes et des dirigeants socialistes au gouvernement de la France. Heureusement qu'il y avait l'Europe pour empêcher ceux-ci d'aller jusqu'au bout de leurs idées et de leur logique. C'est aussi cela, l'Europe !

*Nicolas Sarkozy, conseil national de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), 5 décembre 2008.*

## Cassandres

On invoquera les dures lois de la compétition internationale pour démontrer qu'un niveau d'emploi élevé ne pourra être assuré que si les travailleurs se montrent « raisonnables ». (...) Les capitaux auront tendance à désertir les régions et les pays où la classe ouvrière fera preuve de combativité, où les salaires seront relativement élevés, où certaines lois sociales seront susceptibles de gêner une exploitation trop éhontée.

*Jean Duret, directeur du Centre d'études économiques de la Confédération générale du travail (CGT), 1956.*

En l'état, ce programme risque de remplacer un financement privé par un autre, public. En d'autres termes, plus crus, il pourrait apparaître non pas comme un plan de sauvetage de la Grèce (...), mais comme un plan de sauvetage de ses créanciers privés, principalement des institutions financières européennes.

*Paulo Nogueira Batista, directeur exécutif du Fonds monétaire international (FMI) pour le Brésil, lors d'une réunion du conseil d'administration du Fonds destinée à approuver le premier plan de sauvetage de la Grèce, 9 mai 2010.*

**Le président de la Commission José Manuel Barroso estime que les « sacrifices » du peuple grec lui « ouvrent les portes d'un meilleur avenir ». Un avenir apparemment très lointain...**

PAR PANAGIOTIS GRIGORIOU \*

### PRÉHISTOIRE

2007. Pour dénoncer l'apparition d'une génération contrainte de se débrouiller avec 700 euros par mois, de jeunes diplômés lancent un mouvement baptisé G700. Quelques années plus tard, l'inacceptable d'hier fait rêver, et l'organisation annonce son autodissolution : « Depuis la création du mouvement, les destinées des protagonistes du G700 ont été bouleversées. (...) Ce que nous appelions le "palier des 700 euros", et que nous avons identifié comme une référence sociale, a été enfoncé par les événements. (...) Pour ceux qui continuent à participer à nos activités, 700 euros par mois constituent désormais une somme prodigieuse. » Fini l'exigence de « dignité » : « Notre quête personnelle se résume aujourd'hui à la survie » (1).

### HIVER

Fin 2013, le taux de chômage a atteint 30 %. La part de la population active n'intervenant plus dans la vie économique (ce qui inclut les chômeurs non déclarés, les étudiants n'ayant jamais travaillé, etc.) s'élève à 56,4 % (2). Depuis 2008, les salaires ont baissé d'un quart dans la fonction publique.

### SOIRS DE FÊTE

Manolis a dirigé sa petite entreprise de bâtiment pendant plus de vingt ans. Spécialisé dans le second œuvre, il se chargeait de la pose de revêtements intérieurs (moquettes, parquets...) dans des locaux commerciaux ou industriels. « Je gagnais parfois jusqu'à 6 000 euros par mois, se souvient-il. Il y a eu des périodes où nous travaillions jour et nuit, y compris le week-end. Il m'est même arrivé de refuser des commandes. »

Il a longtemps hésité avant de déposer le bilan, à la fin de l'année 2012. Auparavant, en 2010, il avait licencié ses trois ouvriers. Il pensait alors que la crise serait passagère et que, au bout de deux ans, l'activité reprendrait...

En 2011, comme beaucoup de Grecs, il a dû changer d'appartement. Celui qu'il occupait avec sa femme et ses deux enfants était trop petit pour accueillir sa mère. Or, après le licenciement de son épouse Lina, le foyer comptait sur la retraite de la mère de Manolis pour s'en sortir : 1 000 euros par mois.

\* Anthropologue et historien, auteur de *La Grèce fantôme. Voyage au bout de la crise (2010-2013)*, Fayard, Paris, 2013, et du blog Greek Crisis ([www.greekcrisis.fr](http://www.greekcrisis.fr)).

Lors de sa cessation d'activité, il a vendu sa camionnette « au tiers de sa valeur » pour la remplacer par une voiture de type break. « Chômeur, sans indemnités [puisque aucune allocation n'existe pour les indépendants en faillite], je pensais travailler au noir. Le break devait me servir à transporter mon matériel et mes outils, car j'avais tout conservé. »

Au bout d'un an, Manolis déchant. Il pensait s'en sortir même en ne travaillant que cinq jours par mois ; mais cet objectif reste inatteignable, si ce n'est à une occasion, lorsqu'il est engagé pour un mois sur le chantier d'un hôtel en Autriche. Il ne perçoit alors que 60 % de la rémunération d'un salarié autrichien pour le même travail.

« Je ne sais combien de temps cela va pouvoir durer. Je comptais commencer le chantier de rénovation d'un appartement chic au nord d'Athènes ; finalement, tout a été reporté. » Quand les fêtes de fin d'année sont arrivées, en 2013, Manolis n'avait pas touché l'avance espérée de 200 euros, sur un montant total de 500 euros.

Les dettes, elles, s'accumulent : environ 10 000 euros à la Sécurité sociale, autant aux impôts et à la banque. « Chaque matin, nous confiait-il en décembre 2013, je me surprends à fredonner, tout seul chez moi... J'appréhende les fêtes, qui approchent, et que nous célébrerons dans un appartement froid. » Un ami lui offrira par la suite un appareil de chauffage portatif ainsi qu'une bonbonne de gaz. Un voisin lui « prêtera » 200 euros la veille de Noël.

Mais 2014 débute mal. Un nouveau train de mesures d'austérité pourrait raboter la pension de la mère de Manolis. « Bonne année, et surtout bonne santé ! », lance-t-il en souriant : il ne dispose plus de couverture-maladie. Comme 30 % de la population. En mai 2010, M. Andreas Loverdos, alors ministre de la santé de M. Georges Papandréou, avait regretté que « les gens ne meurent pas » et « vivent encore plusieurs années (...) après leur retraite ».

### CULTURE

La convention collective des acteurs de théâtre a pris fin en décembre 2013. L'organisation patronale de la branche se proposait de rétribuer désormais les acteurs entre 3,25 et 5,54 euros brut de l'heure (3). Le temps consacré aux répétitions, jusque-là rémunéré, ne le sera plus que par le plaisir de jouer...

### « MORT SUBITE »

Dans la nuit du 16 au 17 décembre 2013, l'entreprise Hellas Online (HOL), spécialisée dans la téléphonie et Internet, a démantelé son centre d'appels. Vers 2 h 30 du matin, les locaux étaient vidés de leur matériel et de leurs meubles (4). De plus en plus commun, le procédé a désormais un surnom : fermeture par « mort subite ».

(1) <http://g700.blogspot.gr>, 14 décembre 2013 (en grec).

(2) *Eleftherotypia*, Athènes, 12 décembre 2013.

(3) *Eleftherotypia*, 17 décembre 2013.

(4) Communiqué du Syndicat des employés du secteur des télécommunications et de l'informatique (Setip), 19 décembre 2013, [www.setipthe.gr](http://www.setipthe.gr)

# « Arrangements contractuels »,

**Mettre à profit la coopération économique au sein de l'Union pour accélérer la dislocation des solidarités nationales : et si le rêve bruxellois devenait réalité ?**

PAR FRÉDÉRIC PANIER \*

ALORS que des manifestants s'opposaient à l'accord de partenariat transatlantique négocié entre l'Union européenne et Washington (1), les chefs d'Etat et de gouvernement européens, réunis à Bruxelles les 19 et 20 décembre 2013, envisageaient la mise en place d'un nouvel outil : les « arrangements de nature contractuelle », signés entre la Commission et les Etats membres. Une fois mis en œuvre, ceux-ci pourraient représenter l'arme la plus puissante jamais confiée aux institutions européennes pour démanteler les Etats sociaux.

Bien que le dispositif soit encore en discussion, le président du Parti socialiste européen (PSE), M. Sargent Stancic, assure qu'il pourrait « faire disparaître les dispositions sociales dans tous les Etats membres, l'un après l'autre, mesure après mesure (2) ». Redoutant une explosion de l'euro-scepticisme si l'on autorisait ainsi l'Europe à faire intrusion dans les Etats pour y mener des

réformes structurelles, M. Guy Verhofstadt, chef de file des libéraux au Parlement européen, déclare, lapidaire, que le système annonce la « mort de l'Europe (3) ».

Egalement connus sous le nom d'instruments de convergence et de compétitivité (ICC), les arrangements contractuels reposent sur un principe simple : en échange d'incitations financières, les Etats européens seraient invités à signer des contrats de réformes macroéconomiques avec la Commission. Ces engagements porteraient sur les domaines social, économique ou fiscal, indépendamment des compétences dévolues aux institutions européennes. Ainsi, étant donné les priorités actuelles de la Commission, on imagine aisément que l'octroi d'« avantages financiers » puisse se voir conditionné à la suppression de mesures de protection de l'emploi, à des réductions des dépenses sociales ou à des cadeaux fiscaux aux entreprises...

### LA FIN DES SIMPLES RECOMMANDATIONS NON CONTRAIGNANTES

Pour l'heure, les compétences sociales, économiques et fiscales demeurent largement soumises à la règle de l'unanimité des vingt-huit gouvernements, ce qui laisse à chacun une marge de manœuvre. L'intervention des institutions européennes se limite souvent à de simples recommandations non contraignantes, et bien souvent non suivies d'effets. En préparation du sommet de décembre, M. Jörg Asmussen, alors membre du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), regrettait ainsi que « seules 10 % des recommandations de la Commission [aient] pour l'instant été mises en œuvre par les

Etats membres (4) ». Pour leurs promoteurs, en particulier le gouvernement allemand et ses alliés, les réformes structurelles ne vont donc ni assez vite ni assez loin : il convient de passer à la vitesse supérieure.

Les « arrangements » semblent directement inspirés des prêts avec conditionnalités du Fonds monétaire international (FMI), qui ont permis d'imposer à de nombreux pays en développement l'ouverture de leur économie. La méthode a déjà été utilisée par la « troïka » (BCE, FMI et Commission européenne) dans le cadre de son « aide » à des pays aux abois : la Grèce, Chypre ou encore le Portugal se sont notamment vu imposer d'importants programmes de privatisations. Il deviendrait donc bientôt possible d'étendre les « bienfaits » de cette stratégie à tout Etat européen, y compris en dehors des situations de crise. La Commission aurait même envisagé un temps d'imposer l'utilisation de son nouvel outil à tous les pays de la zone euro...

Reste à s'accorder sur les « avantages financiers » qu'il s'agirait d'accorder en contrepartie. Lors du sommet de décembre, les dirigeants européens ne sont pas parvenus à un accord sur ce sujet. La Commission avait proposé à l'origine la création d'un fonds alimenté par de nouvelles contributions des Etats membres ou par le produit des

(1) Lire Serge Halimi, « Un piège transatlantique », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.

(2) Réunion préparatoire au Conseil européen, 13 et 14 décembre 2013.

(3) Ian Wishart, « EU economic contracts would stoke protests, lawmakers say », *Bloomberg*, 11 décembre 2013.

(4) Peter Müller, Christoph Pauly, Christian Reiermann, Michael Sauga et Christoph Schult, « European reform : Merkel's surprising new ally in Brussels », *Der Spiegel Online*, 28 octobre 2013.

\* Economiste à l'université Stanford (Californie, Etats-Unis).

# nouvelle Athènes

Les trois cent soixante employés ont reçu une proposition : démissionner – et donc renoncer à toute indemnité –, puis être réembauchés par une filiale offshore de HOL, pour un salaire de 20 % inférieur au précédent et sans paiement des heures supplémentaires. Ils disposaient de quarante-huit heures pour se décider. Pour ceux qui ont accepté, « le temps de travail ne débutera que lorsqu'ils auront allumé leur ordinateur, et non au moment de leur prise de poste. De même, la formation effectuée sur le lieu de travail ne sera plus rémunérée », raconte un employé (5).

## MODÈLE CHINOIS

Pour lire l'avenir, il suffit de se rendre au port du Pirée, dont la société chinoise China Ocean Shipping Company (Cosco) gère une partie des installations depuis 2010 (6). Dès son arrivée, Cosco a imposé aux ouvriers du dock II des contrats individuels « de type chinois » : « un retour au Moyen Âge », selon le quotidien *Eleftherotyptia*. Visiblement en avance sur leur temps, les contrats signés prévoyaient déjà que les employés seraient rémunérés « au tarif de 40 euros par jour ». Jusque-là, la convention collective de 2009 prévoyait des salaires allant de 58 à 94 euros, en fonction de l'expérience et de la spécialisation des ouvriers et des techniciens. Les 40 euros proposés par Cosco incluent par ailleurs « les primes et les diverses allocations, celles pour travail de nuit, les congés, les indemnités liées aux heures supplémentaires ainsi que les frais de déplacement (7) ».

## AVENIR

Dans un journal d'Athènes, cette offre d'emploi : en Crète, on recherche des « femmes de chambre, sans salaire, contre nourriture et gîte (8) ».

## SYNDICATS

Alors que la société bascule en mode « survie », les revendications syndicales passent sous l'éteignoir. D'abord défensives, elles se sont par la suite fractionnées par branche, par entreprise... avant de muer en interpellations politiques plus larges et, parfois, plus floues. Comme celle exigeant le départ de la « troïka » – qui réunit les représentants de la Banque centrale européenne (BCE), de la Commission européenne et du Fonds monétaire international (FMI).

Après les milliers de rassemblements qui avaient rythmé la vie du pays entre 2010 et 2014, la mobilisation s'effondre. Autant que les partis politiques, le monde syndical a perdu son crédit auprès de la population. Il est associé au « monde d'avant ». Et puis, interrogent de plus en plus de gens, à quoi bon descendre dans la rue quand les manifestations d'hier n'ont pas pu empêcher le démantèlement du pays ?



JUAN GENOVÉS. – « Equis » (X), 2012

GALERIA MARLBOROUGH MADRID

## COOPÉRATIVES

Avant d'être licencié, à la fin de l'année 2010, Yannis, journaliste depuis plus de vingt-cinq ans, gagnait 2 000 euros net par mois. Pendant un an, il a perçu une allocation mensuelle de 450 euros. Grâce à l'indemnité versée par son ancien employeur, il tient. Du moins jusqu'en janvier 2012 : toutes ses économies sont alors épuisées.

« Je pensais que j'allais retrouver du travail rapidement, confie-t-il. Comme je connais très bien le petit monde des journalistes, je m'imaginai que mon carnet d'adresses me serait utile. » Une seule offre lui parvient, de la part d'anciens confrères qui lancent le *Quotidien des rédacteurs*, un journal autofinancé sous forme de coopérative. Ils invitent Yannis à participer à l'aventure, ainsi qu'au financement du projet. Cela implique de verser entre 1 000 et 2 000 euros et de travailler pendant

trois mois sans rémunération. Ses anciens collègues insistent : le journalisme étant un secteur sinistré, « l'avenir appartient à ce type d'initiative ». Yannis décline.

À la fin de l'année 2012, il décroche un nouvel emploi dans un grand quotidien qui vient de trouver un investisseur. Il signe alors un contrat individuel qui prévoit une rémunération mensuelle de 1 000 euros. « Après quatre mois, nos salaires n'ont plus été versés à temps. Inutile de dire que mon contrat a expiré. Tout comme la convention collective de la profession, qui datait de 2009. Elle n'était même plus respectée. Avant la crise, ce quotidien tournait avec huit cents salariés ; il en reste moins d'un quart. Il m'est arrivé de travailler trois semaines de suite sans jour de repos. »

Fin 2013, l'entreprise doit à Yannis et à ses collègues cinq mois de salaire. La direction propose un « plan de sauvetage » : un avenant à chaque contrat entérinant une réduction de 30 % de l'ensemble des salaires. Les signataires doivent par ailleurs renoncer à toute action individuelle ou collective à l'encontre du journal jusqu'en août 2014. Yannis refuse.

La direction repart à l'offensive : arguant du rejet du nouveau plan par une partie du personnel, elle ne verse pas les salaires début novembre 2013. « Les relations de travail sont exécrables. Les "signataires", comme on les appelle, nous accusent, nous qui avons refusé l'accord, d'achever le quotidien. » Les salariés ne s'entendent plus que sur un constat : leurs interlocuteurs sont des « escrocs ».

Dernier coup de théâtre : la direction laisse entendre que le journal pourrait être transformé en entreprise autogérée. Sous prétexte de « transférer le contrôle aux salariés », « elle entend surtout nous refiler les dettes », s'emporte Yannis. Pourtant, les salariés acceptent : ailleurs, les choses ne vont pas mieux...

PANAGIOTIS GRIGORIOU.

(5) *Avgi*, Athènes, 19 décembre 2013.

(6) Lire Pierre Rimbart, « Modèle social chinois au Pirée », *Le Monde diplomatique*, février 2013.

(7) *Eleftherotyptia*, 21 décembre 2010.

(8) « Grèce : "cherche femmes de chambre sans salaire, contre nourriture et gîte" », *Okeanews*, 29 novembre 2013, [www.okeanews.fr](http://www.okeanews.fr)

# l'arme fatale

futures taxes européennes, en particulier la taxe sur les transactions financières – taxer les marchés financiers pour libéraliser l'économie : l'idée ne manque pas de panache.

Mais un document interne de la Commission ayant fait surface peu avant le sommet (5) indique que les dirigeants européens semblent désormais travailler sur une autre piste : des prêts européens à taux préférentiel, soit une première application du mécanisme de mutualisation des dettes nationales exigé depuis le début de la crise par les pays en difficulté. L'émission de prêts publics européens permettrait aux pays les plus faibles d'emprunter aux taux d'intérêt (moins élevés) dont bénéficient les économies les plus robustes de l'Union.

## UN FORT SCEPTICISME DANS CERTAINS ETATS MEMBRES

On voit le puissant effet de levier que ce mécanisme offrirait à la Commission. Pour les pays concernés, le choix serait le suivant : soit procéder aux réformes exigées par la Commission, soit renoncer à de précieuses ressources financières. Aux yeux des dirigeants italiens ou espagnols, qui empruntent à des taux supérieurs d'approximativement 2 % à ceux consentis à l'Allemagne, l'accès aux prêts européens se traduirait par des économies substantielles, mettant la Commission en position de force pour imposer ses vues. Alors que la mutualisation des dettes publiques avait vocation à fournir une bouffée d'oxygène aux Etats en difficulté, les arrangements contractuels menacent de transformer les prêts européens en un nouveau mode de domestication des gouvernements nationaux.

Associé à d'importants moyens financiers, ce nouvel arsenal pourrait donc menacer encore davantage les mécanismes de solidarité nationaux que le traité budgétaire lui-même. En dépit du carcan qu'il représente, ce dernier laisse les Etats membres largement maîtres des moyens employés pour respecter la trajectoire budgétaire qu'ils doivent suivre. A contrario, les arrangements permettraient à la Commission d'exercer une pression inédite sur les récalcitrants.

Le sommet de décembre s'est clôturé sur un accord de principe. Une décision sur le reste du dossier a été reportée aux prochaines rencontres, le président du Conseil européen devant remettre en octobre 2014 un rapport sur la question. Avec le soutien du président du Conseil, la chancelière allemande Angela Merkel a promis de suivre l'avancée de ce projet « millimètre par millimètre (6) ».

Cette proposition a suscité un fort scepticisme dans certains Etats européens, y compris parmi les alliés traditionnels de l'Allemagne, et les résistances demeurent fortes au sein du Conseil. Même modérée, une mobilisation sociale trouverait donc des relais internes pour empêcher l'adoption du projet (ou, à tout le moins, pour le délester de ses aspects les plus problématiques). La campagne électorale européenne offre ainsi une rare occasion d'action pour les gauches européennes, qui, en réagissant trop souvent a posteriori, cumulent les défaites depuis le début de la crise ouverte en 2007.

FREDERIC PANIER.

(5) Luke Baker, « Euro zone nulls cheap loans as incentive for economic reforms », *Reuters*, 22 novembre 2013.

(6) Ian Wishart, « EU leaders delay deal on incentives for economic reforms », *Bloomberg*, 19 décembre 2013.

Une exposition d'œuvres de Juan Genovés se tiendra du 4 au 28 juin à la galerie Marlborough Chelsea (Londres).



JUAN GENOVÉS. – « Restos » (Restes), 2011

## Travail détaché, travailleurs enchaînés

(Suite de la page 19.)

Il suffit de se promener, un dimanche, dans les campings de la région dunkerquoise – Mer et Vacances à Leffrinckoucke (59), Los Palomitos aux Hemmes de Marck (62) ou Vert Village à Crochte (59) – pour voir des camionnettes portugaises, des voitures italiennes et des hommes discrets et furtifs, peu bavards, qui filent entre les mobile homes. Il faut se rendre à l'hôtel Première classe d'Armbouts-Cappel (59) le soir après 18 heures pour entendre parler polonais, à Looberghe pour apprendre le roumain, à Bray-Dunes pour découvrir le lituanien. Sur le site des Gîtes de France du Nord, en plein hiver, tous les logements autour de Dunkerque affichent complet.

« Les entreprises prétendent qu'elles se tournent vers l'étranger faute de pouvoir trouver en France les spécialisations dont elles ont besoin. En réalité, des salariés français pourraient effectuer la plupart des tâches », précise M. Joanny. « La véritable motivation ? Les gains réalisés sur les horaires, les salaires, les indemnités professionnelles, l'hébergement ou la restauration, complète M<sup>me</sup> Veignie. Pour les salariés français, c'est l'introduction organisée du ver dans le fruit. »

Cette concentration massive d'étrangers détachés alourdit la charge de travail déjà importante des dix agents affectés au service de l'inspection du travail de Dunkerque. Or une réforme gouvernementale en cours pourrait encore aggraver les choses : « Dans le Nord-Pas-de-Calais, il y a actuellement cent quarante-sept agents. Il n'y en aurait plus que cent vingt-neuf si cette réforme aboutissait, s'alarme M. Joanny. Si les gouvernements avaient vraiment la volonté de protéger les travailleurs, il suffirait par exemple de construire le même cadre de coopération internationale que celui qui existe en matière policière. Nous pourrions alors nous rendre dans un autre pays européen pour travailler avec nos collègues. »

Mais cette volonté politique existe-t-elle ? Dans sa lettre à M. Sapin, M. Moyon écrit : « Le procureur de la République de Dunkerque a déjà été destinataire de deux procès-verbaux d'infractions multiples constatées à l'encontre d'entreprises étrangères contrôlées en 2012, pour lesquelles à ce jour les suites judiciaires données sont inconnues. » Les employeurs des salariés détachés ont peut-être des raisons de ne pas s'inquiéter du « durcissement » de la directive 96/71/CE...

GILLES BALBASTRE.

# Les municipalités laissent

*Du temps, du travail collectif et des moyens : trois atouts qui faisaient la spécificité des centres de santé, créés pour offrir à tous une médecine de qualité. Peut-on les soumettre à des objectifs purement comptables sans pervertir le projet initial? Des établissements mutualistes des Bouches-du-Rhône à ceux gérés par les villes de Saint-Denis et de Montreuil, les personnels rejettent cette idée.*

PAR PATY FRECHANI-MAUJORE \*

UNE mâchoire ouverte. Deux façons d'en traiter l'email...

Tout d'abord, celle de M. Dupond, dentiste libéral et donc rémunéré « à l'acte ». Remplacer rapportant plus que soigner, M. Dupond préfère les prothèses aux traitements dits de « conservation ».

Et puis une autre approche, celle de M. Durand, dentiste salarié d'un centre municipal de santé (CMS). Ses émoluments ne fluctuant pas en fonction de son rendement horaire, il décide des soins qu'il met en œuvre sans craindre les fronce-

ments de sourcils de son comptable (il n'en a pas).

M. Durand gagne deux à trois fois moins que son collègue libéral, soit environ 3 500 euros net par mois. Mais ce n'est pas ce qui le préoccupe. Son problème, c'est qu'il ne sait pas combien de temps il pourra encore pratiquer son métier dans ces conditions : un siècle après leur apparition, les centres de santé, notamment municipaux, sont sur la sellette. Pourtant, les motivations qui avaient présidé à leur création (*lire l'encadré ci-contre*) n'ont jamais été autant d'actualité.

## « Assouplissement » ou saccage ?

APRÈS des décennies d'une histoire mouvementée, tout bascule en 2009, lorsque la loi Hôpital, patients, santé et territoire (HPST) assouplit les conditions d'ouverture des centres de santé. Elle étend le droit d'ouvrir et de gérer un centre de santé aux établissements privés (à but lucratif ou non), sans autres conditions que leur viabi-

lité financière et la pratique du tiers payant (1). La création de maisons de santé associant des médecins libéraux – payés à l'acte – est par ailleurs encouragée.

Le législateur tire ainsi un trait sur la spécificité des centres de santé, notamment municipaux, qui représentaient 12 % de l'ensemble en 1995 (2) : leur plus-value sociale, apportée par le biais de vaccinations gratuites, de la planification fami-

liale, de diverses expériences de réseaux de soins en alcoologie ou d'accompagnement des femmes victimes de violences, etc. Ceux des centres associatifs et mutualistes qui s'orientent vers la seule rentabilité financière en retirent un avantage compétitif certain, en particulier par rapport aux centres municipaux assurant ce type de soins et tenus à des missions de service public. Rarement un assouplissement aura autant ressemblé à un saccage...

Mais il restait encore quelques briques à desceller. En 2012, la ministre socialiste de la santé Marisol Touraine annonce un train de mesures destinées à lutter contre les « déserts médicaux ». Sa martingale ? Les centres de santé ! Mais dans leur version gérée par le secteur associatif et les maisons de santé. Elle montre ainsi son soutien au secteur libéral plutôt qu'aux municipalités et aux caisses d'assurance-maladie. La logique est la suivante : puisqu'on ne saurait entraver le droit des médecins à s'installer où bon leur semble, on tentera de respecter celui des malades à être soignés en encourageant la multiplication de centres de santé « nouvelle version ».

Reprenons le cas de M. Durand. Mais imaginons cette fois que le centre dans lequel il exerce soit géré par une organisation à but lucratif – un centre low cost, dans le jargon du métier. M. Durand est alors prestement invité par le coordinateur de son établissement à mettre en œuvre des traitements prothétiques souvent inutiles. Il doit renoncer à soigner les enfants : son centre a fait le choix de fermer le

mercredi afin de ne pas avoir à s'encourager de ces petits patients dont les soins sont plus longs, plus délicats et moins rémunérateurs. Il a aussi décidé de cibler les adultes pauvres « rentables » et « solvables », entendre : ceux bénéficiant de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), qui prend en charge intégralement les frais engagés par son centre. Des patients en général peu prompts à porter plainte pour un traitement abusif et de mauvaise qualité, et que l'on reçoit plus vite, quitte à faire moins bien.

Un cas exceptionnel, ce M. Durand version 2 ? Pas vraiment. La réduction des dotations aux communes en 2012 et en 2013

a étranglé les gestionnaires municipaux des centres publics, et mécaniquement renforcé la « crédibilité comptable » du privé : certaines municipalités préfèrent apporter leur soutien financier à des associations pour administrer de nouveaux centres sur leur territoire ou pour reprendre ceux jugés trop déficitaires par les anciens gestionnaires. En 2012, sur les mille deux cent vingt centres de santé recensés en France, 33 % étaient dirigés par des associations, 32 % par des mutuelles, 12 % par des caisses de sécurité sociale, 9 % par des établissements de santé (possibilité ouverte par la loi HPST), 7 % par des collectivités territoriales (en général des communes, qui administraient 12 % des centres de santé avant la loi HPST), 7 % par d'autres organismes à but non lucratif (3).

Tirant profit d'une telle évolution, M. Patrice de Montaigne de Poncins, responsable de l'association Addentis, qui gère des centres dentaires à bas coût,



SANDRA BAUD. – « Les Petites Infirmières », 2009

## LES CONTRADICTIONS DU MONDE ASSOCIATIF

# Justes causes et bas salaires

*Gagner sa vie en servant un idéal : ce rêve conduit souvent les employés d'associations ou de mutuelles à accepter précarité et faibles rémunérations. Mais jusqu'à un certain point...*

PAR FANNY DARBUS ET MATTHIEU HÉLY \*

« TRAVAILLER autrement », « réconcilier le capital et le travail », « remettre l'économie au service de l'homme » : tels sont les mots d'ordre brandis depuis plus d'un siècle par les associations qui se réclament, au même titre que les entreprises coopératives et mutualistes, de la tradition historique de l'économie sociale et solidaire (ESS). Par leur existence même et par leurs modes de fonctionnement, toutes prétendent incarner un modèle plus séduisant que l'organisation capitaliste des rapports sociaux de production.

\* Respectivement maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Nantes et maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.

Les notions de démocratie interne, de mission d'intérêt collectif (ou à finalité sociale), de même que l'idée de non-lucrativité, figurent dans les fondements statutaires des organismes de l'ESS. Dans un contexte où l'injonction à la compétitivité et à la rentabilité ne cesse de renvoyer le monde du travail à son origine sémantique – du latin *tripalium*, un instrument de torture –, ce « tiers secteur » apparaît de plus en plus comme une oasis protectrice. Dans cet univers, qui emploie quelque deux millions trois cent mille personnes en France (soit près de 10 % de l'emploi salarié) (1), on est censé, comme le rappelle la devise des chambres régionales de l'économie sociale (CRES), « travailler autrement ».

Et pourtant, au vu de la multiplication des conflits sociaux ces dernières années, l'heure ne semble plus à la réconciliation : fermeture de la Camif en 2008 ; grève des téléconseillers de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) en 2009, suivie de celle, inédite, des salariés

d'Emmaüs en mars 2010, qui a provoqué un an plus tard le licenciement d'une syndicaliste. Début 2012, c'était au tour des salariés de l'Aide à domicile en milieu rural du Finistère (ADMR 29) de se mettre en grève durant plus d'une semaine pour protester contre un projet de plan de licenciements (2).

Autre exemple : en janvier 2013, dans l'Essonne, des employés de l'association d'éducation à l'écologie SoliCités ont fait valoir leur droit d'alerte pour dénoncer des situations de stress et de harcèlement. Certains ont cessé le travail ; d'autres se sont mis en arrêt-maladie. « Nous avons été reconnus souffrants par la médecine du travail », affirme Mme Coralie Duby, déléguée du personnel pour le syndicat SUD. Mais le motif du retrait n'a pas été retenu par l'inspection du travail et, en mars 2013, six des onze salariés ont été licenciés pour faute grave – en l'occurrence, « abandon de poste » – par le conseil d'administration de l'association. La procédure aux prud'hommes est toujours en cours.

## Création d'un premier syndicat

ENFIN, dernier grand mouvement en date, les salariés d'Aides, association de lutte contre le sida, mobilisés depuis décembre 2013 contre un « plan de sauvegarde de l'emploi » qui prévoit la suppression de soixante-cinq postes sur quatre cent soixante, ont célébré la Saint-Valentin 2014 par une journée de grève.

A quelques exceptions près, les conditions de travail et d'emploi dans l'ESS n'ont rien d'exemplaire. Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, le salaire d'un travailleur du secteur est inférieur à ceux du privé. C'est particulièrement vrai dans le milieu associatif, principal employeur de l'ESS avec 78 % de ses salariés, soit un million huit cent mille

ne gagnent qu'un pécule de 250 euros par mois. Après, il y a tous les contrats aidés, vingt heures par semaine, 500 euros par mois. Et les autres contrats qu'on trouve ici ne permettent pas franchement de gagner plus que le salaire minimum. »

Ceux qui rejoignent le tiers secteur en attendent autre chose que ce qu'ils ont généralement connu dans le monde de l'entreprise. Sur le papier, la concordance des principes et des actes constitue la marque de l'ESS : il y existe des assemblées générales qui jouent le rôle d'instances décisionnelles démocratiques et souveraines, selon la règle « une personne, une voix » ; une gestion désintéressée, pas de hiérarchie formelle, etc. Ces principes suscitent chez les salariés des attentes très élevées. Beaucoup aspirent à concilier leur activité professionnelle avec une « recherche de sens », ou, autrement dit, à vivre à la fois de et pour la cause qu'ils servent.

Ces modes de fonctionnement se traduisent par des statuts juridiques particuliers, souvent redoublés par des chartes ou des règlements intérieurs qui rappellent leur importance. Mais, dans les faits, un gouffre sépare les principes des usages. Ainsi, la participation effective des salariés dans le système de décision dépend souvent de leur poids numérique et/ou symbolique. Par ailleurs, comme le rappelle Vincent R. (5), qui travaille dans une association culturelle, les instances démocratiques de décision ne sont pas les seules qui régissent la vie des organisations associatives, mutualistes et coopératives : « L'association emploie cinq salariés, et presque personne ne va aux assemblées générales : ce qui nous concerne directement se décide au niveau du directeur et du conseil d'administration. Quand bien même on s'y rendrait en nombre, les membres de l'association ne sont pas en mesure de régler nos problèmes d'heures supplémentaires non payées. De plus, on nous rappelle régulièrement que,

d'une part, l'association est à deux doigts de déposer le bilan – ce qui est vrai – et que, d'autre part, nous sommes dans une démarche militante. Evidemment ! Je sais bien que c'est autre chose que de vendre des crédits revolving (6). Je fais mon travail dans l'idée qu'il sert l'intérêt général ; je l'ai choisi pour cela. Mais je suis salarié, pas bénévole ! »

Les contrats précaires et la faiblesse des rémunérations brouillent la frontière entre salariat et bénévolat, instaurant un flou dans la relation entre travailleur aidant et usager aidé. « On ne peut pas être plus précaires que le public qu'on accueille », résume un membre de l'intersyndicale d'Emmaüs. Le consentement au travail pas ou peu rémunéré au nom d'un engagement militant s'explique par la conviction de faire vivre une « autre économie ». Or cette croyance s'avère de moins en moins fondée. De nombreuses enquêtes (7) font ainsi apparaître l'importation des pratiques du management privé au sein de l'ESS, à travers le recrutement de jeunes diplômés généralement issus d'écoles de commerce.

L'adoption de normes gestionnaires, comme le passage à la comptabilité analytique ou la pratique du *benchmarking* (8),

(1) « L'économie sociale », Institut national de la statistique et des études économiques, www.insee.fr

(2) « Finistère : l'ADMR 29 met la clef sous la porte », *Les Echos*, Paris, 11 mai 2012.

(3) Graphique « Eventail des salaires mensuels nets des salariés à temps complet, 2006 », dans « Les salariés de l'économie sociale : un profil particulier », www.insee.fr

(4) Cf. *Les Métamorphoses du monde associatif*, Presses universitaires de France (PUF), coll. « Le lien social », Paris, 2009.

(5) Ce salarié a souhaité préserver son anonymat.

(6) Forme de crédit à la consommation menant fréquemment au surendettement.

(7) Cf. notamment Sylvain Lefèvre, *ONG & Cie. Mobiliser les gens, mobiliser l'argent*, PUF, 2011.

(8) Lire Isabelle Bruno et Emmanuel Didier, « L'évaluation, arme de destruction », *Le Monde diplomatique*, mai 2013.

### Calendrier des fêtes nationales

1<sup>er</sup> - 30 avril 2014

4	SÉNÉGAL	Fête de l'indépend.
17	SYRIE	Fête de l'indépend.
18	ZIMBABWE	Fête de l'indépend.
26	TANZANIE	Fête nationale
27	AFRIQUE DU SUD	Fête nationale
	SIERRA LEONE	Fête de l'indépend.
	TOGO	Fête de l'indépend.
30	PAYS-BAS	Fête nationale

SOU MIS À LA LOGIQUE DU PRIVÉ

## mourir les centres de santé

devenit en 2011 trésorier de la Fédération nationale des centres de santé (FNCS) (4). Pour les membres du bureau de cette organisation, qui ont fait toute leur carrière dans des centres publics – généralement financés par des municipalités communistes (5) –, la pilule est amère... Mais ils l'avalent néanmoins. Si bien, semble-t-il, que rares ont été les protestations lorsqu'en juin 2013 la FNCS a publié un communiqué de presse enflammé en faveur des centres dentaires à bas coût. Notamment ceux gérés par Addentis (6)...

Une difficulté demeure néanmoins pour qu'on puisse, depuis les ministères, présenter les centres de santé comme le meilleur moyen de lutter contre la désertification médicale : ils ont tendance à être déficitaires, notamment du fait des coûts de gestion (environ 3,50 euros par acte) liés à la pratique du tiers payant. Après tout, leur feuille de route initiale ne mentionnait pas l'équilibre des comptes... Qu'à cela ne tienne : la loi HPST l'avait modifiée en 2009 ; la Mutualité française et CoActis Santé la réinventent en 2013. Gestionnaires de centres respectivement mutualistes et associatifs (7), les deux structures imaginent un nouveau modèle économique, véritable kit de montage proposé aux gestionnaires afin de garantir l'équilibre financier, et dont l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) reprend certaines recommandations dans son rapport de juillet 2013 (8).

## Le chiffre d'affaires, paramètre-clé

SEULE difficulté pour les centres « à l'ancienne » : il n'y est question ni de qualité des soins, ni de formation des personnels, ni de projet de santé territorial, ni d'objectifs de santé publique. A ces archaïsmes, on a substitué un paramètre-clé : le chiffre d'affaires moyen par heure et par praticien (en équivalent temps plein, ETP) et un « ratio de gestion » unique, le rapport ETP administratifs / ETP praticiens – car ce sont les soins médicaux et surtout dentaires qui rapportent, pas le travail d'archivage et d'accueil des secrétaires. On préférera donc désormais louer des cabinets à des médecins libéraux et monter des partenariats avec des entreprises privées. Le rapport ne précise pas de quel type de

partenariat il pourrait s'agir, ni dans quel objectif ; il semble que ce soit, une fois de plus, l'introduction du marché qui est vue comme un bienfait en soi. On fera aussi dépendre une partie de la rémunération des salariés de leurs performances, et on formera les gestionnaires au management. Pour beaucoup, il s'agit d'adapter la dernière réforme de l'hôpital public, avec la tristement célèbre tarification à l'activité (T2A) conduisant à l'émergence d'un « hôpital entreprise » (9).

Dans les discours, le projet initial des centres – contribuer à réduire les inégalités sociales – n'a pas disparu. Mais la modification progressive de leur mode de fonctionnement pourrait conduire à l'effet

inverse. De nombreux indicateurs concordent en effet pour suggérer que, si la majeure partie des inégalités en matière de santé prennent racine dans des déterminants économiques et sociaux, et requièrent des solutions politiques sur le plan des salaires, du logement, de l'éducation, etc., le système de soins joue un rôle fondamental dans leur permanence, voire dans leur aggravation. Entraver le fonctionnement des centres de santé revient à élargir le fossé.

résulte autant de décisions internes que d'incitation extérieure portées par des acteurs privés ou publics. Ainsi, lançant un appel à projets pour l'ouverture d'une structure d'accueil destinée à des jeunes atteints de la maladie d'Alzheimer, une collectivité territoriale telle que le conseil général de l'Isère n'a aucun scrupule à préciser que le promoteur devra « optimiser sa masse salariale en jouant soit sur les conditions de rémunération (...), soit sur les classements conventionnels (privilégier aides médico-psychologiques, aides soignants et auxiliaires de vie pour l'essentiel des effectifs). L'employeur pourra avantageusement se limiter à une application partielle des conventions collectives du secteur médico-social (9) ».

Les travailleurs du monde associatif commencent à exiger d'être reconnus comme de véritables salariés. Le 7 avril 2010 est né, sous le nom d'Action des salariés du secteur associatif (ASSO), un premier syndicat qui rassemble également les volontaires, les stagiaires, les intermittents, les contrats aidés, etc. Depuis 2012, il est affilié à l'Union syndicale Solidaires. « Nous pensons qu'il est nécessaire aujourd'hui de proposer une organisation syndicale qui réponde à la spécificité du secteur associatif, liée à l'engagement de ses salariés comme de ses employeurs, au-delà du champ professionnel de l'association », expliquaient ses fondateurs. Leur ambition ? « Déboucher sur une convention collective adaptée aux spécificités du secteur associatif » (10).

Quatre ans plus tard, l'objectif n'est toujours pas atteint, mais les rangs d'ASSO n'ont cessé de s'étoffer.

FANNY DARBUS  
ET MATTHIEU HÉLY.

## Genèse d'un modèle alternatif

LA FIN du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la médecine libérale s'oppose aux sociétés de secours mutuel quant au périmètre du futur système d'assurance sociale (1), la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite autorise les communes à créer des dispensaires – des établissements publics ou privés délivrant des soins gratuits ou peu coûteux. La loi de 1916 rend leur création obligatoire dans les territoires que ravage la tuberculose.

On doit le concept de « centre de santé », coordonnant divers services d'hygiène, de prophylaxie et de service social, à Robert-Henri Hazemann (2), médecin hygiéniste qui le développe à la fin des années 1920, avant de devenir directeur du cabinet du ministre de la santé publique sous le gouvernement du Front populaire. Hazemann soutient le financement des dispensaires publics, majoritairement créés par des municipalités communistes, et les défend face aux instances administratives, politiques et médicales, dont les syndicats et ordres. Pour ces derniers, les dispensaires représentent une concurrence déloyale et le salariat des médecins, une hérésie.

Une rupture apparaît dans les années 1950 : la préfecture de la Seine et le ministre de la santé publique et de la population expriment leur volonté de limiter le dévelop-

pement des dispensaires. « Ils ne devraient pas exister ou (...) devraient disparaître dans un délai raisonnable, lorsque l'initiative privée, après un temps de carence, devient à même de fournir les services demandés », estime une note de la préfecture en 1956 (3). L'arrêté du 12 mai 1960 leur impose des abattements de tarifs de 10 à 30 % (réduisant d'autant leurs revenus), qui ne seront supprimés qu'en 1985 (4).

La suite de l'histoire est principalement marquée par la volonté étatique de cantonner les centres de santé à la subsidiarité au sein d'un dispositif à deux vitesses, dominé par la médecine libérale. Ils jettent pourtant les bases d'un modèle alternatif de santé pour tous.

P. F. - M.

(1) Cf. Pierre Guillaume, *Mutualistes et médecins. Conflits et convergences, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, L'Atelier, Paris, 2000.

(2) Cf. Claude Penneret et Nathalie Viet-Depaule, « Notice biographique de Robert-Henri Hazemann », *Le Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*, L'Atelier, 1988, actualisé en 2013.

(3) Cité par Joël Le Corre, « Centres de santé municipaux, destin national ou destin local ? », *Prévenir*, n° 36, Marseille, 1999.

(4) *Ibid.*

inverse. De nombreux indicateurs concordent en effet pour suggérer que, si la majeure partie des inégalités en matière de santé prennent racine dans des déterminants économiques et sociaux, et requièrent des solutions politiques sur le plan des salaires, du logement, de l'éducation, etc., le système de soins joue un rôle fondamental dans leur permanence, voire dans leur aggravation. Entraver le fonctionnement des centres de santé revient à élargir le fossé.

PATY FRECHANI-MAUJORE.

(1) Dispositif qui permet aux patients de ne payer que le ticket modérateur (7,90 euros sur 23 euros pour une consultation chez un médecin généraliste), le reste étant remboursé au centre de santé par la Sécurité sociale.

(2) Eric May, « La réalité des centres de santé aujourd'hui », dans Michel Limousin (sous la dir. de), *Les Centres de santé en mouvement*, Le Temps des cerises, Paris, 2010.

(3) « Les centres de santé : situation économique et place dans l'offre de soins de demain », inspection générale des affaires sociales, Paris, juillet 2013.

(4) La FNCS est une association regroupant les institutions gestionnaires de centres de santé municipaux, mutualistes ou associatifs, y compris des institutions à but lucratif.

(5) Véronique Solano, « Historique », dans Michel Limousin, *Les Centres de santé en mouvement*, op. cit.

(6) « Amalgames dentaires, low cost ou business class ? », Fédération nationale des centres de santé, Montreuil, 7 mai 2013.

(7) CoActis Santé ouvrira prochainement à La Plaine-Saint-Denis un centre de santé qui promet de « dépasser le concept ».

(8) « Les centres de santé : situation économique et place dans l'offre de soins de demain », op. cit.

(9) Lire André Grimaldi et José Timsit, « Hôpital entreprise contre hôpital public », *Le Monde diplomatique*, septembre 2006.



Les Amis du  
MONDE diplomatique

TOURNÉE DU FILM  
«THE BRUSSELS BUSINESS»

Projections suivies d'un débat avec le coréalisateur Matthieu Lietaert

**RENNES.** Le 3 avril, à 20 heures, à la Maison internationale, 7, quai Chateaubriand. En partenariat avec Attac.

**ÉVRY.** Le 5 avril, à 15 heures, à la Maison des syndicats.

**FONTENAY-SOUS-BOIS.** Le 10 avril, à 20h30, à la Maison du citoyen et de la vie associative, 16, rue du Révérend-Père-Lucien-Aubry.

**PARIS.** Le 13 avril, à 16 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier, avec Bernard Cassen.

**BORDEAUX.** Le 14 avril, à 20h30, au cinéma Utopia.

**TOULOUSE.** Le 15 avril, à 20h30, au cinéma Utopia.

**CARCASSONNE.** Le 16 avril, à 20h30, au cinéma Le Colisée. En partenariat avec Les Amis du Cinoch'.

## RÉGIONS

**ALÈS.** Le 15 avril, à 19h15, au cinéma Les Arcades : projection du film d'Icham Lasri *C'est eux les chiens*. (amd30@orange.fr)

**ANGOULÊME.** Le 25 avril, à 19 heures, à la Maison des peuples et de la paix, 50, rue Hergé, café-citoyen : « La face noire des grands événements sportifs mondiaux ». En partenariat avec Amnesty International, Attac et Femmes solidaires. (patrickbouthinon@orange.fr)

**CAEN.** Le 17 avril, à 18h30, au café des Arts, à Hérouville : enregistrement en public de l'émission « T'es autour du Diplo », avec le débat autour du dossier du mois. A écouter sur le site de l'association et sur www.zones-dondes.org (duboisbo@yahoo.fr)

**CARCASSONNE.** Le 11 avril, à 20h45, au théâtre Na Loba, à Pennautier : « Judaïsme et sionisme, Israël et Palestine », avec Shlomo Sand. Le 23 avril, à 18h30, au Chapeau rouge, rue Trivaille : « Cabaret des AMD ». Débat : « Vers une Catalogne indépendante », avec Jean-Sébastien Mora, suivi d'un repas et d'un concert de Canti Canta. (amd11@free.fr)

**COLMAR.** Le 18 avril, à 20 heures, au centre Théodore-Monod, 11, rue Gutenberg : « L'évaluation au travail : les ressorts d'une fascination », avec Bénédicte Vidaillet, maîtresse de conférences à l'université Lille-I. (amd-colmar@gmail.com)

**DREUX.** Le 10 avril, à 19 heures, auditorium du lycée Rotrou, rue des Marchebeaux : pro-

jection du film d'Alexandre Seiler *Siamo italiani*, suivie d'un débat avec Jérémy Mercier. (j-p.lesage.bu@wanadoo.fr)

**FRANCHE-COMTÉ.** Le 4 avril, à 20h30, au cinéma Méliès, Lure, projection du film *Entrée du personnel*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Manuela Fresil. A la Maison du peuple de Belfort, le 7 avril, à 20h30 : rencontre avec Vincent Mambachacka, et, le 16 avril, à 20h30, débat sur la Centrafrique, avec Vincent Munié. En partenariat avec les Amis de l'émancipation sociale, l'ACAT Belfort et le collectif Belfort-Bangui. (03-84-30-35-73 ou odile-mangeot@wanadoo.fr)

**GIROUDE.** Le 3 avril, à 20h30, à la médiathèque de Saint-Médard-en-Jalles : « L'Europe, un fonctionnement démocratique ? », avec Michel Cabannes. Le 16 avril, à 20h30, au Grand Café de l'Orient, esplanade François-Mitterrand, Libourne, débat autour de l'article de Laurent Courtens « Le muralisme, une avant-garde picturale et politique. Que viva Mexico ! » (février 2014). Le 24 avril, à 19h30, au Poulailleur, place du 14-Juillet, Bègles : « café-Diplo ». (06-85-74-96-62 et amis.diplo33@gmail.com)

**GRENOBLE.** Le 10 avril, à 20h15, à la Maison des associations, 6, rue Berthe-de-Boissieux : « Que faire de l'Europe ? », avec les Economistes atterrés. (jacques.toledano@wanadoo.fr)

**HÉRAULT.** Le 28 mars, à 21 heures, au théâtre Sortie Ouest, route de Vendres, à Béziers, projection en avant-première du court-métrage *Les ânes ont soif* sur la non-médiatisation du *Monde diplomatique*, en présence du réalisateur Pierre Carles. (04-67-28-37-32.) Le 9 avril, à 20 heures, au salon du Belvédère (Le Corum), à Montpellier : « La condition humaine à l'ère du nucléaire », avec Jean-Jacques Delfour. Le 24 avril, à 20 heures, au même endroit : « Le grand marché transatlantique », avec Jean-Claude Paye. (janinerobert@wanadoo.fr)

**LA ROCHE-SUR-YON.** Le 12 avril, à 10 heures, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau : « café-Diplo » autour de l'article d'Emmanuel Dreyfus « En Ukraine, les ultras du nationalisme » (mars 2014). (michelme-rel54@laposte.net)

**LYON.** Le 11 avril, à 19h30, Maison des jeunes et de la culture Montplaisir, 25, avenue des Frères-Lumière : conférence-débat avec Zumra Nuru. En association avec Attac Rhône et l'Amitié franco-éthiopienne. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

**MARSEILLE.** Le 20 avril, à 18h30, au lycée Saint-Exupéry (amphi Varian-Fry), 529, chemin de la Madrague : projection de *Sidheswri Ashram. Une journée dans un restaurant communautaire de Calcutta* et rencontre avec

la réalisatrice Virginie Valissant-Brylinsk. (g.ollivier1@free.fr)

**METZ.** Le 3 avril, à 20 heures, forum de l'Institut régional du travail social, 41, avenue de la Liberté, Ban-Saint-Martin : « Révolution sécuritaire et révolution néolibérale (1976-2013) », avec Nicolas Bourgoïn. Le 10 avril, à 18h30, petite salle des Coquelicots : « café-Diplo » à propos de l'article d'Etienne Balibar « Un nouvel élan, mais pour quelle Europe ? » (mars 2014). Le 10 avril, à 19 heures, au Fonds régional d'art contemporain, 1, rue des Trinitaires : « Vers des droits humains nouveaux ? », avec Stéphanie Nicot. (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

**MULHOUSE.** Le 8 avril, à 18 heures, à l'Université de Haute-Alsace, campus Fonderie, 16, rue de la Fonderie : « Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens », avec Frédérique Viale. (amdmlulhouse@laposte.net)

**NICE.** Du 4 au 7 avril, dans le cadre de son cycle « Ecouter, voir l'histoire », L'Eclat (villa Arson) propose « L'esprit de résistance ». Présentations de films, d'ouvrages et d'initiatives. Avec Gilles Balbastre, Bernard Friot, Guy Scarpetta. (www.leclat.org)

**NORD.** Le 1<sup>er</sup> avril, à 18h30, à l'Institut d'études politiques, 84, rue de Trévisse, Lille : « La violence des riches », avec Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. En partenariat avec Attac et Espace Marx. Le 7 avril, à 20 heures, scène nationale de la Rose des vents, boulevard Van-Gogh, Villeneuve-d'Ascq : « Où vont les révolutions arabes ? », avec Rudolf El-Kareh et Nadji Safir. (06-24-85-22-71 et amd-nord@yahoo.fr)

**PERPIGNAN.** Les AMD 66 se réunissent le troisième jeudi du mois, à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Gerbaud. (06-13-24-16-57.)

**POITIERS.** Du 9 au 11 avril, espace Mendès-France, festival Raisons d'agir : « L'amour de l'ordre. Conservateurs, réactionnaires, intégristes, etc. ». Débats, projections, avec, le 9 avril à 21 heures, une rencontre avec Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. (http://festivalraisonsagir.org)

**RENNES.** Le 10 avril, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc, « café-Diplo » autour de l'article de Frédéric Lordon « Les entreprises ne créent pas l'emploi » (mars 2014). (06-22-56-16-98 et yves.paris-tad@wanadoo.fr)

**TOULOUSE.** Le 9 avril, à 20h30, à la librairie La Préface, 35, allée du Rouergue, Colomiers, rencontre-débat avec Monique Chemillier-Gendreau autour de son ouvrage *De la guerre à la communauté universelle* (Fayard). Le 10 avril, à 18 heures, à l'Espace des diver-

sités et de la laïcité : « Judaïsme et sionisme, Israël et Palestine », avec Shlomo Sand. Le 22 avril, à 20h30, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat : « La société catalane se rallie à l'indépendance », avec Jean-Sébastien Mora. (05-34-52-24-02 et amdoul@gmail.com)

**TOURS.** Le 11 avril, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « La construction idéologique du ras-le-bol fiscal ». Le 9 avril (13 heures), le 10 avril (20 heures) et le 13 avril (11 heures), sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. (02-47-27-67-25 et pjc.arnaud@orange.fr)

## ÎLE-DE-FRANCE

**PARIS.** Le 1<sup>er</sup> avril, à 20 heures, au cinéma La Clef, 34, rue Daubenton : projection du film de Daniele Incalcaterra et Fausta Quattrini *El Impenetrable*, suivie d'un débat avec Renaud Lambert et Gustavo Zaracho. (amis.diplo.75@gmail.com)

**ESSONNE.** Le 14 avril, à 20h30, à la Maison du monde, 509, patio des Terrasses, Evry, réunion mensuelle des Amis. (amd9.Levry@gmail.com)

**SEINE-ET-MARNE.** Le 4 avril, à 20 heures, à l'Astrocacé, brasserie de la médiathèque, 25, rue du Château, Melun : « Mais qui était donc Robespierre ? », avec Cyril Triolaire. En partenariat avec l'Association des familles laïques. (amd77@wanadoo.fr)

**YVELINES.** Le 5 avril, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Versailles, salle Clément-Ader : rencontre avec François Ruffin autour de son livre *Vive la banqueroute !* (Fakir Editions). (06-07-54-77-35 et eveleveque@wanadoo.fr)

## HORS DE FRANCE

**BRUXELLES.** Le 26 avril, à 9h30, au Foyer européen, 17, rue Traversière : « L'Europe sociale, miroir aux alouettes ? », avec Antoine Schwartz et Raoul Marc Jennar. (amd-b@skynet.be)

**GENÈVE.** Le 8 avril, à 19h30, au café La Barje des volontaires, 26, rue de la Coulouvrenière : « café-Diplo » autour de l'article d'Emmanuel Dreyfus « En Ukraine, les ultras du nationalisme » (mars 2014). (amidiplo-suisse@hotmail.com)

**LUXEMBOURG.** Le 8 avril, à 20 heures, au Casino syndical, 64, rue de Bonnevoie : « Les dangers du grand marché transatlantique », avec Raoul Marc Jennar. Le 24 avril, à 12h30, au Citim, 55, avenue de la Liberté, Luxembourg-Gare, les « midis du Diplo » : « Les entreprises ne créent pas l'emploi », discussion de l'article de Frédéric Lordon (mars 2014). (deckertr@pt.lu)

(9) www.ars.rhonealpes.sante.fr

(10) « Pourquoi le syndicat ASSO ? », www.syndicat-asso.fr



LITTÉRATURES

AFRIQUE	AMÉRIQUES	ASIE
<p><b>SÉNÉGAL (2000-2012).</b> Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale. – Sous la direction de Momar-Coumba Diop <i>Karthala, Paris, 2013, 836 pages, 42 euros.</i></p> <p>Au fil d'une réflexion pluridisciplinaire, les auteurs étudient l'évolution des institutions et des politiques publiques sénégalaises sous les deux mandats du président Abdoulaye Wade (2000-2012). Regards croisés d'universitaires et d'acteurs politiques, les contributions mettent en lumière « les réalisations, les innovations, mais aussi les espoirs déçus ou les échecs (...) du sossi » (« changement », en wolof) promis.</p> <p>Selon eux, le pouvoir s'est transformé sous l'exacerbation des luttes d'intérêts dans un pays soumis à une vague de privatisations. L'économiste Gaye Daffé décortique notamment « le pouvoir de l'argent et l'argent du pouvoir » dans la gestion de l'économie par l'équipe du président Wade. L'argent semble irriguer, détruire toutes les relations sociales, jadis marquées par l'entraide. Ce volume constitue un précieux outil de référence pour comprendre les « <i>leures et lueurs</i> » du modèle démocratique sénégalais.</p> <p>TOM AMADOU SECK</p> <p><b>FIGURES DE LA RÉVOLUTION AFRICAINE.</b> De Kenyatta à Sankara. – Saïd Bouamama <i>Zones, Paris, 2014, 324 pages, 23 euros.</i></p> <p>Les dix hommes dont sont proposés ici les portraits (Ruben Um Nyobé, Amílcar Cabral, Jomo Kenyatta, Patrice Lumumba...) sont des « penseurs combattants » qui cherchèrent entre les années 1940 et 1980 à libérer l'Afrique. Tous sont devenus des symboles, et des sources d'inspiration pour les chercheurs des études postcoloniales. Saïd Bouamama, sociologue et militant associatif, met en avant plusieurs thématiques : le passage du réformisme juridique à la légitimation de la violence, la continuité entre l'anticolonialisme et la lutte anti-impérialiste, la distinction entre indépendance et décolonisation, le rôle de la bourgeoisie nationale, dont beaucoup de ces révolutionnaires étaient des représentants. Bouamama ne verse pas dans l'admiration naïve et expose échecs, revirements et doutes de ces hommes qui n'ont jamais cessé de renouveler le sens et les perspectives de leurs engagements, en interrogeant les concepts du culturalisme, du « socialisme sans lutte des classes », du tribalisme ou encore du communisme.</p> <p>JULES CRÉTOIS</p>	<p><b>LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU BRÉSIL.</b> Une émergence contestée, 2003-2013. – Patrick Howlett-Martin <i>L'Harmattan, Paris, 2013, 294 pages, 30 euros.</i></p> <p>Proche de M. Celso Amorim, ministre des affaires étrangères du président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva (2003-2010), Patrick Howlett-Martin retrace ici le formidable déploiement de la diplomatie nationale au cours des deux mandats de l'ancien ouvrier métallurgiste : ouverture de nombreuses ambassades, renforcement de l'un des corps de diplomates les plus efficaces du monde, réussites en matière d'intégration régionale et de coopération Sud-Sud – forum IBAS (Inde, Brésil, Afrique du Sud) et rencontres des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) –, ou encore tentative de médiation dans le dossier nucléaire iranien.</p> <p>Seul regret, le livre évoque peu le tournant observé depuis l'élection de M<sup>me</sup> Dilma Rousseff, en 2010, caractérisé par un fléchissement de la dynamique : possible fermeture d'ambassades en Afrique, discrétion sur le conflit en Syrie... Une évolution qui s'explique à la fois le tempérament de l'actuelle présidente, plus réservée que son prédécesseur, et la situation économique dégradée du géant sud-américain.</p> <p>RENARD LAMBERT</p> <p><b>DES LUTTES INDIENNES AU RÊVE AMÉRICAIN.</b> Migrations de jeunes zapatistes aux Etats-Unis. – Alejandra Aquino Moreschi <i>Presses universitaires de Rennes, 2014, 208 pages, 16 euros.</i></p> <p>Vingt ans après le soulèvement zapatiste de 1994, cet ouvrage interroge un phénomène devenu massif au tournant des années 2000 : la migration des jeunes des communautés indiennes vers les Etats-Unis. Du Chiapas, qui affiche l'indice de pauvreté le plus élevé du Mexique, plus de quatre-vingt mille personnes ont pris la route du nord en 2002 et 2003. Face au démantèlement de l'agriculture mexicaine par les politiques néolibérales, à la trahison des accords de San Andrés par le pouvoir et à la guerre de basse intensité menée contre eux, certains ont fini par voir dans l'émigration une solution : de la <i>milpa</i> (parcelle) indienne aux champs californiens.</p> <p>Ce livre a le grand mérite de faire émerger ce qui a aujourd'hui un sens pour les migrants : la mobilité à travers les frontières géographiques, sociales, économiques, culturelles et symboliques. Mais que devient dès lors le projet collectif d'exercice de l'autonomie pour lequel ces communautés se sont tant battues ? A ce défi, elles apportent une réponse par la négociation, afin de permettre une connexion entre aspirations collectives et personnelles.</p> <p>PATRICK HERMAN</p>	<p><b>L'ÉCONOMIE DU JAPON.</b> – Evelyne Douville-Feer <i>La Découverte, Paris, 2014, 125 pages, 10 euros.</i></p> <p>Depuis le plan anti-inflation de 1949 jusqu'à la crise des <i>subprime</i> en 2008, en passant par le choc pétrolier de 1973 et l'<i>endaka</i> (appréciation du yen) des années 1980, l'économie japonaise est sortie renforcée de tous les chocs récessifs, mais au prix de remodelages drastiques de son appareil productif. L'auteure pointe les limites de cette flexibilité socio-économique, révélées par la « drôle de crise » des années 1990. Désormais, aux conséquences structurelles, comme le délitement des <i>keiretsu</i> (conglomérats horizontaux) et l'effritement de l'emploi à vie, s'en ajoutent d'autres, conjoncturelles celles-là, comme le tsunami de 2011 et l'accident nucléaire de Fukushima. Le modèle nippon fondé sur l'Etat, l'éducation et l'épargne est mis à rude épreuve : les institutions traditionnelles assurant la redistribution se grippent. A quoi s'ajoutent les questions de la sécurité nucléaire, du vieillissement démographique et de l'équilibre régional des pouvoirs en Asie.</p> <p>ANDRÉ PRIOU</p> <p><b>INDONÉSIE. Histoire, société, culture.</b> – Solenn Honorine <i>La Découverte, 2013, 224 pages, 15 euros.</i></p> <p>Troisième démocratie par sa population et plus grand pays musulman du monde, l'Indonésie n'intéresse guère les Français, sinon pour Bali – une, et seulement une, de ses trois mille îles habitées. Solenn Honorine, qui a sillonné l'archipel quelques années pour Radio France Internationale, en propose une vision chaleureuse dont le maître mot serait « entre-deux » : entre Asie et Océanie, terre et mer, occidentalisation et islam, libéralisation politique et autoritarisme... Elle mêle données et anecdotes, qui aident à mettre en perspective nombre de traits locaux, inscrits dans une structuration bien particulière du champ social : bilinguisme majoritaire, sens de la hiérarchie, cohabitation avec les animaux au sein d'une nature souvent indomptée. Fragile institutionnellement et minée par la corruption, encore discrète sur la scène internationale, l'Indonésie pointe pourtant au G20 depuis 2009, et dispose d'atouts stratégiques pour faire oublier ses exactions en Papouasie et au Timor.</p> <p>XAVIER MONTHÉARD</p>
<p><b>EUROPE</b></p> <p><b>POUTINE ET LE CAUCASE.</b> – Régis Genté <i>Buchet-Chastel, Paris, 2014, 199 pages, 18 euros.</i></p> <p>Le journaliste Régis Genté, installé à Tbilissi (Géorgie) depuis dix ans, narre l'ascension et la carrière politique du président russe à travers le prisme de sa politique caucasienne. Pour exister après le fiasco Eltsine, M. Vladimir Poutine va, selon l'auteur, jouer à fond la carte de la terreur tchétchène : les attentats meurtriers commis en Russie en 1999 permettent la reprise en main du Caucase du Nord par Moscou. Outre la chasse aux « terroristes wahhabites », M. Poutine fait également de la restauration de la grandeur de la Russie un axe majeur de ses mandats successifs. Il imposera une « pax Poutine » précaire en Tchétchénie et au Daghestan, tout en soufflant sur les braises du conflit avec la Géorgie. La guerre de 2008 se soldera par un retour quasi officiel de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie dans le giron russe. Pour Genté, les Jeux olympiques de Sotchi, en février 2014, ont marqué l'apogée de ce processus de reconquête engagé depuis quatorze ans.</p> <p>Si M. Poutine ne se résume pas au Caucase, cet ouvrage politico-historique émaillé d'éléments de reportage contribue à tisser le portrait de l'incroyable et féroce stratège qu'est le président de la Fédération de Russie.</p> <p>MATHILDE GOANEC</p> <p><b>ROMS &amp; RIVERAINS.</b> Une politique municipale de la race. – Eric Fassin, Carine Fouteau, Serge Guichard et Aurélie Windels <i>La Fabrique, Paris, 2014, 227 pages, 13 euros.</i></p> <p>« Ils sont difficilement intégrables parce qu'ils ont cette volonté de vivre en camp », estime M. Christophe Masse, conseiller général socialiste des Bouches-du-Rhône. Les maires de gauche comme de droite semblent avoir fait des Roms un bouc émissaire municipal, permettant d'expliquer tous les problèmes de sécurité de la commune. En 2010, avec le « discours de Grenoble », M. Nicolas Sarkozy préférait s'engager à combattre l'insécurité... identitaire plutôt que l'insécurité économique. L'actuel ministre de l'intérieur Manuel Valls trace son sillon dans la même voie.</p> <p>Ceux que les auteurs nomment les « riverains », les habitants plus ou moins conduits à côtoyer des Roms, sont parfois encouragés à l'intolérance par des notables, comme le directeur du cabinet de M. Jean-Noël Guérini, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, déclarant, à propos de ceux qui vivent dans les bidonvilles de Marseille : « <i>Même s'il y en a quelques-uns qui travaillent, ils vivent de rapine.</i> » Les Roms sont, selon les auteurs, les nouveaux pauvres de l'Europe capitaliste ; des « <i>nomades du travail</i> », pour reprendre l'expression d'Achille Mbembe. Les enjeux multiples qu'ils cristallisent sont ici décryptés avec force.</p> <p>CHRISTOPHE GOBY</p>	<p><b>PROCHE-ORIENT</b></p> <p><b>PALESTINE, LA TRAHISON EUROPÉENNE.</b> – Stéphane Hessel et Véronique De Keyser <i>Fayard, Paris, 2013, 286 pages, 18 euros.</i></p> <p>Stéphane Hessel – disparu en février 2013 – et Véronique De Keyser, vice-présidente de l'Alliance progressiste des socialistes et des démocrates au Parlement européen, livrent une analyse très critique du fonctionnement des institutions de l'Union européenne et de sa politique étrangère, en particulier pour les années 2005-2012, alignée sur l'atlantisme de M. Anthony Blair. Ainsi, quand les élections palestiniennes de 2006, tenues sous occupation, « <i>démocratiquement exemplaires</i> », portent au gouvernement le Hamas, un blocus-sanction est décrété. L'opération « <i>Plomb durci</i> » (2008-2009) est, elle, couronnée par un renforcement des relations entre l'Union et Israël, tandis que la colonisation de la Cisjordanie se poursuit. Pour les deux auteurs, l'Europe doit changer de logique, sans quoi cette « <i>trahison européenne</i> » viendra alimenter un nouvel embrasement.</p> <p>RUDOLF EL-KAREH</p>	

# La réalité est un complot

*Cible nocturne*  
de Ricardo Piglia

Traduit de l'espagnol (Argentine)  
par François-Michel Durazzo, Gallimard,  
coll. « Folio », Paris, 2014,  
352 pages, 22 euros.



« **I**l faut se retrouver dans un asile de fous, ou en prison, pour comprendre comment marchent les choses dans ce pays. » Un Portoricain du New Jersey est tué dans un village de la pampa argentine. Entre l'histoire de la victime, les dissensions au sein de la famille patricienne du coin, les déboires du commissaire et le séjour du journaliste qui vient couvrir l'affaire, le récit va voltiger : des conflits d'héritage à la ségrégation – économique et raciale – constitutive ici de la vie rurale, des liens indissolubles entre propriété foncière et pouvoir à ceux, non moins indissolubles, entre crime et politique.

Le meurtre comme prétexte à un tableau des dysfonctionnements de la société : astuce récurrente des polars. Mais l'engrenage semble ici trop huilé ; la sociologie étouffe la littérature, le diagnostic se substitue à l'exploration du mal. Pourtant, s'il flirte avec le genre, Ricardo Piglia ne s'y soumet pas pour autant. Le dénouement laisse des éléments en suspens. Les versions multiples, voire contradictoires, de l'affaire instillent le doute quant à ses véritables ressorts. Stratégie qui sape l'élucidation de l'énigme et détourne le polar en art de la déception, refusant malicieusement de satisfaire l'attente du lecteur...

*Cible nocturne* est à plus d'un titre représentatif des constantes qui définissent l'œuvre de Piglia. Né en 1941, lauréat du prix Rómulo Gallegos en 2011, il est à l'heure actuelle l'un des auteurs de langue espagnole les plus influents, tant par ses romans (1) que par ses essais et ses entretiens, où controverses sur le canon littéraire et dissection du polar se doublent d'un questionnement sur l'histoire de l'Argentine ou les ressorts de la société bourgeoise. Il n'est donc pas anodin que l'intrigue se déroule au début des années 1970 – la décennie qui a vu le pays basculer d'une situation révolutionnaire à la dictature.

Piglia, qui fut l'éditeur des grands de la « Série noire », Dashiell Hammett et Raymond Chandler entre autres, s'inscrit aussi dans la lignée littéraire de Jorge Luis Borges. Mais si le pastiche, les sauts temporels, l'éclatement de la narration sont des procédés constitutifs de son écriture, c'est pour faire entrer en collision les divers langages et expériences, des élites aux déclassés, qui forment la société. La superposition, à la manière d'un collage, des strates historico-sociales trace ainsi une généalogie des antagonismes qui ont façonné le devenir national. A cet effet, l'enquête ne se confine pas au cadre temporel où elle s'inscrit : le passé y est continuellement cité à comparaître. L'investigation d'un destin individuel devient une mise en accusation de l'histoire nationale ou de son incarnation, l'Etat. Et si l'enquête avorte, c'est que, dans l'univers de Piglia, il n'y a pas de fait fiable. Tout porte l'empreinte de la manipulation, la réalité est complot.

Cette vision s'appuie sur ce qui nourrit l'œuvre, la grande tragédie de l'Argentine : la violence exercée contre les classes populaires afin d'endiguer leur avancée dans l'espace politique. Le lien entre reflux des luttes et propagation des théories du complot ne relève pas du hasard : les secondes traduisent l'échec des premières. « *Il faudrait inventer un nouveau genre policier : la fiction paranoïaque. Tout le monde est suspect, tout le monde se sent poursuivi. Le criminel n'est plus un individu isolé, mais une bande qui détient le pouvoir.* »

JOSÉ ANTONIO GARCIA SIMON.

(1) En librairies le 31 mars : *Le Chemin d'Ida*, Gallimard, coll. « Du monde entier ».

## HISTOIRE

# 1914-1918, la grande illusion

L'HISTORIOGRAPHIE dominante montre la tranchée comme le lieu par excellence de la synthèse patriotique et du creuset social. Parce qu'ils enduraient les mêmes souffrances et partageaient la même expérience, les soldats se seraient fondus, entre 1914 et 1918, en un corps unique soudé par un patriotisme ardent.

Le livre de Nicolas Mariot restitue au contraire la pluralité des manières de « faire, vivre et juger la guerre (1) ». Sa matière ? Les courriers, carnets et témoignages de guerre rédigés au jour le jour (et non retravaillés en vue d'une publication) par quarante-deux intellectuels, dont Henri Barbusse, Roland Dorgèlès, Guillaume Apollinaire, Fernand Léger, Marc Bloch et Maurice Genevoix. Si leurs fonctions sous l'uniforme peuvent diverger, tous sont soldats ou, au mieux, sous-officiers à la mobilisation. Ce qui permet à l'auteur de retracer cette autre aventure des intellectuels en guerre : la découverte des classes populaires.

L'étude souligne d'abord que les conditions de vie des poilus différaient sensiblement selon leur milieu (confort, grades, occupations, colis, argent, et même « domesticité » militaire). Les privilèges des membres des classes supérieures se payent parfois d'une mise à l'écart durement ressentie, et l'entre-soi est d'autant plus difficile à reconstituer qu'ils appartenaient aux 2 % de bacheliers d'une génération. De plus, pelle en main, sac au dos, les intellectuels se retrouvent déclassés, inaptes, dominés. S'ils

tendent à rationaliser cette infériorité, leur morgue s'exprime surtout lors des périodes de « repos ». Et de condamner pêle-mêle la promiscuité, l'exubérance, l'alcoolisme, les jeux de cartes.

L'auteur montre ensuite que le sentiment national ne s'exprime pas de la même manière selon que l'on est bourgeois ou prolétaire. Ce qui n'est pas sans susciter une certaine amertume chez les intellectuels : « *J'ai une conscience, eux semblent s'en passer* », lâche ainsi Jean Norton Cru, l'auteur de *Témoins* (2). Seuls les plus bienveillants donnent sens à la résignation qu'ils observent autour d'eux. Pour Henri Jacquelin, professeur de lettres socialiste, c'est une forme de « *conscience professionnelle* » qui porte les poilus (bien faire son « métier de soldat ») ; pour Léger, la guerre, « *c'est aussi vache que la lutte économique des temps de paix et c'est pas peu dire.* (...) *On a été dressé à tout cela par notre vie antérieure* ». Cependant, presque toujours, les intellectuels tentent de procéder à l'édification du peuple, ce qui consiste avant tout à le convaincre du bien-fondé du conflit. Autant dire qu'ils ont du travail...

« *Ils ne se sont jamais sentis autant de leur classe qu'à la guerre* », écrit Mariot. Le conflit apparaît ainsi comme un moment de marquage et de renforcement des différences sociales. Mais le livre vaut aussi pour son parti pris historiographique, en forme d'avertissement : « *On ne saurait écrire l'histoire de la guerre sans avoir en tête que*

les témoins les plus souvent cités à comparaître sont une étroite élite lettrée. »

On jurerait Pierre Lemaitre lecteur de Mariot. Dès le début de son roman *Au revoir là-haut*, le lauréat du prix Goncourt 2013 montre qu'il ne verse pas dans l'unanimité patriotique (3). Il y évoque la « *ligne de partage* » entre ceux qui « *auraient volontiers attendu la fin de la guerre* » et ceux qui « *grillaient de profiter des derniers jours pour s'étriper encore un peu avec les Boches* ». Et d'ajouter : « *Cette ligne de démarcation correspondait exactement à celle qui séparait les officiers de tous les autres hommes.* » L'histoire débute le 2 novembre 1918 et s'étire sur les dix-huit mois suivants. L'auteur y relate les (mé)aventures de deux poilus, dont l'un est sorti des tranchées dépourvu de mâchoire, peu après avoir sauvé l'autre d'un ensevelissement qui ne doit rien au hasard. Avec un humour sardonique, Lemaitre met en scène la grande braderie d'après 14 : non contents d'avoir été soldés à Verdun et ailleurs, les morts comme les vivants servent de marchepied aux ambitions personnelles et aux trafics en tous genres.

SAMUEL DUMOULIN.

(1) Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ?*, Seuil, Paris, 2013, 487 pages, 24 euros.

(2) Jean Norton Cru, *Témoins*, Presses universitaires de Nancy, coll. « Histoire contemporaine », 2006 (1<sup>re</sup> éd. : 1929).

(3) Pierre Lemaitre, *Au revoir là-haut*, Albin Michel, Paris, 2013, 576 pages, 22,50 euros.



## DU MONDE

## Ceux qui disent « non » malgré la peur

Seul dans Berlin  
de Hans Fallada

Traduit de l'allemand par Laurence Courtois,  
Denoël, Paris, 2014,  
734 pages, 26,90 euros.

UN SA (1) s'étonne : « Ils ont tous peur ! Mais pourquoi, en fait ? Tout est si facile pour eux ! Ils n'ont qu'à faire ce qu'on leur dit. » Ainsi une dictature s'imaginaire-t-elle que l'idéal de l'humanité consiste à penser comme on défie à Nuremberg : bras levé et cervelle aplatie. Or il y a toujours des gens qui, en dépit de la peur, sont prêts à résister et à opposer un barrage de papier à une déferlante d'idéologie. Ici, il n'y a ni chars, ni batailles, ni avions. On n'est pas du côté des grandes manœuvres et des vastes plaines, mais du côté de l'intime et du privé, à Berlin.

On attrape toujours la vraie vie par ce qu'elle a de plus minuscule. Et quoi de plus minuscule que la résistance d'un homme et d'une femme pas tout jeunes dans un Berlin exalté par la capitulation de la France en 1940 ? « Les événements de ce livre reprennent à grands traits des dossiers de la Gestapo concernant l'activité illégale d'un couple d'ouvriers pendant les années 1940 à 1942 », peut-on lire au début de l'avant-propos de l'auteur à ce roman. Tout repose sur une histoire vraie. Peu de temps après la fin de la guerre, en 1947, Hans Fallada – de son vrai nom Rudolf Ditzgen, né en 1893 – se voit confier par Johannes Robert Becher (futur ministre de la culture en République démocratique allemande) des documents de la Gestapo sur les actes de résistance d'Otto et Elise Hampel.

Fallada n'est pas un inconnu, mais il n'est pas non plus considéré comme un grand auteur, à l'égal de Thomas Mann ou de Hermann Hesse. En outre, il n'a pas choisi l'émigration et est resté en Allemagne pendant la guerre. Fallada hésite, puis finalement se lance dans l'aventure romanesque.



En moins de quatre semaines, il écrit ce splendide récit de plus de sept cents pages dont il ne verra jamais la publication. Il meurt en effet quelques mois plus tard, épuisé par l'alcool et la cocaïne.

Suffoqué par la mort de son fils sur le front de l'Ouest, un couple sans histoire se désolidarise du parti nazi et décide de faire œuvre de résistance en déposant

dans des endroits divers des cartes postales où sont inscrits à la plume des slogans antinazis. Arrêtés deux ans plus tard, mari et femme sont exécutés. Mais le roman ne s'attache pas qu'à eux : il met en scène et croise les vies de tous les habitants de leur immeuble. La première version a été expurgée, car Becher semble n'avoir pu admettre, notamment, que ces époux résistants aient eu des antécédents nazis. Mais Fallada n'était pas un bon écrivain pour rien.

On n'a longtemps disposé que d'une version « allégée (2) », et c'est assurément une émotion de lire enfin le texte dans son intégralité. En comparant les deux versions, on se rend compte que l'essentiel n'a pas changé, ce qui est bon signe pour la littérature et mauvais signe pour la censure. Avec ou sans coupures, un vrai personnage romanesque reste complexe et sollicite suffisamment l'imagination pour qu'elle répare d'elle-même les amputations.

Quant à la traduction, la première (qui date de 1967 et a été revue en 2002) n'a pas démerité ; en dépit de quelques erreurs, elle est même souvent plus fluide que la seconde, qui, dans sa volonté de fidélité, hérisse parfois le français au lieu de l'enrichir. Mais il n'y a pas plus de censure en traduction qu'en littérature...

PIERRE DESHUSSES.

(1) Membre de la Sturmabteilung (littéralement « Section d'assaut »), l'aile paramilitaire du parti nazi.

(2) Dans la traduction d'Alain Virelle et André Vandevoorde, Gallimard, coll. « Folio », Paris, 2004.

IDÉES	MÉDIAS
<p><b>MARXISME ANGLO-SAXON : FIGURES CONTEMPORAINES.</b> – Sous la direction de Jonathan Martineau</p> <p>Lux, Montréal, 2014, 427 pages, 22 euros.</p> <p>Neuf portraits invitent à découvrir quelques-uns des principaux penseurs du « marxisme anglo-saxon ». Les auteurs présentés (Perry Anderson, David Harvey, Moishe Postone, Derek Sayer, Simon Clarke, Robert Brenner, Ellen Meiksins Wood, Edward Palmer Thompson et David McNally) ne forment en aucun cas une école : leurs objets, leurs démarches, leurs thèses divergent souvent, s'opposent parfois, et tous n'ont pas la même envergure. Mais quelques traits communs apparaissent. D'abord, corollaire de l'attachement à Marx, une certaine résistance à l'air du temps. Ensuite, un intérêt marqué pour l'objet « capitalisme », perçu comme une réalité structurante, qu'il faut saisir dans son passé lointain (fin du féodalisme, essor de la bourgeoisie, formation de la classe ouvrière) comme dans son présent le plus immédiat (crise, dynamique néolibérale), dans ses aspects économiques comme dans ses dimensions culturelles. Enfin, un goût des cadrages larges et des vastes synthèses.</p> <p>ANTONY BURLAUD</p>	<p><b>LES GRANDES HEURES DE LA PRESSE QUI ONT FAIT L'HISTOIRE.</b> – Jean-Noël Jeanneney</p> <p>Flammarion, Paris, 2013, 216 pages, 39,90 euros.</p> <p>Trente-six coups de projecteur sur l'histoire de la presse française permettent à l'auteur d'apprécier au cas par cas sa capacité « à renforcer un régime ou au contraire à l'ébranler ». Le verdict peut d'ailleurs s'inverser au fil du temps ; le gouvernement de Vichy déboulonna les statues de Théophraste Renaudot, pensionné par Louis XIII, voyant en lui un symbole de la liberté de la presse.</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'évoquer la soumission des journaux à l'argent et au pouvoir, Jean-Noël Jeanneney, ancien président de Radio France et de la Bibliothèque nationale de France, préfère souvent évoquer l'histoire ancienne. Rappeler les bobards de la guerre du Golfe ou de celle du Kosovo eût pourtant été plus audacieux que de revenir sur le bourrage de crâne de la Grande Guerre. L'eût-il vécu pendant quatre ans, Jean Jaurès aurait-il encore fait le pari que « les journaux aident à la dissolution du monde mauvais qu'ils représentent » ? Ce fut souvent vrai de <i>L'Humanité</i>, qu'il fonda et dirigea ; moins de <i>L'Action française</i>, qui arma le bras de son assassin. Quant au <i>Monde diplomatique</i>, Jeanneney lui consacra quelques pages pour une raison que peu imagineront : le 2 février 1995, il devint le premier des journaux français à prendre place sur la Toile.</p> <p>SERGE HALIMI</p>
<p><b>LUTTE DES RÊVES ET INTERPRÉTATION DES CLASSES.</b> – Max Dorra</p> <p>Éditions de l'Olivier, Paris, 2013, 188 pages, 16 euros.</p> <p>Autour des enjeux de l'association libre telle que l'a « inventée » la psychanalyse, Max Dorra développe, par sauts, gambades et... associations, une réflexion sur les forces qui emprisonnent la représentation que l'on peut avoir de son moi, de l'autre, de la réalité, et sur celles qui peuvent faire sortir des clichés et illusions qui faussent notre rapport à nous-même et à... la vie. « Associer à partir des fragments d'un rêve, c'est se donner une chance de retrouver un sens perdu » ; c'est « retrouver la mélodie singulière d'un être », en ricochant d'une émotion à une autre, d'un fragment à un détail. Cet impromptu saugrenu défait la construction fallacieuse qui s'est imposée comme notre identité, crée la brèche par où brille ce qu'on ignorait être notre vérité.</p> <p>Il y a, dans ce bref essai, une tension joueuse vers la saisie de ces « milliers de boucles qui se nouent » à l'occasion de n'importe quelle mise en relation d'un individu avec ce qui va lui parler, et comme la pratique même de cette « pensée rêvante » qu'il célèbre, désaliénante et gaie-ment désordonnée.</p> <p>EVELYNE PIEILLER</p>	<p><b>SOCIÉTÉ</b></p> <p><b>AU CŒUR DES AUTRES. Journal d'un travailleur social.</b> – Xavier Bouchereau</p> <p>Éditions Sciences humaines, coll. « Accent aigu », Auxerre, 2013, 136 pages, 12 euros.</p> <p>Comment, lorsque des mineurs sont suivis sur décision d'un juge, associer l'approche éthique et l'approche clinique ? Un éducateur spécialisé tente de répondre dans cette soixantaine d'instantanés, scènes vécues au fil d'une décennie passée à accompagner les enfants en danger et leurs proches. Proximité avec la souffrance ordinaire, expérimentée au sein même des familles. Il décrit au jour le jour la relation d'aide qui, face à la carence de soins, l'alcoolisme, la violence..., oscille entre normalisation et emprise protectrice. Dans un univers qui s'était construit contre les logiques économiques, mais où elles se sont progressivement imposées, l'auteur montre comment les travailleurs sociaux, sous la pression de l'urgence et celle des institutions, doivent trouver le moyen de « regarder en face ce que plus personne ne veut voir, le côté sombre de notre société ».</p> <p>GABRIELLE BALAZS</p>
	<p><b>TECHNOLOGIES</b></p> <p><b>L'ÊTRE ET L'ÉCRAN. Comment le numérique change la perception.</b> – Stéphane Vial</p> <p>Presses universitaires de France, Paris, 2013, 336 pages, 20 euros.</p> <p>À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, raconte la comtesse Pauline de Broglie dans ses Mémoires, le téléphone fut installé dans la demeure familiale. Sa grand-mère refusa d'approcher l'appareil : parler à ses semblables sans les voir – une expérience inédite dans l'histoire humaine – lui semblait une hérésie. Aujourd'hui, avec le numérique, un pas supplémentaire est franchi : on peut désormais communiquer avec autrui en temps réel sans se parler ni se voir. Et cette nouvelle modalité de relation suscite chez certains la même épouvante que le téléphone en son temps chez la grand-mère de Broglie. Philosophe, Stéphane Vial se propose ici d'analyser en détail ce que l'ordinateur et Internet ont changé dans notre rapport au monde. Notre accès à la réalité, soutient-il, est toujours le produit du système technique dominant de notre époque ; il n'est jamais « naturel ». Sa réflexion, fructueuse, a le mérite d'éclairer des expériences devenues quotidiennes pour nombre de ses contemporains.</p> <p>MONA CHOLLET</p>

## AFRIQUE

## Rwanda, la fabrique de la race supérieure

Parmi les nombreux ouvrages parus peu avant les vingt ans du génocide des Tutsis du Rwanda – commis entre avril et juillet 1994 –, deux essais proposent une mise en perspective des réalités historiques et sociopolitiques de l'événement : *Rwanda. Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, de Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda (1), et *Comment devient-on génocidaire ?*, de Damien Vandermeersch (2).

Chrétien, historien, est spécialiste de la région des Grands Lacs africains et directeur de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Kabanda, originaire du Rwanda, a été contraint de quitter le pays il y a quarante ans, à la suite du coup d'Etat mené en 1973 par l'ancien président Juvénal Habyarimana et du renforcement des politiques anti-Tutsis. Il réside aujourd'hui à Paris et s'investit dans le travail pour la mémoire du génocide. Le Belge Vandermeersch est quant à lui avocat général à la Cour de cassation. Entre 1995 et 2009, il a été chargé d'instruire les procès de huit Rwandais suspectés de participation active, passive ou commanditée aux crimes génocidaires.

*Rwanda. Racisme et génocide* présente les aspects sociohistoriques de l'idéologie des pogroms dont furent victimes à plusieurs reprises les Tutsis après 1960. Les archives illustrent d'abord les fondements coloniaux de l'« hypothèse hamitique » (initialement européenne, et totalement erronée), qui faisait des Tutsis les descendants d'une « race supérieure » originaire de la Corne de l'Afrique. Sous la colonisation allemande (1897-1916), puis belge (1916-1962), ce mythe servit un système quasi féodal : les Tutsis étaient responsables, sous la houlette des Européens, des travaux forcés auxquels étaient soumis les « serfs hutus ».

Les auteurs expliquent ensuite le retournement (1957-1994) en faveur d'une « contre-élite » hutue. Les sources – essentiellement européennes jusqu'en 1962 – permettent de comprendre les modes de fabrication des « ennemis tutsis » de la « révolution » (1961-1973) et du « développement » (1973-1994).

Vandermeersch étudie, lui, les mécanismes qui transforment un individu en tueur, en s'appuyant sur les textes issus des procédures judiciaires menées en Belgique. Pour l'ancien juge d'instruction, qui a recueilli de nombreux

témoignages sur place, la « survie » dans un contexte d'extrême pauvreté et de forte pression foncière est le mobile dominant. « Sur ce contexte se greffent des logiques extrémistes. Il est tellement facile d'assurer la cohésion du groupe en utilisant un ennemi commun ; cela se fait de manière progressive. L'ennemi, c'est d'abord le FPR (3), puis ce sont les infiltrés, puis les réfugiés, puis les Tutsis de l'intérieur. On ne s'arrête pas là : on vise aussi toute personne qui ne combat pas l'ennemi, en l'assimilant à l'ennemi. »

Au travers de ces deux ouvrages se dévoile la guerre de mémoire, sinon le déni, dont le génocide est l'objet. Vandermeersch rappelle que les tueurs expliquent leurs actes par la « colère générale » ou la « responsabilité de l'autre ». Chrétien et Kabanda reviennent de leur côté sur le travail des réseaux internationaux qui tentent de renvoyer dos à dos Hutus et Tutsis. Et si aucun n'aborde

l'actualité de l'instrumentalisation de la mémoire du génocide par le pouvoir du président Paul Kagamé, c'est sans doute par désir d'enraciner une fois pour toutes la réalité de l'événement, face à la persistance de discours allant de l'explication par la « lutte interethnique » à la négation des pogroms.

THOMAS RIOT.

(1) Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, *Rwanda. Racisme et génocide. L'idéologie hamitique*, Belin, Paris, 2013, 384 pages, 22 euros.

(2) Damien Vandermeersch (en collaboration avec Marc Schmitz), *Comment devient-on génocidaire ? Et si nous étions tous capables de massacrer nos voisins*, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), coll. « L'international en jeu », 2013, 158 pages, 14,90 euros.

(3) Fondé en 1987 en Ouganda par des exilés tutsis, le Front patriotique rwandais a pris le pouvoir à Kigali en juillet 1994, après le génocide, et gouverne le pays depuis lors.

## DESSIN

## Encyclopédie imaginaire

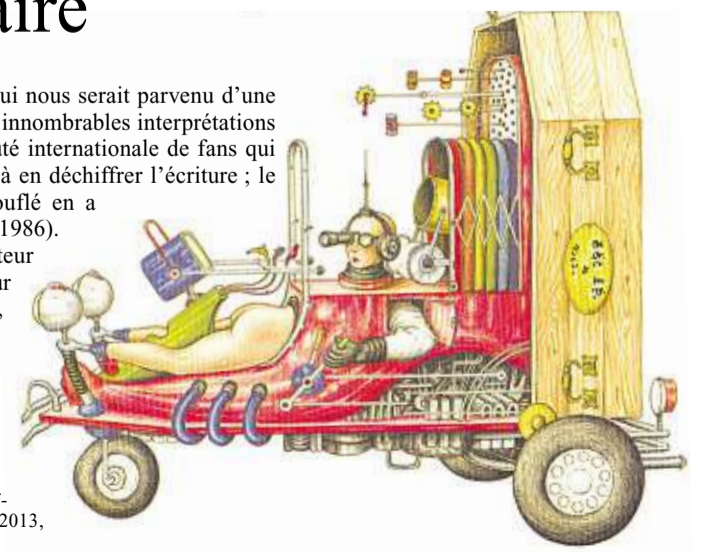
VOILÀ plus de trois décennies qu'un ouvrage rédigé dans une langue inconnue et illustré de dessins naïfs au crayon de couleur aiguillonne l'esprit de ceux qui ont eu la chance d'y poser les yeux (1). Son auteur, l'artiste italien Luigi Serafini, l'a composé à la fin des années 1970 comme l'encyclopédie d'un monde imaginaire où créatures humanoïdes, plantes et animaux bizarres forment une civilisation dont un savant aurait répertorié chaque détail... dans un alphabet inintelligible.

Se remémorant l'expérience de l'enfant qui parcourt un livre illustré sans savoir lire, Serafini observe que « le rapprochement d'un texte et d'une image crée automatiquement un semblant de sens ». La forme encyclopédique accentue cette impression, avec ses planches, son systématisme, son organisation – flore, faune, humains, sciences, architecture... –, si bien que le coudoisement du dessin et des indéchiffrables notices embraie au premier regard la mécanique d'une machine à rêves.

Ce fragment d'univers qui nous serait parvenu d'une autre dimension a suscité d'innombrables interprétations de la part d'une communauté internationale de fans qui s'ingénieront depuis trente ans à en déchiffrer l'écriture ; le chorégraphe Philippe Decouflé en a même tiré un ballet (*Codex*, 1986). S'il fallait l'audace de l'éditeur d'art Franco Maria Ricci pour publier en 1981 un tel objet, Rizzoli réédite un classique, augmenté de nouvelles planches.

PIERRE RIMBERT.

(1) Luigi Serafini, *Codex Seraphinianus*, Rizzoli, New York, 2013, 400 pages, 125 dollars.





HISTOIRE

**UNE RÉVOLUTION POUR HORIZON. Les anarcho-syndicalistes espagnols. 1869-1939.** – José Peirats

Editions CNT-RP - Libertalia, Paris, 2013, 480 pages, 20 euros.

Ouvrier du bâtiment autodidacte, José Peirats (1908-1989) adhère à la Confédération nationale du travail (CNT) à 14 ans, collabore à sa presse, combat dans l'ex-colonne Durruti et devient secrétaire général de la CNT en exil en 1947. En 1950, l'organisation lui demande d'écrire l'histoire de l'anarcho-syndicalisme en Espagne des origines à la fin de la guerre civile, *La CNT en la revolución española* (trois volumes), dans un contexte où la version stalinienne des événements domine le camp anti-franquiste. L'auteur décide ensuite d'en proposer une synthèse, *Los Anarquistas en la guerra civil española*, dont la traduction française paraît en 1989. C'est une nouvelle édition de ce livre de référence, complétée d'une préface et d'un appareil critique inédits, qui est publiée aujourd'hui. Peirats y fait œuvre d'historien sur la longue durée, tout en assumant pleinement son opposition à la collaboration de la CNT avec l'Etat républicain.

CHARLES JACQUIER

POÉSIE

**CÉSAIRE, PERSE, GLISSANT, LES LIASONS MAGNÉTIQUES.** – Patrick Chamoiseau

Philippe Rey, Paris, 2013, 224 pages, 17 euros.

« Là où la liaison mécanique assemble, et donc entrave et diminue, la liaison magnétique ouvre infiniment, et nous instruit de quelques-unes des alchimies de la Relation. » Patrick Chamoiseau interprète la « poétique de la Relation » d'Edouard Glissant, une théorie qu'il retrouve chez d'autres poètes qui l'habitent et qu'il considère comme « l'assise actuelle de [sa] sentiment-thèque ». L'essai, sous forme d'une chronique allant de janvier à décembre, est un recueil de fragments qui font du poète un acteur déterminant de la « Relation » : cette manière d'entrer en contact avec les autres sans risquer la dissolution identitaire. Le poète, selon l'hymne de Chamoiseau, en est la figure annonciatrice, ce qu'il met à l'épreuve des grands bouleversements de l'histoire contemporaine : indépendances, capitalisme, mondialisation, émergence d'un monde virtuel...

ALI CHIBANI

BIOGRAPHIE

**CHESTER HIMES, L'UNIQUE.** – Sylvie Escande

L'Harmattan, coll. « Sang maudit », Paris, 2013, 197 pages, 18 euros.

Chester Himes appartient à la même génération d'écrivains noirs que Richard Wright, Ralph Ellison ou James Baldwin. Mais, contrairement à la leur, son image est trouble, double. Il est, « aux Etats-Unis, l'auteur, un peu mineur, de romans engagés (...) ; en France, l'auteur à succès d'une série de romans policiers ». Sylvie Escande s'attache à réconcilier ces deux faces comme on réunifie deux pays frères mais pas forcément amis. « Il existe une continuité : sa rage fondamentale. » Une rage dirigée « contre l'Amérique, mais aussi contre soi-même, contre l'homme diminué que l'Amérique a fait » de l'homme noir. Patiemment, Escande remonte le fil qui relie tous les écrits de Himes, traque ses obsessions et ses tendresses : les odeurs, les couleurs, « l'étrange et calme beauté des longs champs verts, (...) l'odeur de la boue et des mules, les spires de pin dans le ciel pourpre, le mais qui soupire doucement ». Un essai enrichissant et parfois poignant.

CATHERINE DUFOUR

DVD

**1789. Les Amants de la Bastille,** mise en scène et chorégraphie de Giuliano Peparini

TFI Vidéo, 2013, 2 DVD : 120 minutes + 60 minutes (bonus), 27 euros.

La musique est la majeure partie du temps affligeante. Les chanteurs font pour la plupart preuve de l'application pénétrée et de l'absence totale de personnalité qui caractérisent les gentils élèves de la « Star'Ac ». C'est gênant pour une comédie musicale. Mais les costumes et les chorégraphies sont réjouissants, et l'ambition est étonnante : on entend quand même plus souvent sur nos scènes chanter des bestioles que des révolutionnaires. Or, si la trame ici est une histoire d'amour sans intérêt, les véritables héros sont Danton, Marat, Robespierre et Desmoulins, tout à fait sexy et parfois même quasi enthousiasmants. Dans ce spectacle produit par Dove Attia et Albert Cohen, et qui a rencontré un vif succès, on repère par-ci par-là l'influence inattendue de *La Mort de Danton*, de l'indispensable Georg Büchner. Et chacun s'accordera à reconnaître qu'entendre énoncer, entre de grands mouvements de foule rythmés par une pulsation techno, les principaux articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ou affirmer, au nom du « peuple souverain », au fil d'un hymne syncopé, qu'« on doit pouvoir changer l'histoire », est une expérience rare.

EVELYNE PIELLER

PHILOSOPHIE

Ellul contre l'idolâtrie technicienne

On peut se demander si Jacques Ellul (1912-1994) n'a pas écrit au XX<sup>e</sup> siècle pour des lecteurs du XXI<sup>e</sup>. L'écho rencontré en leur temps par ses cinquante-huit livres fut faible ; mais, depuis une décennie, la plupart sont réédités et suscitent de plus en plus de commentaires, qui en soulignent notamment la portée critique (1) ou la valeur prédictive (2). Aux Etats-Unis, où ses idées ont toujours bénéficié d'un meilleur accueil qu'en France, une revue trimestrielle, *The Ellul Forum*, lui est consacrée (3). Sa pensée stimule et dérange : y voisinent études sociologiques et réflexions théologiques, références à la Bible et études de Karl Marx...

S'il recourt à la grille d'analyse marxiste pour étudier la réalité sociale, Ellul se montre cependant acerbe à l'égard d'une pensée qui, selon lui, n'a pas su prendre en compte les changements intervenus dans notre société : plus que les rapports de production, l'infrastructure technique est devenue le facteur déterminant. Parallèlement, ce chrétien protestant ne cesse de dénoncer les accommodements et les trahisons qu'a subis le message évangélique au cours des siècles, de la part de ceux-là mêmes qui s'en réclamaient ou qui avaient mission de le transmettre.

*Le Vouloir et le Faire*, publié en 1964 et désormais réédité (4), propose une réflexion théologique sur les conditions d'une vie qui se veut chrétienne. Alors que l'on considère généralement que la morale chrétienne, dans cette perspective, est apte à servir de boussole, Ellul montre qu'il n'en est rien : à côté d'une morale sociale nécessaire et contingente, les règles de conduite spécifiquement chrétiennes manquent de consistance, puisqu'on ne peut les formaliser a priori à partir de la révélation biblique. L'appui véritable du chrétien réside en réalité dans son rapport et son dialogue avec une transcendance qui seule peut l'aider à démêler le bien du mal, dans des circonstances toujours particulières.

Dans l'inédit *Théologie et Technique*, écrit au milieu des années 1970, Ellul fait pour la première fois se rencontrer les deux versants, sociologique et théologique, de son œuvre (5). Il les a séparés en estimant que ses analyses sociologiques étaient indépendantes de ses choix personnels, même si

on observe une relation dialectique entre eux. En effet, au pessimisme souvent attribué au sociologue semble répondre l'espérance du théologien. Il conduit ici une réflexion théologique sur la technique en prenant pour point de départ ses études sociologiques.

Dans la société d'aujourd'hui, une logique dominante s'imisce dans tous les domaines et influence notre rapport au monde et nos représentations : celle de l'efficacité, devenue valeur suprême, et ses corollaires, qui la servent et la justifient : croissance, concurrence, compétitivité, domination, maximisation. Ce faisant, d'autres valeurs, essentielles – coopération, gratuité, convivialité, non-possession – ont été minorées ou oubliées. Au fil d'un texte riche en développements et en argumentations vont se dessiner quelques grands préceptes : ne pas se laisser séduire par les promesses du bluff technologique ; utiliser la technique, mais cantonnée au statut de simple moyen ; lui fixer des limites, et ne pas faire tout ce l'on peut faire. C'est là la prescription principale : le choix de ce qui pourrait s'appeler la non-puissance. Seul ce choix, qui ne peut être effectué qu'à partir d'un point transcendant le système, permettrait d'éviter la démesure qui menacerait notre humanité.

Les analyses d'Ellul ont été une source d'inspiration pour les idées écologistes et les mouvements de la décroissance. Dans ces deux derniers livres, il ne s'adresse pas à un cercle d'initiés, mais, en des termes clairs et directs, à quiconque s'interroge sur la conduite de sa vie.

ANDRÉ VITALIS.

(1) Frédéric Rogon, *Jacques Ellul. Une pensée en dialogue*, Labor et Fides, Genève, 2013, 389 pages, 27 euros (1<sup>re</sup> éd. : 2007).

(2) Jean-Luc Porquet, *Jacques Ellul, l'homme qui avait (presque) tout prévu*, Le Cherche Midi, Paris, 2012 (1<sup>re</sup> éd. : 2003).

(3) www.ellul.org

(4) Jacques Ellul, *Le Vouloir et le Faire. Une critique théologique de la morale*, Labor et Fides, 2013, 312 pages, 24 euros (1<sup>re</sup> éd. : 1964).

(5) Jacques Ellul, *Théologie et Technique. Pour une éthique de la non-puissance*, Labor et Fides, 2014, 376 pages, 29 euros.

CINÉMA

La discrète persévérance du combat

Ils n'ont pu compter sur aucune chaîne de télévision, sur aucune société de distribution pour mener à bien leur projet. Ils y sont quand même parvenus. Dans une France où la pauvreté de masse ne peut être niée, les documentaires montrant cette réalité n'encombrent pas les écrans. Jean-Pierre Duret et Andréa Santana, qui ont centré leur propos sur Givors, banlieue ouvrière lyonnaise aujourd'hui désindustrialisée, ont réussi la version cinématographique (1) de *La Misère du monde* de Pierre Bourdieu.

Dans *Se battre*, au-delà de la compassion, Duret et Santana ont écouté ces hommes et ces femmes qui disent que « c'est douloureux de ne faire que subir les choses », mais qui ont compris qu'« il ne faut pas trop pleurer, car plus tu pleures, plus tu attires la misère ».

Ils ont mis leurs pas dans ceux des bénévoles, notamment membres du Secours populaire français, qui tentent d'atténuer cette misère et constatent que « quand on accepte que les gens fouillent dans les poubelles, on est prêt à accepter plein de choses ». Filmer leur générosité discrète vaut bien des discours, tout comme saisir la fierté retrouvée de cette femme qui cueille des salades chez un maraîcher : « Ça faisait des années que je n'avais pas travaillé. »

Laurent Hasse, qui a traversé à pied la France selon la « méridienne verte » – des Pyrénées à la mer du Nord en ligne droite –, ne se contente pas d'un journal de marche filmé. Dans *Le Bonheur... terre promise* (2), il emprunte des chemins inattendus et rencontre une France couverte de meurtrissures sociales. Ce solitaire sait capter les petits bonheurs des « gens de peu », comme disent certains, lucides et sans illusions, à l'instar de ce couple d'ouvriers heureux de « travailler à l'usine mais pas à la chaîne », de ces néoruraux qui subissent la pauvreté mais « se ressourcent en regardant le paysage » ou de ce jeune habitant des « favelas d'Aubervilliers » qui « aime son pays, même s'il n'est pas toujours aimable » et qui n'a pas envie de quitter la vitalité de sa banlieue.

*Le Monde en un jardin*, de Frédéric Pressmann, qui s'est attachée pendant un an au quotidien du parc de Belleville, à Paris, n'est pas sans correspondances avec le film de Hasse (3). La réalisatrice propose elle aussi un concentré d'une France populaire, diverse, mélangée, riche de plus de solidarités qu'il n'est généralement dit. Un jeune homme noir défend lui aussi son quartier, Belleville, dont il n'a pas oublié qu'il fut un haut lieu de la Commune et des luttes sociales.

Le parc de Belleville est né d'une opération de « réhabilitation urbaine » qui a fait disparaître un pan du Paris des pauvres, notamment une partie de la rue Vilin chère à Georges Perec. Mais, en se l'appropriant, les habitants anciens et nouveaux ont à leur manière pratiqué une résistance passive face à la gentrification, objet de cette opération immobilière. Pressmann s'attarde sur Gérard, le jardinier en chef, dont le travail patient, pensé, sur les fleurs et les arbres a contribué à redonner une âme au quartier. Adeptes de la « gestion différenciée » – moins entretenir certaines végétations qui ont besoin de plus de liberté pour pousser, se concentrer sur celles qui doivent être suivies en permanence –, cet enfant de la DDASS (4) a découvert les fleurs sur un tas d'ordures. Il donne une leçon aux décideurs qui traitent les hommes uniformément et oublient qu'ils peuvent avoir encore assez d'énergie pour ne pas le supporter indéfiniment.

PHILIPPE PERSON.

(1) Jean-Pierre Duret et Andréa Santana, *Se battre* (2013), sorti en salles le 5 mars 2014.

(2) Laurent Hasse, *Le Bonheur... terre promise* (2011), DVD disponible aux éditions Docks 66, prix conseillé : 20 euros.

(3) Frédéric Pressmann, *Le Monde en un jardin*. DVD (20 euros) disponible sur <http://entre2prises.fr>

(4) La direction départementale des affaires sanitaires et sociales, qui s'est occupée de l'aide à l'enfance jusqu'en 1983.

DANS LES REVUES

□ **THE AMERICAN INTEREST.** Dans cette revue néoconservatrice, un historien évoque les cycles de la confiance des Américains en leur Etat – basse à la fin de la guerre du Vietnam, élevée après le 11 septembre 2001 – et en tire des conclusions pour la politique étrangère du pays. (Vol. IX, n° 4, mars-avril, bimestriel, 39 dollars par an. – PO Box 1515, North Hollywood, CA 91615, Etats-Unis.)

□ **RELATIONS.** Le monde vacille-t-il ? Immanuel Wallerstein analyse le déclin de l'hégémonie américaine. L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) comme « bras armé des Etats-Unis ». Enrique Dussel décrit la renaissance des cultures du monde. (N° 770, février, bimestriel, 7 dollars canadiens. – 25, rue Jarry-Ouest, Montréal, H2P 1S6, Canada.)

□ **THE ATLANTIC.** La croisade de Mme Christine Torette pour féminiser le Parti républicain aux Etats-Unis ; histoire, mutations et culture du hockey sur glace ; le pouvoir occulte des fraternités dans les universités américaines ; le rapport des dirigeants politiques de Washington à l'argent. (Mars, mensuel, 4,95 dollars. – 600 New Hampshire Avenue, NW, Washington, DC 20037, Etats-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Robert McChesney propose de bousculer le ronron de la critique des médias aux Etats-Unis et formule « trois propositions radicales ». (Vol. 65, n° 1, février, mensuel, 5 dollars. – 146 West, 29th Street, suite 6 W, New York, NY 10001, Etats-Unis.)

□ **SURVIVAL.** Le rôle des chrétiens fondamentalistes dans la politique étrangère américaine vis-à-vis d'Israël. Qui possède le pôle Nord ? Comment éviter que le désastre irakien ne se répète en Libye ? (Vol. 56, n° 1, février-mars, bimestriel, 157 euros par an. – Routledge Journals, 4, Park Square, Milton Park, Abingdon, OX14 4RN, Royaume-Uni.)

□ **MIDDLE EAST REPORT.** Deux textes sur l'Egypte : la stratégie de manifestation des Frères musulmans depuis la chute de M. Mohamed Morsi ; le rôle de la confrérie dans l'offre de santé aux plus pauvres. (N° 269, hiver, trimestriel, abonnement un an : 60 dollars. – Merip, 13447 St. #1, Washington, DC 20009.)

□ **BUSINESS AFRIQUE-MÉDITERRANÉE.** Un entretien avec M. Abderrahmane Hadj Nacer, ancien président de la banque centrale algérienne, sur les freins à la croissance du continent. Un autre avec le patron d'Ethiopian Airlines sur les ambitions continentales de la compagnie aérienne. (N° 4, février-avril, trimestriel, 6 euros. – 31, rue Poussin, 75016 Paris.)

□ **AFRISCOPE.** Comment la société rwandaise se reconstruit-elle depuis le génocide de 1994 ? Des artistes et des associations multiplient les initiatives pour se souvenir, mais également pour vivre et tracer l'avenir. (N° 35, cinq numéros par an : 26 euros. – 23, rue Bisson, 75020 Paris.)

□ **JOURNAL OF ARMENIAN STUDIES.** Une comparaison du jeu des Occidentaux et du sort des minorités durant la première guerre mondiale et dans la Syrie d'aujourd'hui. L'incapacité de la presse turque à décrypter la vague terroriste arménienne des années 1973 à 1984. (N° 28, semestriel, 9 dollars – Süleyman Nazif Sokak 12/B Daire : 2 06550 Cankaya-Ankara, Turquie.)

□ **QUESTIONS INTERNATIONALES.** Un numéro consacré au Pakistan : outre l'article de Christophe Jaffrelot sur le « syndrome » pakistanais, on notera l'analyse géopolitique de Jean-Luc Racine et celle de Mariam Abou Zahab sur la « société en transition ». (N° 66, mars-avril, bimestriel, 10 euros. – La Documentation française, Paris.)

□ **EBISU.** Pour sa dernière livraison papier, la revue a choisi de mettre l'accent sur « La création et les valeurs dans le Japon moderne ». Compte rendu d'une conférence d'Anne Cheng : « La Chine peut-elle penser l'universel ? ». (N° 50, automne-hiver, semestriel, sur abonnement. – Maison franco-japonaise, bureau français, 3-9-25 Ebisu, Shibuya-ku, Tokyo, Japon.)

□ **RECHERCHES INTERNATIONALES.** Dans le dossier sur la géopolitique au Sahel, on notera l'analyse du point de vue algérien. La stratégie de l'Union européenne dans la région allie sécurité et développement, et renouvelle l'approche des pays occidentaux. (N° 97, octobre-décembre, trimestriel, 15 euros. – 6, avenue Mathurin-Moreau, 75167 Paris Cedex 19.)

□ **INPRECOR.** L'intervention en Centrafrique s'inscrit dans le redéploiement de l'impérialisme français sur le continent noir. Paris vise une reconquête économique face à la montée en puissance de la Chine. Le recours à l'outil militaire dans un contexte humanitaire permet d'éteindre les contestations de la gauche. (N° 601-602, janvier-février, bimestriel, 9 euros. – 27, rue Taine, 75012 Paris.)

□ **NUEVA SOCIEDAD.** « La bataille pour les médias » : existe-t-il une spécificité latino-américaine ? Le rôle des « dirigeants charismatiques » dans ce que la revue qualifie d'« érosion de la démocratie » au sud du Rio Bravo. (N° 249, janvier-février, bimestriel, sur abonnement. – Defensa 111, 10 A, C1065AAU Buenos Aires, Argentine.)

□ **LES TEMPS MODERNES.** Le dossier « Les Roms, ces Européens » alterne témoignages et analyses universitaires. (N° 677, janvier-mars, bimestriel, 21 euros. – 5, rue Gaston-Gallimard, 75007 Paris.)

## Sous-titrage en série

Orange Cinéma Séries proposera la nouvelle saison de la série événement « *Game of Thrones* » en France dès le 7 avril, soit vingt-quatre heures après sa diffusion américaine. Pas sûr que cela lui permette de rivaliser avec les amateurs anonymes qui, par simple passion, en offriront des versions sous-titrées en un temps record...

PAR MÉLANIE BOURDAA \*  
ET MONA CHOLLET

C'EST une pratique illégale, mais largement répandue : pourquoi attendre qu'une chaîne de télévision nationale se décide à passer la nouvelle saison d'une série étrangère (le plus souvent américaine) qu'on apprécie, quand on peut en télécharger les épisodes sur Internet immédiatement après la diffusion dans son pays d'origine ? Pour qui ne parle pas couramment l'anglais, ou, disons, le danois – pour *Borgen*, par exemple –, reste alors le problème de la compréhension.

Autant la mise en ligne d'une vidéo sur une plateforme de téléchargement s'effectue assez facilement, autant le sous-titrage – a fortiori en plusieurs langues – représente un travail herculéen. Pourtant, quelques heures après la première diffusion de l'épisode convoité, chacun peut récupérer sur un site spécialisé un petit fichier de sous-titres dans sa langue – français, hongrois, russe, croate, espagnol, farsi... –, à coupler avec son fichier vidéo. Ce prodige s'accomplit grâce à la passion d'amateurs zélés aux quatre coins de la planète. Ainsi, grâce au *fansubbing* (« sous-titrage par les fans »), les spectateurs de *Game of Thrones* (*Le Trône de fer*), où qu'ils se trouvent dans le monde, pourront en savourer quasi instantanément la quatrième saison, qui débute le 6 avril sur la chaîne Home Box Office (HBO). La série américaine de fantasy (1), lancée en 2011, a été la plus téléchargée illégalement en 2013, ce dont ses producteurs s'enorgueillissent (2).

Le *fansubbing* est né dans les années 1980, avec le sous-titrage des *anime* (dessins animés japonais). A cette époque, les amateurs enregistraient les épisodes sur des cassettes vidéo lors de leur diffusion. Ils fournissaient ensuite les sous-titres sur des feuilles A4 et les glissaient dans les boîtiers des cassettes qu'ils envoyaient aux autres fans. Par ce geste, ils jouaient le rôle de découvreurs, faisant connaître au-delà des frontières du pays des produits culturels créés pour un public japonais. Aujourd'hui, ils permettent l'accès à des séries et à des films qui ne sont pas diffusés dans leur pays.

Au fil des années, les sous-titres se sont organisés et ont développé des compétences spécifiques pour améliorer et partager leur travail. En France, le site Internet U-sub rassemble une grande partie de la communauté des sous-titres de séries américaines, mais également d'*anime*. Née il y a cinq ans sous l'impulsion de deux équipes qui sous-tiraient *Battlestar Galactica* (Sky One - Sci Fi Channel, 2004-2009) et *Stargate SG-1* (Showtime - Sci Fi Channel, 1997-2007), alors absentes des chaînes françaises, la nébuleuse s'est agrandie et compte aujourd'hui plus d'une centaine d'équipes. Quant au site SeriesSub, qui a plus de deux cent soixante-dix mille membres, il propose des fichiers pour sept cent soixante-six séries, passées ou en cours, américaines et autres, en téléchargement libre.

Pour un maximum d'efficacité, les *fansubbers* fonctionnent en équipe. Chaque membre joue un rôle bien déterminé dans le processus. Le premier récupère l'épisode ou le film et le met en ligne : c'est l'*uploader* (« téléchargeur »). Ensuite, les autres se partagent le travail : entre un ou deux traducteurs par épisode, un encodeur qui s'assure de la bonne synchronisation des sous-titres avec le dialogue original, un éditeur – qui vérifie la police utilisée –, et jusqu'à quatre ou cinq relecteurs. L'équipe de Corentin, sous-titreur d'*anime*, utilise des logiciels libres (3), comme SubStation Alpha ou Aegisub, indique-t-il. Pour la phase d'encodage, elle a recours



SELÇUK

à VirtualDub. Chaque équipe travaille sur une série en particulier ; en général, son nom apparaît en incrustation au début de l'épisode. Les groupes se constituent directement sur les forums de sous-titrage, comme le confirme Corentin : « *Je n'ai jamais rencontré IRL [in real life : « dans la vraie vie »] les membres de ma team [équipe]. On travaillait par mail ou par MSM [messagerie instantanée].* » Après une première diffusion des fichiers dans l'urgence (avec dans le titre la mention « ASAP », pour *as soon as possible*, « aussi vite que possible »), il est fréquent que de nouvelles versions plus abouties soient proposées.

Le rôle de ces fans est particulièrement important auprès de leurs pairs, mais également dans la sphère publique. Leur travail instaure les conditions d'une légitimation des séries télévisées. Ils les proposent en effet en version originale sous-titrée, c'est-à-dire selon le modèle propre à la cinéphilie. En examinant les présentations des membres du forum SeriesSub, on constate que tous préfèrent le visionnage en version originale sous-titrée en français ou en anglais.

Or, en France, les séries américaines sont souvent malmenées par les chaînes de télévision. Les épisodes s'enchaînent lors d'une même soirée et sont proposés la plupart du temps dans le désordre, ce qui casse la narration. *The Good Wife* (CBS, depuis 2009) a ainsi vu sa diffusion écourtée sur M6 à cause de cette façon de faire contraire aux règles américaines. De plus, certaines séries se voient affublées de sous-titres édulcorés destinés à les rendre plus « grand public ». Les dialogues de *Xena : Warrior Princess*, série célèbre pour les sous-entendus lesbiens entre Xena et sa compagne Gabrielle, ont par exemple été tronqués dans la version française afin de lever toute ambiguïté sur la relation entre les deux personnages principaux.

LES sous-titres jouent également un rôle de passeurs culturels, car ils doivent parfois fournir des précisions indispensables à la compréhension de l'intrigue. Ils les insèrent entre crochets dans les sous-titres eux-mêmes, ou par des textes plus longs sur les pages Web proposant les fichiers en téléchargement. Il leur faut par exemple expliciter certains termes sportifs pour *Friday Night Lights* (NBC, 2006-2011), consacrée au football américain ; le jargon de la Maison Blanche, et plus largement la culture politique américaine, pour *The West Wing* (A la Maison Blanche, NBC, 1999-2006) ; les méandres et les subtilités du droit pour la série judiciaire *The Good Wife* ; le contexte politique et les traditions locales – en particulier musicales – dans *Treme* (HBO, 2010-2013), qui se déroule à La Nouvelle-Orléans après le passage de l'ouragan Katrina.

Ce travail exigeant et chronophage n'est pas toujours apprécié par les sous-titres professionnels, ni même par les autres membres de la communauté des fans. Certaines équipes se battent sur les réseaux sociaux et les forums lorsqu'elles sous-tirent les mêmes séries. Corentin dit avoir arrêté le *fansubbing* à cause du manque de respect des autres membres du réseau, qui pointaient sans cesse son amateurisme (4). De plus, les diffuseurs de programmes voient d'un mauvais œil cette activité, qui met à disposition des séries étrangères avant eux. Peu à peu, toutefois, ils en viennent à s'adapter à ces nouvelles pratiques de réception : plusieurs chaînes (TF1, Canal Plus, OCS) proposent désormais des épisodes sous-titrés le lendemain même de leur diffusion aux Etats-Unis.

Elles court-circuitent ainsi le travail des fans en fournissant des épisodes sous-titrés par des professionnels de façon légale et rapide.

Il a beau être la plus visible, en raison du service qu'il rend, le sous-titrage n'est que l'une des nombreuses activités auxquelles se livrent les communautés de fans. Il y a par exemple aussi le commentaire en direct d'épisodes de série : du fait de son final en forme de coup de théâtre sanglant, l'épisode 9 de la troisième saison de *Game of Thrones*, diffusé le 2 juin 2013, a été le plus commenté de l'histoire sur Twitter, à travers le *hashtag* (mot-clé thématique) « #redwedding » (« noces pourpres »). En outre, les spectateurs créent d'innombrables sites personnels, sur la plate-forme Tumblr, pour partager leurs GIF (5) de la série, et ils discutent des théories et des intrigues sur des forums officiels (sur le site de la chaîne productrice) ou non officiels.

D'AUTRES sites répertorient des milliers de *fanfictions*, des textes reprenant l'univers et les personnages d'un film ou d'une série pour leur imaginer de nouveaux développements. On trouve aussi des wikis, des sites collaboratifs où sont rassemblées toutes les informations sur une série ainsi que ses extensions narratives (6) sous forme d'articles écrits, partagés et commentés. Les plus célèbres sont Lostpédia, consacré à *Lost* (ABC, 2004-2010), qui compte plus de sept mille articles, ou encore celui de *Battlestar Galactica*, qui en recense toutes les extensions. Enfin, les fans se transforment parfois en militants : les fondus de *Harry Potter* ont par exemple créé l'Alliance Harry Potter, au sein de laquelle ils défendent des causes diverses (7).

Alors qu'autrefois les pratiques de création et de partage se limitaient aux fanzines et aux clubs, Internet leur a donné une ampleur et une portée nouvelles. Au point de faire passer certains fans de l'autre côté du miroir. Ainsi, le roman érotique à succès d'E. L. James *Fifty Shades of Grey* était au départ une *fanfiction* inspirée de la saga *Twilight*. Et M. Elio García, fan de *Game of Thrones* vivant en Suède, en est devenu un si bon spécialiste qu'il se fait désormais engager pour conseiller les entreprises fabriquant des produits dérivés. Même l'auteur de l'œuvre originale, George R. R. Martin, a recours à lui : « *Je travaille à l'écriture d'un passage, et je lui envoie un courriel pour lui demander : "Est-ce que j'ai déjà parlé de ça avant ?" Et là, il me répond tout de suite : "Oui, à la page 17 du quatrième tome."* (8) »

(1) Lire Thibault Henneon, « Rouge feu, noir d'encre », *Le Monde diplomatique*, septembre 2013.

(2) Grégoire Fleuret, « HBO fier que "Game of Thrones" soit aussi piraté », Slate.fr, 3 avril 2013.

(3) Lire Philippe Rivière, « Logiciels libres : et pourtant, ils tournent », *Manière de voir*, n° 83, « Pour changer le monde », octobre-novembre 2005.

(4) Cf. par exemple Les sous-titres de la honte : <http://lessoustitresdelahonte.tumblr.com>

(5) Graphics Interchange Format, format d'image animée permettant des usages humoristiques.

(6) Les extensions narratives font partie de ce que l'universitaire Henry Jenkins a nommé le *transmedia storytelling* (« narration transmédia ») : le déploiement d'une histoire sur plusieurs plates-formes médiatiques afin de créer un univers cohérent.

(7) Lire Henry Jenkins, « Ces militants qui jouent avec "Avatar" », *Le Monde diplomatique*, septembre 2010.

(8) Laura Miller, « Just write it ! A fantasy author and his impatient fans », *The New Yorker*, 11 avril 2011 ; « Un auteur face à l'impatience exaspérée de ses fans », 17 février 2014, [www.courrierinternational.com](http://www.courrierinternational.com)

## DANS LES REVUES

❑ **HOMMES & MIGRATIONS.** La question des frontières : Istanbul-Athènes, les pratiques circulatoires des Afghans à la frontière européenne ; la gouvernance des flux migratoires « indésirables » à travers les cas de Calais et de Lampedusa. (N° 1304, octobre-décembre, trimestriel, 12 euros. – 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris.)

❑ **POST-COMMUNIST ECONOMIES.** Le modèle monopolistique de Gazprom bousculé par une plus grande concurrence en Europe et par l'émergence de rivaux nationaux encouragée par le gouvernement. (Vol. 26, n° 1, janvier, prix non indiqué. – T & F Informa UK LTD, Sheepen Place, Colchester, Essex, CO3 3LP, Royaume-Uni.)

❑ **LES AUTRES VOIX DE LA PLANÈTE.** Annuler la dette ou taxer le capital : pourquoi choisir ? Un parallèle entre les banquiers vénitiens et les Goldman Sachs modernes. (N° 61, hiver, trimestriel, 38 euros par an. – CADTM, 345, avenue de l'Observatoire, B-4000 Liège, Belgique.)

❑ **PROBLÈMES ÉCONOMIQUES.** Histoire, mécanismes, actualité : trois axes pour mettre en perspective la grande récession de ces dernières années, laquelle marquerait « l'essoufflement du régime de croissance qui a succédé aux "trente glorieuses" ». (Hors-série, n° 5, mars, 9 euros. – La Documentation française, Paris.)

❑ **JACOBIN.** Les problèmes dits « environnementaux » sont surtout politiques, économiques et sociaux. « *Pour sauver la planète et ses habitants, la gauche n'a pas besoin de se mettre au vert. Mais de se mettre au rouge.* » (N° 13, hiver, trimestriel, 7,95 dollars. – PO Box 541336 Bronx, New York, NY 10454, Etats-Unis.)

❑ **LA NOUVELLE REVUE GÉOPOLITIQUE.** La « guerre des villes », depuis le Grand Paris et la métropolisation jusqu'à la ségrégation spatiale à Rio, en passant par l'influence de Bruxelles et le rôle de Hongkong comme vitrine de la Chine. (N° 124, janvier-mars, trimestriel, 10 euros. – 25, rue Ginoux, 75015 Paris.)

❑ **CARTO.** Un dossier sur la géopolitique des ressources énergétiques et minérales. Les inégalités planétaires en matière de gestion des déchets électroniques. Les conflits en Afrique centrale. (N° 22, mars-avril, bimestriel, 10,95 euros. – 91, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.)

❑ **TRANSRURAL INITIATIVES.** Enjeu fort en milieu rural, la sobriété énergétique passe par une redéfinition des besoins et des comportements. Un modèle de société à reconstruire. (N° 432, janvier, mensuel, 9 euros. – ADIR, 7 bis, rue Riquet, 75019 Paris.)

❑ **CAHIERS RATIONALISTES.** Se posant en victimes de ce qu'ils nomment l'« intégrisme laïque », des groupes religieux tentent de reprendre pied dans l'enseignement supérieur. Un article historique montre les sources de cette stratégie et son renouvellement sous la forme d'une alliance chrétiens-musulmans. (N° 628, janvier-février, bimestriel, 8 euros. – Union rationaliste, 14, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris.)

❑ **LE COMBAT SYNDICALISTE.** Menacée d'expulsion par la mairie de Paris, la Confédération nationale du travail (CNT) consacre quatre pages à la défense du 33, rue des Vignoles, dans le vingtième arrondissement, lieu historique de rencontre et de lutte. (N° 388, mars, mensuel, 2 euros. – 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.)

❑ **PRACTIQUES.** Les « cahiers de la médecine utopique » présentent un dossier sur le secret en médecine, depuis ses origines hippocratiques jusqu'aux évolutions récentes pour l'accès au dossier médical. (N° 64, janvier, trimestriel, 18 euros. – 52, rue Gallieni, 92240 Malakoff.)

❑ **SPORT ET PLEIN AIR.** Le mensuel de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) revient sur les luttes qui ont permis l'accès des femmes à la pratique du sport et défend l'invention de formes adaptées pour favoriser la mixité. (N° 578, mars, mensuel, 3 euros. – 14-16, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex.)

❑ **FOREIGN AFFAIRS.** Un conseiller de Microsoft plaide pour un contrôle de l'utilisation des données de masse, mais aussi pour une libéralisation de leur collecte. Comment un site Internet a entravé le lancement de la réforme de la santé aux Etats-Unis. Le monde des objets connectés. (Vol. 93, n° 2, mars-avril, bimestriel, 12,99 dollars. – 58 East 68th Street, New York, NY 10065, Etats-Unis.)

❑ **IMAGINE.** La génération du « libre » dans les technologies. Un dossier sur le boycott des produits des colonies israéliennes. (N° 102, mars-avril, bimensuel, 6,50 euros. – 23, rue Pierreuse, B-4000 Liège, Belgique.)

❑ **ETUDES.** Une réflexion d'Antoine de Tarlé, président des éditions Quest-France, sur « journaux et Internet » ; une analyse de l'œuvre d'Edward Said, l'« humanisme d'un exilé ». (Mars, mensuel, 12 euros. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

❑ **CRITIQUE.** Un dossier consacré à Pierre-Henri Castel, philosophe, historien de la psychiatrie, et à son étude de la notion de subjectivité à partir de cas limites d'esprits « malades ». (N° 802, mars, mensuel, 11,50 euros. – 7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet,  
une sélection plus étoffée de revues :  
[www.monde-diplomatique.fr/revues](http://www.monde-diplomatique.fr/revues)

\* Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication, chercheuse au laboratoire Médiation, information, communication, art (MICA), université Bordeaux-Montaigne.

# Repenser la procréation médicalement assistée

PAR JACQUES TESTART \*

TRENTE-SIX ANS après la naissance du premier bébé-éprouvette – en 1978 au Royaume-Uni –, cinq millions d'enfants sont nés de fécondation in vitro (FIV), et près de 3 % des enfants des pays industrialisés sont aujourd'hui conçus ainsi. Mais la technique s'élargit sans cesse, tandis que la réglementation bioéthique s'assouplit. La médicalisation de la procréation pourrait alors emprunter de nouvelles voies, susceptibles d'« améliorer » l'être humain. Parmi les plus fantasmées : le clonage ou le géniteur universel.

Se reproduire seul ou engendrer avec un géniteur anonyme : ces directions, apparemment antagoniques, entretiennent toutes deux un rapport particulier à l'altérité, en laissant bien peu de place à l'autre. Dans la première hypothèse, les humains pourraient se reproduire à l'identique sans « polluer » leur propre génome avec celui d'un partenaire. Mais, et tant pis pour les égocentriques qui le souhaiteraient, les réalités biologiques ne le permettent pas : le clonage véritable supposerait en effet que l'ensemble des constituants biologiques soient reproduits à l'identique, ce qui ne se réalise que lorsque l'embryon est scindé pour former de vrais jumeaux.

La seconde hypothèse suppose que quelques individus, sélectionnés pour leurs qualités rares, éventuellement obtenues par modification de leur génome (transgénèse), auraient pour mission d'engendrer les générations suivantes. C'est techniquement réalisable, comme le montre la sélection industrielle des animaux d'élevage : moins de cinq taureaux sont les pères des millions de vaches prim'Holstein entassées dans les étables de la planète entière. Cet eugénisme nouveau pourrait être mis en œuvre dans le système que nous nommons démocratie, mais il entraînerait la production des instruments de contrôle et de coercition nécessaires à son efficacité. En d'autres termes, des mesures autoritaires que les bonnes âmes eugéniques n'auraient pas souhaitées.

Pourtant, l'eugénisme mou arrive déjà, par exemple quand la biomédecine choisit un donneur de sperme génétiquement correct pour l'apparier avec une femme receveuse, ou quand elle trie les embryons pour retenir le plus conforme à une demande qui n'est pas toujours médicalement justifiée. Ce que l'on peut nommer l'instrumentation consentie, mouture affligeante de la liberté, pourrait conduire insensiblement à un monde biopolitique créé par l'engendrement en laboratoire d'individus programmés, dont Aldous Huxley a imaginé une version dans *Le Meilleur des mondes*, en 1931.

\* Biologiste, pionnier de la fécondation in vitro, directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Auteur de *Faire des enfants demain*, Seuil, Paris, 2014.

Aujourd'hui ou demain, nul besoin de fiction commodément située dans un univers dictatorial. Y suffira l'élargissement de l'assistance médicale à des « raisons sociétales ». Or ces « raisons sociétales » mériteraient d'être interrogées : que signifie la revendication d'un « droit à l'enfant » grâce à l'assistance médicale, surtout s'il n'est pas justifié par la stérilité ? Au lieu de chercher des réponses humaines, comme l'insémination conviviale (1), c'est à l'appareil biomédical qu'il est fait appel, comme s'il était l'unique solution. Y aurait-il un rapport entre le « désir d'enfant » et la pulsion de consommation d'objets de toutes sortes, caractéristique de notre ère de libéralisme « épanouissant » ?

La société productiviste est devenue une machine à fabriquer des besoins, et donc à s'opposer à l'autonomie des citoyens, par exemple pour contrer le vieillissement (voire la ménopause) ou le refus de l'autre sexe, ou encore pour trier les enfants à venir grâce au diagnostic génétique ultraprécis. Le même argument égalitariste, brandi pour réclamer la parenté pour tous, en légalisant les mères porteuses ou l'assistance médicale à la procréation (AMP) à la demande, permettra de réclamer le droit à un enfant « convenable », ce qui implique le contrôle des « bonnes » naissances et la surveillance des « bons » comportements.

Cette révolution comportementale ne peut que s'appuyer sur la révolution numérique. Comme les autres moments du vivant, la conception sera soumise aux algorithmes informatiques afin que l'œuf soit évalué dès le début, cette précaution initiale préparant toutes les autres... Qu'en sera-t-il si apparaissent sur le marché de nouvelles possibilités, qui font aujourd'hui l'objet de recherches chez l'animal, telles la fécondation entre deux individus de même sexe ou surtout la fabrication ad libitum de gamètes féminins, et donc d'embryons, à partir de cellules banales (cellules dites « reprogrammées ») ?

La généralisation du tri de tels embryons innombrables devrait alors s'imposer, puisque les épreuves actuelles de FIV seraient simultanément épargnées aux bénéficiaires (aucun traitement hormonal des patientes, ni contrôles médicaux, ni prélèvement ovarien). C'est ainsi que dans les éprouvettes des biogénétiens, sauf imprévu, tous les enfants devraient être choisis bien avant la fin de ce siècle, même si l'exigence d'un droit à l'enfant « normal » semble encore incompatible avec ce qui définit l'humanité en l'humain. Dans le même élan, chacun pourrait se débarrasser des contraintes contraceptives en accédant à la stérilisation universelle, puisque les ressources gamétiques deviendraient inutiles ou seraient conservées en banque.



DANIEL DESPOTHUIS. – « Sans titre », 2010

Des actes nouveaux s'imposent sous la pression de praticiens, d'individus défendant leurs intérêts propres et de lobbies industriels. Bien souvent, ils rencontrent les préoccupations des assureurs, des responsables de la santé et des partisans de l'économie compétitive – c'est le cas pour la sélection génétique des embryons. Le système néolibéral est capable de toutes les concessions éthiques nécessaires pour que chacun devienne maître de son plaisir comme de ses désirs ; mais la qualité du produit enfant devra être placée sous contrôle des institutions, car c'est un enjeu de compétitivité. Une définition des droits de l'humanité, englobant l'ensemble des êtres humains, devient urgente, afin de marquer que nos décisions ont des conséquences pour toute l'espèce. Les règles bioéthiques trouveraient peut-être là les moyens de leur efficacité.

L'AMP, qui s'est ouverte à la détection de caractéristiques génétiques avec le tri des embryons, n'a pas su inventer une régulation internationale (en témoigne l'expansion du tourisme médical) et a fini par devenir un enjeu financier, idéologique. Loin de se contenter de compenser un handicap affectant cette fonction essentielle qu'est la procréation, elle se transforme aujourd'hui en moyen de « dépasser » certaines propriétés de notre espèce, de la différence sexuelle au vieillissement, et représentera finalement une solution de rechange généralisable à la procréation – depuis toujours aléatoire (2).

Elle apparaît ainsi de plus en plus comme un élément du projet transhumaniste, où l'homme « augmenté » serait confondu avec des machines intelligentes, combinaisons du vivant et du machinique, libérées de la violence et du sexe, et capables de s'autoreproduire (3). L'homme augmenté sera la créature d'une société nécessairement policée, dont l'ordre est déjà annoncé par des dispositifs d'identification et de surveillance : empreintes génétiques, caméras, puces de radio-identification (*radio-frequency identification*, RFID)... Quel chemin tordu nous aurons parcouru en fabriquant des enfants selon le profil conseillé par une biomédecine compassionnelle mais dominatrice,

et en nous préparant à accepter la gestion docile de nos corps, à l'ADN étiqueté !

Le 28 janvier 2013, des éleveurs de moutons manifestaient dans la Drôme contre le puçage électronique de leurs bêtes, c'est-à-dire le remplacement de l'identifiant en plastique par une puce RFID, désormais obligatoire en Europe. C'était juste après qu'un autre règlement les eut obligés à vacciner leurs brebis contre une maladie, la fièvre catarrhale ovine, qu'ils sont pourtant capables de gérer et qui n'atteint pas l'homme. Et juste avant une nouvelle obligation : recourir à l'insémination artificielle, avec des béliers sélectionnés par les généticiens, plutôt que de partager leurs propres géniteurs. Cette succession normalisatrice, qui profite aux marchands d'électronique, de vaccins et de sperme, accompagne l'avancée de ce que Serge Latouche appelle la « mégamachine ». Ce que nous faisons à l'animal, nous le ferons à l'homme. Ce n'est pas un hasard si la mort aussi est progressivement médicalisée. Engendrer, jouir et mourir pourraient échapper aux arrangements entre humains que craint la machine normative et procédurière.

Les limites à cette démesure, à ces projets en marche pour le « dépassement de l'humain », ce ne sont peut-être pas les lois de bioéthique qui les posent, mais la décroissance économique. Pourtant, l'étincelle de lucidité entraînant la ferme volonté de réagir risque de ne surgir qu'à la suite de la dégradation des conditions matérielles et sociales provoquant l'abandon de nos règles de vie commune. Si la conscience de l'impasse tragique dans laquelle nous sommes arrivés trop tard, la situation sera propice à des déchaînements destinés à satisfaire encore des groupes de plus en plus réduits. La course de vitesse entre l'autonomie de la technique et l'autolimitation de la puissance humaine est engagée.

(1) C'est-à-dire l'insémination naturelle par un donneur ou un proche, à l'aide d'un verre et d'un cathéter. Cf. « Créons l'assistance conviviale à la procréation au service de l'enfant », *Le Monde*, 7 février 2013.

(2) Cf. *Des hommes probables. De la procréation aléatoire à la reproduction normative*, Seuil, Paris, 1999.

(3) Lire Philippe Rivière, « Nous serons tous immortels... en 2100 », *Le Monde diplomatique*, décembre 2009.

## SOMMAIRE

- PAGE 2 :**  
Tectonique des droites, par **JEAN-YVES CAMUS**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**  
Plus atlantiste que moi..., par **ANNE-CÉCILE ROBERT**.
- PAGES 4 ET 5 :**  
Ukraine, d'une oligarchie à l'autre, par **JEAN-ARNAULT DÉRENS ET LAURENT GESLIN**. – L'obsession antirusse, suite de l'article d'**OLIVIER ZAJEC**.
- PAGES 6 ET 7 :**  
Le national-conservatisme s'ancre dans la société hongroise, par **CORENTIN LÉOTARD**. – Une extrême droite qui n'exècre pas l'islam (**C. L.**).
- PAGES 8 ET 9 :**  
En Algérie, rien ne change... sauf la société, par **JEAN-PIERRE SÉRÉNI**. – « Tout ce qu'ils nous proposent, c'est de devenir flics ! », par **PIERRE DAUM**.
- PAGE 10 :**  
Quel cap pour la Tunisie ?, suite de l'article de **SERGE HALIMI**.

- PAGE 11 :**  
Bonapartisme ou Constituante, par **ANDRÉ BELLON**.
- PAGE 12 :**  
Délire partisan dans les médias américains, par **RODNEY BENSON**.
- PAGE 13 :**  
Au Venezuela, la tentation du coup de force, par **ALEXANDER MAIN**.
- PAGES 14 ET 15 :**  
La révolte populaire menace le pouvoir cambodgien, par **PHILIPPE REVELLI**.
- PAGE 16 :**  
Quand le droit anglo-saxon s'impose, par **CYRIL LAUCCI**. – Le monde musulman, Marx et le socialisme, par **ALAIN GRESH**.
- PAGES 17 À 21 :**  
DOSSIER : LA MACHINE BRUXELLOISE S'EMBALLÉ. – Un peuple européen est-il possible ?, par **FRÉDÉRIC LORDON**. – Une directive trop cruciale pour être débattue publiquement, par **PIERRE SOUCHON**. – Odysée d'une « bonne idée » (**P. S.**). – Travail détaché, travailleurs enchaînés, suite de l'article de **GILLES BALBASTRE**. – Visite guidée de la nouvelle Athènes, par **PANAGIOTIS GRIGORIOU**. – « Arrangements contractuels », l'arme fatale, par **FRÉDÉRIC PANIER**.

- PAGES 22 ET 23 :**  
Les municipalités laissent mourir les centres de santé, par **PATY FRECHANI-MAUJORE**. – Genèse d'un modèle alternatif (**P. F.-M.**). – Justes causes et bas salaires, par **FANNY DARBUS ET MATTHIEU HÉLY**.
- PAGES 24 À 26 :**  
LES LIVRES DU MOIS : « Cible nocturne », de Ricardo Piglia, par **JOSÉ ANTONIO GARCIA SIMON**. – « Seul dans Berlin », de Hans Fallada, par **PIERRE DESHUSSES**. – 1914-1918, la grande illusion, par **SAMUEL DUMOULIN**. – Rwanda, la fabrique de la race supérieure, par **THOMAS RIOT**. – Encyclopédie imaginaire, par **PIERRE RIMBERT**. – Ellul contre l'idolâtrie technicienne, par **ANDRÉ VITALIS**. – La discrète persévérance du combat, par **PHILIPPE PERSON**. – Dans les revues.
- PAGE 27 :**  
Sous-titrage en série, par **MÉLANIE BOURDAA ET MONA CHOLLET**.